P.P.R.
CRIPEL
XV

CAHIER DE RECHERCHES
DE L'INSTITUT DE PAPYROLOGIE
ET D'ÉGYPTOLOGIE DE LILLE

N° 15

SOCIÉTÉS URBAINES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

PAPYROLOGIE • ARCHÉOLOGIE

932.005
C132
R296x
no. 15

UNIVERSITÉ CHARLES DE GAULLE . LILLE III

Maquette de couverture de Michel Joulé

Cahier de recherches de l'Institut
de papyrologie et d'egyptologie
de Lille, no. 15

Sociétés urbaines en Égypte et au Soudan

Cahiers de Recherches
de l'Institut de Papyrologie et d'Egyptologie
de Lille,

N°15

SOCIÉTÉS URBAINES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

Ouvrage publié avec le concours
du Conseil Scientifique de l'Université de Lille III

UNIVERSITÉ CHARLES-DE-GAULLE - LILLE III

© Université Charles-de-Gaulle - Lille III, 1993
ISSN 0153-5021

Livre imprimé en France

932.005
C132
K296x
no.15

SOMMAIRE

Egypte pharaonique

Charles Bonnet et Béatrice Privati
Un nouvel ensemble religieux à Kerma. Note préliminaire 13

Agnès Cabrol
Remarques au sujet d'une scène de la tombe de Neferhotep (TT 49)
Les fonctions de Neferhotep, la représentation des abords ouest de Karnak et son contexte.
Note annexe de Claude Traunecker 19

Agnès Cabrol
Un socle de statue au nom de Séthi II 31

Isabella Caneva
Reconnaissance préhistorique dans la pointe orientale du Delta du Nil 37

Maryvonne Chartier-Raymond et Claude Traunecker
Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta.
Campagne 1992
Note annexe de Françoise Brien-Poitevin 45

Valérie Selve
Les fonctions religieuses des nomarques au Moyen Empire 73

Claude Traunecker
Les résidents des rives du Lac Sacré. Le cas d'Ankhefenkhonsou ... 83

Egypte gréco-romaine

Mohamed Abd El-Samie et Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle de Tell el-Makhzan 97

Bernard Boyaval
Le proscynème d'Aurélius Aménôthès 101

Jean-Yves Carrez-Maratray et Guy Wagner
Tell el-Kanaïs 105

Ahmed El-Taba'i et Jean-Yves Carrez-Maratray
Aux portes de Péluse : Farama Ouest.
Campagne de sauvetage 1992 111

Table des Figures

Charles Bonnet et Béatrice Privati, Un nouvel ensemble religieux à Kerma. Note préliminaire.
1 Plan schématique du nouvel ensemble religieux retrouvé à Kerma 15

Agnès Cabrol, Remarques au sujet d'une scène de la tombe de Neferhotep (TT 49).
1 Schéma présentant l'organisation des diverses parties de la paroi 21
2 Partie gauche (ouest) de la paroi nord. 28
3 Partie droite (est) de la paroi nord 29
4 Détail de la récompense de Neferhotep au temple d'Amon 30

Agnès Cabrol, Un socle de statue au nom de Séthi II.
1 Croquis du socle indiquant les dimensions principales et l'état de conservation . 31
2 a. Texte de la partie gauche du socle (A) 32
b. Texte du côté droit (B) 32

Isabella Caneva, Reconnaissance préhistorique dans la pointe orientale du Delta du Nil.
1 Les zones d'exploration préhistorique au Sinaï nord-occidental 39
2 Fragment de poterie et instruments lithiques recueillis en surface au sud de la zone T 41

Maryvonne Chartier-Raymond et Claude Traunecker, Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta. Campagne 1992.
1 Le terrain et ses subdivisions 46
2 Carte de la région de Péluse/El-Qantara: routes et canaux 48
3 Carte de la région de Péluse/El-Qantara: les sites 49
4 Cartes des zones prospectées 52
5 Le secteur de la cote 19/Tell el-Ghaba: reg et dunes 53
6 Tell el-Louly et Tell el-Mousallem. Disposition et orientation des sites 56
7 Echantillon de céramiques des sites de Tell el-Fadda et de Tell el-Mousallem .. 57
8 Carte des sites repérés dans la région de Péluse 59
9 La digue de Péluse. L'extrémité sud de la digue et ses deux déversoirs 60
10 Carte de la région du lac Menzaleh en 1799 64

11 La ville d'Assiout au moment de la crue avec sa digue/chaussée d'accès 66
12 La colonnette au nom de Séthi Ier découverte à Héboua II 68

Valérie Selve, Les fonctions religieuses des nomarques au Moyen Empire.
1 Fétiche ***bat*** à Béni Hassan 75
2 Meir, tombe B4 76
3 Meir, tombe B2 76

Claude Traunecker, Les résidents des rives du Lac Sacré. Le cas d'Ankhefenkhonsou.
1 Le quartier des maisons des prêtres au bord du Lac Sacré de Karnak 84
2 La porte d'Ankhefenkhonsou 86
3 Les textes de la porte d'Ankhefenkhonsou 87
4 La famille d'Ankhefenkhonsou et son alliance avec la famille régnante 92

Jean-Yves Carrez-Maratray et Guy Wagner, Tell el-Kanaïs.
1 Tell el-Kanaïs 106

Ahmed El-Taba'i et Jean-Yves Carrez-Maratray, Aux portes de Péluse : Farama Ouest. Campagne de sauvetage 1992.
1 Plan de Péluse, d'après le plan de Clédat 112
2 Céramiques de Farama ouest 115
3 Céramiques de Farama ouest 116

Egypte pharaonique

Un nouvel ensemble religieux à Kerma
Note préliminaire

CHARLES BONNET ET BÉATRICE PRIVATI

Les travaux de la Mission archéologique de l'Université de Genève au Soudan se sont concentrés, durant une vingtaine d'années, sur l'étude des cultures nubiennes[1]. Ces recherches ont révélé de nombreuses originalités qui permettent de retracer, à Kerma, les phases de développement d'une civilisation tout à fait remarquable. Les résultats de cette analyse ont conduit notamment à une meilleure compréhension des influences exercées soit par l'Egypte pharaonique, soit par des populations plus méridionales. Pour la formation de l'état, l'exemple du puissant empire voisin a sans doute été déterminant, mais les coutumes funéraires et plusieurs caractères architecturaux, entre autres, n'ont rien de commun avec ceux de ce pays tourné vers le Bassin méditerranéen. Les résultats obtenus durant l'hiver 1992-1993 ouvrent un nouveau champ de comparaisons avec les institutions de l'ancienne Egypte. Avant de poursuivre la documentation sur le terrain, il paraît nécessaire de soumettre à d'autres spécialistes nos premières conclusions.

Au sud-ouest de la ville antique de Kerma ont été mis au jour les vestiges d'une agglomération secondaire formée de chapelles et de bâtiments divers. Les fortifications de la ville semblent tenir compte de cet établissement car les fossés secs délimitant les contours de l'espace urbanisé évitent cette zone et ne suivent pas le tracé arrondi retrouvé ailleurs. Un large fossé séparait donc la ville de ce complexe religieux, situé plus près du lit principal du Nil. A quelque 500 mètres au sud de ce secteur, les fondations d'un temple, d'un bâtiment administratif et d'une tombe monumentale avaient d'ailleurs déjà été dégagées, ce qui laissait supposer que la capitale du royaume avait des quartiers extérieurs aux fonctions bien définies. Certains de ces ensembles aujourd'hui enfouis sous la ville moderne pourront vraisemblablement être fouillés au cours des prochaines campagnes. Il

1. Ch. Bonnet, « Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan) », « Rapports préliminaires sur les campagnes 1977-1978 ; 1978-1979 et 1979-1980 ; 1980-1981 et 1981-1982 ; 1982-1983 et 1983-1984 ; 1984-1985 et 1985-1986 ; 1986-1987 et 1987-1988 ; 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991 », *Genava*, n.s., 26, 1978, p. 107-127 ; 28, 1980, p. 31-62 ; 30, 1982, p. 29-53 ; 32, 1984, p. 5-20 ; 34, 1986, p. 5-20 ; 36, 1988, p. 5-20 ; 39, 1991, p. 5-20.

serait ainsi fort utile de définir l'emplacement du port qui devait jouer un rôle essentiel dans l'organisation urbaine.

Le centre de l'agglomération en cours d'étude est constitué d'une série d'édifices de culte établis de part et d'autre d'une rue repérée sur une cinquantaine de mètres (*Fig. 1, Pl. 1,2*). Les recoupements et les superpositions de murs témoignent de la longue occupation du site. C'est sans doute dès la fin du Kerma Ancien, la Première Période Intermédiaire en Egypte, qu'ont été construites les chapelles, réaménagées ensuite à plusieurs reprises selon un nouveau plan. La diversité de ces réalisations architecturales vient compléter notre connaissance des monuments religieux et de leur chronologie. Pour l'instant cependant, aucun élément pouvant nous renseigner sur les divinités auxquelles étaient dédiées ces chapelles et la nature du culte qu'on y pratiquait ne nous est malheureusement parvenu et leur fonction sera difficile à préciser.

Les édifices III, VII et VIII (E III, E VII, E VIII) offrent les exemples les plus complets de l'évolution architecturale (*Pl. 3*). A l'origine, un petit bâtiment de 3,60 m ou 3,40 - 4 m de côté marque un premier lieu de culte. Il reste à vérifier si des niveaux plus anciens sont conservés sous cette implantation, des foyers paraissant attester une activité antérieure ont déjà été observés. Orientées selon l'axe nord-sud, les chapelles avaient une porte méridionale légèrement décentrée. E III présentait un aménagement contre la paroi nord, sous la forme d'une base arrondie elle aussi un peu décentrée. Dans la chapelle funéraire K XI, George A. Reisner a signalé une base de ce genre, déportée vers l'est. Ces désaxements sont peut-être à mettre en rapport avec la présence de rangées de colonnes dont il fallait tenir compte si l'on voulait préserver, de l'entrée, la vision jusqu'au fond du saint des saints. Pour ces chapelles primitives, il est possible que la position d'un ou de plusieurs supports centraux ait déterminé le déplacement de la porte et de la base, prévue sans doute pour un objet précieux.

Des niveaux lavés et des trous de poteaux appartiennent à une période durant laquelle les premiers bâtiments sont arasés. Les édifices qui les remplacent sont conçus selon un plan plus développé. Le sanctuaire rectangulaire assez vaste est alors doté de deux annexes latérales auxquelles on accédait par des portes situées au nord ; dans E VII, des cloisons séparaient ces annexes en deux. Une rangée de colonnes en bois peut être restituée dans l'axe du sanctuaire, avec une porte au sud. Une grande cour, où ont été dégagés des bases de colonnes ou des trous de poteaux, précédait le bâtiment principal. Ainsi, deux colonnes reposant sur de larges fondations donnaient à l'entrée du sanctuaire de E VII un aspect monumental.

Les transformations ultérieures ne sont pas toujours perceptibles car des tombes de la fin de l'époque Kerma ont bouleversé le site. Cependant on peut constater que des travaux aussi considérables que les précédents ont été effectués lors des dernières phases de reconstruction. Le sanctuaire et ses annexes sont agrandis selon le même plan (E I, E III), cependant on augmente les proportions de l'annexe occidentale. C'est peut-être pour cette raison que certains édifices rattachés aux états tardifs ne comportent que deux salles (E V, E VI et E IX). Le maître d'œuvre a aménagé les cours avec de nouvelles rangées de colonnes formant une sorte de péristyle (E I, E III, E VI). Les traces laissées par ces supports permettent d'en reconstituer le type. Généralement (E I, E VI, E VII), une base de briques crues et de pierres liées au limon formait un socle circulaire d'un diamètre assez important dans lequel était partiellement enfouie la partie en bois. Deux rangées de trous destinés à recevoir des pieux de plus petites dimensions ont également été observées le long de l'allée centrale de E III (*Pl. 4*). A la suite d'incendies, ces éléments ont brûlé et laissé des marques rubéfiées ou carbonisées. Le bois n'a été retrouvé qu'une seule fois et l'on a pu reconnaître un tronc de palmier *doum*. Relevons encore que presque toutes les fondations étaient posées sur un lit de sable fin et que, par endroits, les sols étaient recouverts d'un badigeon ocre rouge.

Si les traces d'incendie correspondent à l'abandon ou à la reconstruction de certains édifices, de grandes quantités de cendres signalent la présence

Existant Reconstitué

Structures antérieures

Etat I

Etat II

Etat III

0 5 10m

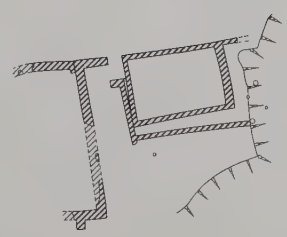

Fig. 1
Plan schématique du nouvel ensemble religieux retrouvé à Kerma.
Dessin M. Berti, A. Peillex, B. Privati.

de foyers plus ou moins aménagés. On a ainsi repéré des zones brûlées à l'intérieur des chapelles, dans les cours ou le long des murs, à l'extérieur. Trois jarres encore *in situ* montrent qu'une réserve d'eau était à disposition dans les annexes ou dans la cour. Quelques moules à pains d'offrande complètent le matériel céramique qui permet pour l'instant de proposer des limites chronologiques comprises entre le début et la fin du Kerma Moyen[2]. Enfin, des ossements de bovidés ont été recueillis un peu partout sans qu'il soit possible de distinguer des dépôts localisés.

Dans la partie méridionale et à l'ouest de cet ensemble, un certain nombre de bâtiments pourraient avoit été destinés à des pièces de service, des ateliers et des habitations. L'implantation générale indique qu'il y avait une relation entre ces constructions et les cours des chapelles mais, faute de fouilles en profondeur, il est encore difficile d'interpréter ce secteur qui semble toutefois avoir été utilisé pour la préparation des offrandes ou d'objets nécessaires au fonctionnement du culte. La présence, dans un bâtiment constitué de plusieurs chambres accolées, de trois haches en pierre polie plantées dans le sol pourrait conforter cette hypothèse, de même que la découverte d'un manche de dague en ivoire. Ce dernier provient d'une autre unité dotée d'une grande salle dont le toit était supporté par une rangée de poteaux. Ces objets relativement rares illustrent la spécificité des constructions liées au complexe cultuel.

La mise au jour d'un second quartier religieux à Kerma soulève des questions. Certes, dans une ville, plusieurs temples peuvent être, en des points éloignés, à l'origine d'ensembles architecturaux distincts, voués au culte de diverses divinités et formant ainsi plusieurs institutions du « temple » selon le modèle égyptien. Toutefois, en l'état, l'absence d'un grand monument central est significative, comme les similitudes retrouvées d'un édifice à l'autre. Le fait qu'après l'abandon des chapelles leur emplacement ait été utilisé pour installer une aire d'inhumation offre un élément de réflexion supplémentaire et l'on peut supposer que la fonction de ces monuments était différente de celle des sanctuaires regroupés autour de la deffufa occidentale.

Il est vraisemblable que ce complexe fonctionnait dans le cadre d'une organisation dépendant du roi. La découverte de nombreuses empreintes de sceaux, en particulier dans les fossés de la ville, paraît démontrer qu'une forte administration participait à la gestion du royaume, notamment dans le domaine des échanges[3]. En étudiant les abords immédiats et la partie encore non dégagée du centre cultuel, il sera possible de préciser ces notions et de mieux définir le caractère de l'ensemble, probablement funéraire.

Les fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire menées à Balāṭ-ʿAyn-Aṣīl apportent une information complémentaire permettant d'étroites comparaisons[4]. Bien que, faute de textes, nous ne puissions présenter des arguments définitifs, on peut relever certaines analogies entre les découvertes faites à Kerma et les chapelles des gouverneurs de l'oasis de Dakhla. Cet ensemble funéraire est établi hors-les-murs de la ville fortifiée mais à l'abri d'une enceinte secondaire proche de grands ateliers de potiers. L'architecture des chapelles, certes plus élaborée, n'est cependant pas éloignée de celle des monuments de Kerma dans leur deuxième état. Elles comportent un sanctuaire allongé et deux salles annexes, des cours pavées et des porches d'entrées monumentales avec des colonnes de bois. Trois édifices presque semblables se côtoient, alors qu'un quatrième peut être associé au même ensemble. Ils ont été reconstruits au moins une fois après un violent incendie. Les dépendances occupent également au sud de l'ensemble un secteur de bonnes proportions avec une répartition d'activités spécialisées.

2. B. Privati, « Les ateliers de potiers et leur production », *Kerma, Royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 120-131.

3. B. Gratien, « Empreintes de sceaux et administration à Kerma (Kerma Classique) », *Genava*, n.s., 39, 1991, p. 21-24.

4. G. Soukiassian *et alii*, « La ville d'Ayn-Aṣīl à Dakhla, État des recherches », *BIFAO* 90, 1990, p. 347-358.

Une stèle, encore en place devant l'un des naos, porte la copie d'un décret de Pépi II accordant à un gouverneur le privilège d'une *ḥwt-k3*. Cette institution fonctionnait grâce aux « serviteurs du *ka* » et selon un système économique mis en place du vivant du bénéficiaire pour l'accomplissement de son futur culte funéraire. La préparation du matériel destiné à pourvoir les tombes semble avoir fait partie des activités de l'institution. Il y avait donc une relation entre les chapelles, leurs dépendances et la nécropole[5].

On sait que dès l'Ancien Empire les Egyptiens entretenaient des contacts avec les populations nubiennes. La route des oasis devait être souvent empruntée[6] et les autorités de Kerma avaient sans doute connaissance de la *ḥwt-k3*, institution importante pour les gouverneurs de Dakhla ; peut-être l'ont-elles adaptée à leurs propres besoins institutionnels, pour le culte du souvenir de leurs puissants rois, par exemple.

Kerma est un point de passage obligatoire reliant plusieurs régions et ses habitants ont sans doute dû adopter, pour le trafic des marchandises notamment, des modalités tenant compte des habitudes de chacun des pays proches. Bien que les institutions égyptiennes et leur administration aient pesé d'un poids certain sur l'organisation de ces échanges[7], l'emploi, entre Kassala et Kerma, de sceaux aux dessins géométriques[8] pourrait indiquer l'existence d'un autre système que celui prévalant dans les forteresses égyptiennes de la deuxième cataracte dont on a découvert les empreintes de sceaux dans les fossés de la ville. Durant d'assez longues périodes, le royaume s'est rendu indépendant de l'Egypte et a même vécu des conflits. Il est évident qu'à travers ces vicissitudes ses institutions devaient poursuivre leurs activités de façon indépendante, en s'éloignant parfois de leurs modèles.

L'exemple que nous prenons pour comparaison montre que la Nubie des débuts des temps historiques est encore mal connue. Les coutumes liées à l'inhumation sont très caractéristiques et bien différentes à Kerma de celles qui avaient cours en Egypte où d'ailleurs les fonctions de certaines chapelles du Nouvel Empire sont difficiles à préciser[9]. Il serait donc illusoire de transposer sans la nuancer une institution funéraire complexe dans un pays éloigné et vraisemblablement désireux de conserver son identité.

Cependant, les éléments stratigraphiques comme le plan de l'ensemble doivent encore être complétés. La poursuite de la fouille devrait donc permettre de mieux cerner le caractère de ce nouvel ensemble religieux.

A new religious complex at Kerma : a preliminary note

To the south-west of the ancient settlement of Kerma remains of a secondary urban area have been discovered ; it is made up of chapels and diverse buildings which could well represent an external quarter of the settlement with specific functions. A long occupation of the site is attested by the successive rebuildings of the chapels, which call to mind the quarter of the *ḥwt-k3* revealed recently at Balat.

5. L. Pantalacci, « Les chapelles des gouverneurs de l'oasis et leurs dépendances (fouilles de l'IFAO à Balāṭ-ʿAyn-Aṣīl, 1985-9) », *BSFE* 114, avril 1989, p. 64-82.

6. J. Vercoutter, *L'Egypte et la vallée du Nil, 1, Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, Paris, 1992, p. 333 et suiv.

7. B. Gratien, « Le pays de Kouch et l'Egypte : contacts, échanges, commerce », *Kerma, Royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 98-99.

8. Ch. Bonnet *et alii*, *Kerma, Royaume de Nubie*, Genève, 1990, p. 172, n°104 et p. 174, n°109.

9. Pour une étude récente, voir : A.H. Bomann, *The Private Chapel in Ancient Egypt*, Londres et New York, 1991, p. 57-79.

Remarques au sujet d'une scène de la tombe de Neferhotep (TT 49)[1] : Les fonctions de Neferhotep, la représentation des abords Ouest de Karnak et son contexte

AGNÈS CABROL
note annexe CLAUDE TRAUNECKER

La représentation sans doute la plus connue de cette tombe[2] de la fin de la XVIIIe dynastie[3] est celle de son propriétaire recevant des mains des prêtres d'Amon un bouquet de récompense à l'intérieur même du temple de Karnak, à l'arrière d'un pylône dont l'identification est curieusement contestée (je reviendrai sur ce point par la suite). Au-devant du temple s'étend un dromos[4] d'ar-

1. Voir figures 2 et 3 pour l'ensemble de la paroi, figure 4 pour le détail de la scène de récompense dans le temple. Bibliographie : PM I, 1, p. 91-95 ; N. De Garis Davies, *The tomb of Neferhotep*, New York, 1933, 2 vols. (vol. I : texte et planches ; vol. II : planches). Pour cette scène en particulier, située sur le mur nord de la chapelle de la tombe, *ibid.*, vol. I, p. 28-32 et pl. XLI-XLII ; vol. II, pl. III. Un article complémentaire a été publié par N. De Garis Davies : « The work of the Tytus Memorial Fund », *BMMA* part. II (*Egyptian Expeditions*), novembre 1921, p. 19-28. Par ailleurs, la représentation du temple a été commentée dans deux autres publications : R. Vergnieux, « L'organisation de l'espace (I) : du sacré au profane », *BSEG*, n°13, 1989, p. 165-71, et C. Loeben, « Der Zugang zum Amuntempel von Karnak im neuen Reich », *Studia Aegyptiaca* XIV, *Mel. Kákosy*, Budapest, 1992, p. 393-402.

2. Outre celle qui montre l'épouse de Neferhotep, Meryt, recevant des colliers de récompenses et des denrées des mains mêmes de la reine à l'intérieur du palais (si l'on en croit les restitutions de N. De Garis Davies, mais la paroi est bien abîmée).

3. La datation proposée pour cette tombe par N. De Garis Davies est le règne d'Ay, d'après sa restitution des traces de signes dans les cartouches des scènes de récompense de Neferhotep et Meryt par le couple royal. En tous les cas, la tombe est de la fin de la XVIIIe dynastie, car le style montre toutes les caractéristiques des décors « post-amarniens », et le traité des personnages suit les règles en vigueur dans les tombes de l'époque de Toutankhamon ou Horemheb, par exemple. Voir pour comparaison G.T. Martin, *The Hidden Tombs of Memphis*, Londres, 1991, p. 35-98 (Horemheb), p. 147-88 (Maya et Meryt).

Quoi qu'il en soit, le règne d'Ay fût très court, et il est loin d'être exclu que Neferhotep ait vécu sous les règnes voisins, et donc que les représentations de la tombe s'en ressentent. Ce « flou » chronologique est important pour l'explication de certaines lacunes dans l'image du domaine d'Amon.

4. J'emploie le terme *dromos* pour tout cheminement processionnel indiqué par l'un ou plusieurs des éléments suivants : dallage (et tout type de marquage au sol, comme une couche de lait de plâtre), végétation, statuaire, murs de clôture.

bres qui mène à un quai desservi par un canal. Les scènes voisines de cette image et les titres de Neferhotep n'ont jamais été pris en compte pour y chercher les renseignements qui pourraient alimenter la compréhension de l'ensemble.

I. Les titres de Neferhotep

Selon la traduction retenue par tous les auteurs, le titre principal de ce fonctionnaire est « Chef des scribes »[5]. Mais au lieu du *ḥr.y sš(w)* ou *mr sš(w)* qu'on est en droit d'attendre, on trouve sur les parois, ce qui est un assemblage beaucoup trop exceptionnel pour autoriser cette traduction. Je propose de transcrire ce groupe par *sš, wr*[6] et de les comprendre comme deux titres indépendants : en effet, à l'entrée de la tombe, dans le registre qui montre les scènes classiques de l'enterrement de Neferhotep, les « collègues » de ce dernier sont présentés suivant le cortège funéraire dans une grande barque[7] ; leurs titres sont énumérés derrière eux : il s'agit de *ḥm.w nṯr, wr.w*[8], *wʿb.w* ( ).

A cet endroit, il est tout à fait clair que *wr* est à considérer comme un titre à part entière, représentant un groupe de fonctionnaires rattachés au temple d'Amon et **dont Neferhotep faisait partie**.

Avant de tâcher de reconstituer la réalité fonctionnelle que pouvait recouvrir ce titre grâce à la scène de la paroi Nord, il est nécessaire de donner l'intégralité des titres de Neferhotep retrouvés dans la tombe : *sš, wr n Jmn, mr k3.w, mr nfr.wt n Jmn n T3 Šmʿ.w T3 Mḥ.w* « Scribe, grand d'Amon, chef des troupeaux et des préposées aux étoffes (?) (a) d'Amon en Haute et Basse Egypte ».

(a) : le déterminatif de ce mot est bien clair : il s'agit de femmes, et non des « vaches » auxquelles on peut penser. Il est répété à trop d'endroits dans la tombe pour qu'il puisse s'agir d'une « coquille ». Ce terme peut désigner un ensemble de personnel spécifiquement féminin, correspondant aux « recrues » bien connues par ailleurs[9] ; mais pour plusieurs raisons et dans ce contexte précis, je propose d'y voir la désignation d'une catégorie de main-d'œuvre rattachée au travail du tissu. En effet, *nfr.w*, écrit , désigne « les étoffes fines »[10] (de bonne qualité) ; pourquoi le terme employé ici ne qualifierait-il pas un corps de tisserandes ou de femmes dont la fonction était en rapport avec la gestion de ces étoffes (répartition des pièces, utilisation, blanchissage, etc.) ? Dans cette perspective, la quantité d'informations sur la fabrication et l'emploi des tissus dans la tombe prend tout son sens[11]. Je propose donc de traduire ce terme par « préposées aux étoffes », mais cela ne reste qu'une hypothèse.

5. PM I, 1, p. 91.

6. *wr* est préféré à *sr* pour des raisons « statistiques », mais cette seconde transcription peut être la bonne. Néanmoins, malgré ces difficultés et dans ce contexte chronologique, pourquoi faire appel au démotique pour transcrire cette assemblage *Sḫ3.w (n Jmn)* comme le fait C. Loeben (*op. cit.*, p. 393) ?

7. N. De Garis Davies, *op. cit.*, I, pl. XXIII.

8. Cf. *supra* note 6.

9. Voir par exemple l'un des aspects de la carrière d'Amenhotep fils de Hapou, scribe des recrues : A. Varille, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep fils de Hapou, BdE* 44, Le Caire, 1968.

10. G. Lefèbre, *Histoire des Grands Prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIe dynastie*, Paris, 1929, p. 49 ; il donne la référence de la tombe TT45, appartenant à Djehouty, réutilisée par Djehoutyemheb qui était « supérieur des fabricants d'étoffes fines dans le Domaine d'Amon » (*ḥr.y jr(.w) nfr.w*) : voir N. De Garis Davies, *Seven private Tombs at Kurnah, Mond Excavations at Thebes*, n°11, Londres, 1948, p. 1-10, pl. I-IX. Pour le titre de Djehoutyemheb, voir pl. II-IV. Quant à son fils, il est « scribe des fabricants d'étoffes fines dans le Domaine d'Amon ».

11. Voir le métier à tisser et les jeunes femmes plaçant des tissus sur des paniers à pain, **zone 3**, ou encore les porteurs de gros « balluchons » en tissu, pouvant en contenir eux-mêmes **zone 4**.

II. Commentaire de la paroi nord de la tombe

Sur 6 registres en moyenne[12], la paroi s'organise en compartiments qui se regroupent autour de quelques grands thèmes : ces thèmes sont la description des diverses activités de Neferhotep, certaines se déroulant à l'extérieur, sur des terrains appartenant au domaine d'Amon, d'autres dans des bâtiments qui sont sans aucun doute les dépendances immédiates du temple. La reconstitution des scènes de la partie inférieure est quelque peu perturbée par une grosse lacune due au percement ultérieur de la porte d'une tombe « parasite » à l'ouest de la paroi, mais il est évident qu'elles formaient auparavant un ensemble cohérent. Cet ensemble est articulé en au moins 5 parties (zones)[13] dans chacune desquelles on retrouve une figure identique : Neferhotep.

a - zone 1[14] : partie supérieure de la paroi, de la gauche (ouest) vers la droite (est) : le thème de cette scène de plein air est la gestion des troupeaux et son inspection par Neferhotep. Au milieu de la scène, il est entouré de représentations plus ou moins anecdotiques, mais qui visent toutes à la description d'une réalité quotidienne : un veau échappé galope entre deux arbres, et plus bas, un arbre est encerclé par un enclos de roseaux dont l'entrée est marquée par deux hauts bâtons fourchus : cet ensemble doit sans doute être utile pour isoler les bêtes pour une raison quelconque (mise bas ?, les enfermer de nuit ou les compter). Cette structure se retrouve plus bas sur la paroi[15], mais également sur des blocs d'époque amarnienne retrouvés à Karnak qui présentent un domaine, ses troupeaux et sa gestion[16].

L'image centrale de ce registre montre Neferhotep, entouré de personnel, en train d'assister (et

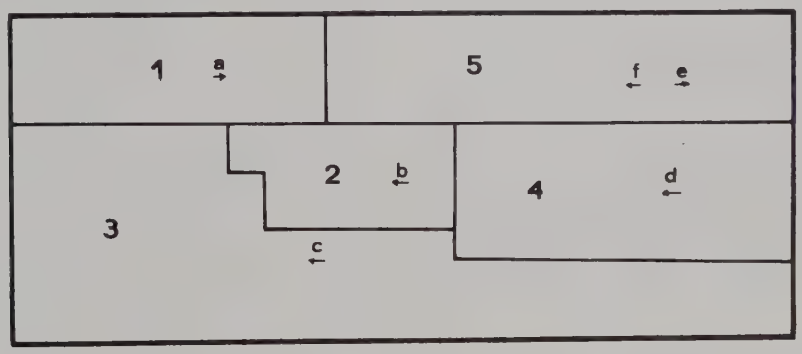

Fig. 1
Schéma présentant l'organisation des diverses parties de la paroi
(le chiffre = la zone ; la lettre = Neferhotep)

12. A plusieurs reprises, les registres s'effacent pour laisser place à une seule grande scène : c'est le cas pour la récompense de Neferhotep dans le temple.

13. Il est possible que certains thèmes importants aient disparu avec la destruction de la paroi.

14. L'emploi des chiffres et lettres dans la description du mur suit les règles précisées dans la légende de la figure 1.

15. Voir **zone 2**.

16. P. Anus, « Un domaine thébain d'époque "amarnienne" sur quelques blocs de remploi trouvés à Karnak », *BIFAO* LXIX, 1970, p. 69-88, pl. XIII-XVI ; voir en particulier le bloc n°3, p. 75 fig. 1, p. 77 et pl. XV.

même ordonner, si l'on en croit son geste indiquant la parole) à une « correction » administrée à trois personnages : deux sont battus par des hommes vêtus d'un pagne militaire et munis d'un lourd bâton, un troisième est carrément encordé aux coudes et tiré devant Neferhotep par un personnage tenant le lien relié au cou du fautif. Un autre acteur de la scène suit Neferhotep : il s'agit d'un personnage vêtu également d'un pagne militaire qui tient dans une main un bâton fin et ce qui semble être une corde. Ce personnage se retrouve à plusieurs reprises dans l'entourage de Neferhotep[17] et lui tient lieu « d'assistant ».

Il est clair que Neferhotep est représenté en train d'inspecter la gestion des troupeaux et de veiller au maintien de l'ordre. Il doit ainsi répondre aux exigences de ses titres de Grand d'Amon (qui à mon avis recouvre la réalité des charges d'inspection) et de chef des troupeaux d'Amon. Il est aidé dans cette tâche par des assistants musclés que l'on retrouve à plusieurs reprises sur la paroi[18] : en raison de leurs costume, accessoires et rôle répressif, il semble que l'on soit ici en présence d'un véritable corps de police, et le premier envisageable est celui des *mḏ3.w*[19]. Mais cette représentation pourrait fort bien être celle d'un autre corps de police : les *s3-pr*[20], connus à l'Ancien et Moyen Empires et à la Basse Epoque, qui paraissent spécialisés dans « l'assistance » aux recouvrements en tous genres : ce sont eux, qui, par exemple, infligent une correction aux paysans qui n'ont pas respecté les règles.

b - zone 2 : partie centrale de la paroi, scènes d'extérieur : tous les registres inférieurs sont séparés de la zone 1 par la figuration d'une large bande d'eau[21]. Cette deuxième zone représente des terrains toujours situés en plein air, mais inclus dans la proximité immédiate du temple par la ligne qui en délimite les contours. Encore une fois, il s'agit d'une inspection, signifiée par une scène centrale hélas lacunaire. Il en reste cependant assez pour reconnaître au milieu des registres une image quasiment identique en tous points à celle de la zone 1 : on peut identifier Neferhotep (de grande taille, dont il subsiste le sommet de la perruque et les pieds) assistant à la punition d'un personnage qui a un genou en terre, solidement maintenu par un de ses « assistants-policiers » et peut-être maintenu au col par une corde[22]. La scène se déroule à l'intérieur de la première partie d'un enclos de roseaux, identique à celui de la zone 1[23], mais subdivisé en deux compartiments. Le second semble contenir du grain.

Cette inspection paraît s'appliquer aux secteurs d'activité suivants : la production et gestion du vin (dont les diverses étapes sont aisément identifiables[24]) et les vergers du temple, dont l'existence et l'aménagement sont bien connus par les différentes sources qui traitent des arbres et jardins[25]. Un puits est représenté à deux reprises, devant un jardinier qui en tire de l'eau avec un *chadouf*.

17. Voir **zones 2** et **3** par exemple.

18. **Zone 2**. On les retrouve sur d'autres parois de la tombe (N. De Garis Davies, *op. cit.*, I, pl. XVI-XVII pour les détails, II, pl. I pour l'ensemble), en particulier dans la scène de la récompense de Neferhotep par le couple royal : ils semblent chargés d'annoncer la « bonne nouvelle » et forment l'escorte de Neferhotep lorsqu'il repart en char.

19. *LÄ*, IV, 1068-71 ; A.H. Gardiner, *AEO* I, p. 73*-89*.

20. J. Yoyotte, « Un corps de police de l'Egypte pharaonique », *RdE* 9, 1952, p. 139-51. Résumé dans G. Andreu, « Sobek comparé à un policier », *MIFAO* 104, Le Caire, 1980, p. 3. La documentation les concernant est curieusement lacunaire pour le Nouvel Empire (ce qui ne permet pas de dire qu'ils n'existent pas à cette époque), et les publications qui en traitent ne semblent pas tenir compte de la tombe de Neferhotep.

21. Voir le commentaire de la **zone 5**.

22. Voir **zones 1** et **4** pour la corde que tient l'assistant de Neferhotep.

23. Voir **zone 1** et note 16.

24. La production commence par la vendange d'une vigne sur pergola, procédé si fréquemment attesté en Egypte et dont le dernier exemple archéologiquement reconnu est l'ensemble appelé « la salle du couronnement » à Tell El-Amarna (voir pour ce point C. et F. Traunecker, « Sur la salle dite ''du couronnement'' à Tell-El-Amarna », *BSEG* 9-10, 1984-5, p. 285-307) ; puis le fouloir précède le remplissage des jarres et leur entrepôt sous l'égide d'un autel à Renenoutet.

25. Voir par exemple N. Baum, *Arbres et Arbustes de l'Egypte Ancienne, OLA* 31, Louvain, 1988 ou encore J.-C. Hugonot, *Les jardins dans l'Egypte Ancienne, Europaïsche Hochschulschriften Rh.* 28, *Archäeologie* 27, Frankfort, 1988.

c - zone 3 : elle s'étend sur toute la partie inférieure de la paroi, sur deux registres de hauteur. Au centre, encore à l'air libre, Neferhotep est suivi de son assistant-policier qui tient dans une main une corde repliée[26] et un long bâton fin, fourchu à l'extrémité inférieure, un linge frangé dans l'autre[27] : ils s'apprêtent tous les deux à pénétrer dans des bâtiments qui abritent les activités suivantes : menuiserie[28], atelier de tissage[29], ce qui pourrait être identifié comme une porcherie[30], une boulangerie répartie dans plusieurs pièces[31], la purification de la bière, et d'autres scènes encore, malaisées à identifier.

A droite de la boulangerie, une pièce retient l'attention : de nombreux personnages s'activent autour de paniers remplis de pains, et sur certains, plusieurs femmes sont penchées et recouvrent les paniers de tissu plissé et frangé, avant de se baisser pour le soulever. Elles sont vêtues de longues robes d'un tissu semblable. Une autre s'active au registre supérieur, accroupie au milieu de pains (?) rangés dans divers contenants. Il pourrait fort bien s'agir des « préposées aux étoffes » dont Neferhotep semble être le directeur et sans doute l'inspecteur.

d - zone 4 : à droite de la partie centrale présentant les vergers (zone 2), deux registres sont malheureusement très lacunaires : deux rangées de personnages se dirigent vers un scribe[32] en portant sur leurs épaules des sacs en tissus frangés, très volumineux, mais apparemment de faible poids puisqu'il ne faut qu'un seul porteur. Ils pourraient contenir des pièces d'« étoffes fines ». Au milieu du registre inférieur des porteurs de ces « balluchons », un personnage tient deux masses oblongues, dont l'une pourrait bien être une défense d'éléphant. On peut sans doute identifier ici l'enregistrement de denrées plus précieuses. Ces personnages se dirigent vers une porte qui dessert plusieurs pièces. Dans l'une d'elles, Neferhotep est assis, crâne nu, et tient un linge frangé dans la main : il est assisté cette fois-ci par quelqu'un qui n'a rien d'un représentant des forces de l'ordre, si ce n'est qu'il tient un long bâton fin identique à ceux que portent les collègues de Neferhotep dans le cortège d'enterrement de ce dernier[33]. Aux côtés de Neferhotep et dans une pièce voisine, des denrées précieuses sont entreposées. Juste au-dessus de lui, on reconnaît entre autres des lingots de métal. Est-ce une scène d'enregistrement, ou d'inventaire ? A l'arrière de la pièce où se tient Neferhotep, on identifie facilement un grand entrepôt, lieu de stockage de denrées (grains, jarres diverses, pains...).

e - zone 5 : partie supérieure de la paroi, au centre et à droite : jusqu'à présent, c'est la seule zone de la paroi qui ait retenu l'attention des diverses publications en rapport avec la tombe[34], car elle représente le temple d'Amon sous l'aspect qu'il devait revêtir à la fin de la XVIIIe dynastie. Mais avant tout, cette scène s'inscrit dans le contexte décrit supra. C'est le point d'arrivée des diverses étapes de l'inspection de Neferhotep. Au-devant du temple, sur deux voies d'eau différentes mais se rejoignant (en marge de la zone 1), quatre bateaux se superposent en deux groupes. Le

26. Celle qui est utilisée pour maintenir les fautifs lors des punitions ? Voir **zones 1** et **2**.

27. Le même que celui que tient Neferhotep assis dans l'inspection des denrées précieuses, voir **zone 4**.

28. L'entrepôt des planches et les scènes de travail du bois sont bien identifiables, de part et d'autre d'une lacune étendue.

29. Voir un parallèle exemplaire dans la tombe de Neferronpet (TT 133), N. De Garis Davies, *Seven Tombs [...], op. cit.*, pl. XXXV.

30. A droite de la lacune, un petit animal trapu et court sur pattes ressemble à s'y méprendre à un suidé. N. De Garis Davies a noté la couleur rouge sur son flanc.

31. A gauche d'une autre lacune, on reconnaît les diverses étapes de fabrication de la pâte et sans doute la cuisson des pains au four.

32. Il s'agit peut-être du même scribe qui est représenté en train d'assister Neferhotep dans la **zone 1**, examinant des papyrus tendus par un personnage qui les tire d'un coffre : on pourrait alors le considérer comme faisant partie de l'équipe d'inspection de Neferhotep en tournée au même titre que le corps « policier ».

33. N. De Garis Davies, *op. cit.*, I, pl. XXIII.

34. Pour la bibliographie, voir la note 1, et la chronologie, la note 3.

premier bateau en haut à gauche comporte un lit dont on voit l'extrémité dépasser d'une ouverture de la cabine. Une femme est accroupie sur l'un des étais de la voilure, et semble aider à la manœuvre de déploiement ou de fermeture des voiles. Il est difficile de distinguer si les bateaux sont en train de partir ou d'arriver, mais ils ont tous une grande cabine et voile déployée ; aucun rameur n'est visible. Donc, soit ils partent vers le Nord, soit ils arrivent du Sud, si les voies d'eau dessinées correspondent au Nil, dont le cours se diviserait autour d'une île (un grand arbre est représenté sur la zone de terre centrale). Il pourrait bien s'agir de navires empruntés par Neferhotep et son escorte lors de sa tournée d'inspection : l'un de ses titres indique qu'il devait exercer ses fonctions dans les diverses propriétés du domaine d'Amon en « Haute et Basse Egypte » : l'étendue géographique de l'exercice de Neferhotep est sous-entendue par la présence de cette flotte de voyage, au cours duquel l'accompagnait sa troupe d'assistants.

Suivant un alignement horizontal et de la droite vers la gauche, le temple d'Amon et l'action se déroulent de la manière suivante : le naos vu de profil est précédé d'un prêtre qui présente un encensoir à la statue d'Amon et d'une table chargée d'offrandes. La paroi aveugle qui cache la statue est peinte de façon à montrer qu'il s'agit de granite et l'identification de cet édifice avec la chapelle de barque édifiée par Thoutmosis III[35] ne semble pas contestable.

Un pylône est représenté de profil, plaqué sur la façade de cette chapelle. Il s'agirait du VIe ou du Ve, sans que l'identification puisse en être plus précise. La construction suivante, toujours en vue de profil est le IVe pylône, auquel un porche s'appuie en façade : l'identification de ce porche avec la porte construite à cet endroit sous Thoutmosis IV est certaine[36], et permet du même coup celle du pylône représenté sur la paroi. Du sommet de ce pylône part une bande formant un peu plus haut un angle droit et longeant le temple horizontalement. Il doit s'agir de l'ancienne enceinte de Thoutmosis III (le pylône est antérieur de plusieurs règnes) dont il reste quelques sections aujourd'hui[37]. Le pylône est flanqué d'un mât à oriflammes, le premier des quatre qu'il comptait dans la réalité[38]. Sous le porche de Thoutmosis IV se déroule la remise d'un bouquet[39] à Neferhotep. S'agit-il de sa nomination au poste qu'il occupe et dont la paroi montre les diverses facettes ou, comme je le pense, de sa récompense en remerciement de ses « bons et loyaux services » ? Après un obélisque qui correspond à ceux de Thoutmosis Ier[40], le pylône qui est représenté est évidemment le IIIe[41], celui d'Amenhotep III décoré de huit mâts, et tenant lieu d'entrée du temple à la fin de la XVIIIe dynastie. Les bases de

35. P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak, essai d'exégèse, RAPH* 21, Le Caire, 1962, p. 136 texte et note 2.

36. J. Yoyotte, « Un porche doré : la porte du IVe pylône au grand temple de Karnak », *CdE* 28, 1953, p. 28-38. Par ailleurs, ce porche est représenté sur le mur remonté de Thoutmosis IV qui se trouve au fond du Musée en plein air à Karnak.

37. P. Barguet, *op. cit.*, p. 209-10.

38. *Ibid.*, p. 87-96.

39. Pour le bouquet, voir *LÄ* I, 837-40 et S. Schott, *Das schöne Fest vom Wüstentale*, Wiesbaden, 1952, p. 813-27.

40. P. Barguet, *op. cit.*, p. 87.

41. Pourquoi donc y voir l'aboutissement de l'Allée processionnelle (VIIe ou Xe pylône) ? (C. Loeben, *op. cit.*). Aucun argument iconographique sérieux ne permet d'avancer cette thèse, bien au contraire (le désaxement serait indiqué d'une manière ou d'une autre et cette zone de la paroi serait organisée tout autrement). A cette occasion, le dessinateur aurait peut-être donné un indice de la présence du dromos du Xe pylône (en place depuis Toutankhamon, il est fait d'anthroposphinx d'Amenhotep IV et Nefertiti transformés en criosphinx : C. Traunecker, « Aménophis IV et Nefertiti, le couple royal d'après les talatates du IXe pylône de Karnak », *BSFE* n°107, octobre 1986, p. 17-44). Ce n'est pas non plus l'argumentation « sacré-profane » qui peut alimenter cette confusion (l'Allée Processionnelle est tout sauf une entrée « de service » comme le pense C. Loeben), ni enfin les restitutions de tout type, car elles sont hypothétiques sur bien des points (comme le précisent parfois leurs auteurs) et ne peuvent servir d'argumentation archéologique (S. Aufrère, J.-C. Golvin, J.-C. Goyon, *L'Egypte restituée — Sites et Temples de Haute Egypte*, Paris, 1991, Ou encore M. Albouy *et alii, Karnak — Le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur*, Paris, 1989).

la grande colonnade commandée sur un projet de ce règne[42] ne sont pas indiquées, car sans doute inachevée, elle n'était pas encore prise en compte pour représenter l'organisation des abords du temple[43].

Au-devant du pylône, Neferhotep est représenté pour la sixième fois[44]: ressortant du temple, il montre le bouquet à sa famille qui le congratule au dehors. Tout autour et face à lui, le dromos du temple est représenté en registres d'arbres superposés (des sycomores dans leurs bacs vus en coupe), menant à la tribune surplombant le bassin sur lequel la barque processionnelle d'Amon était chargée dans l'Ousirhat[45]. Sur la tribune, dont l'accès est encadré de deux stèles, deux formes minces et allongées, terminées à droite par une fourche ne sont pas des sphinx[46], mais plus simplement les taquets d'amarrage de la barque qui permettent de la stabiliser lors des chargements et déchargements.

L'absence des criosphinx à l'entrée du temple n'a jamais été évoquée pour la bonne raison qu'ils ont toujours été attribués à Ramsès II. Il s'agit en fait du matériel composant un dromos d'Amenhotep III[47], qui n'est pas indiqué ici car il n'y est pas à l'époque de la décoration de la tombe[48].

Ce dossier reste toujours ouvert, au gré des recherches spécialisées et des diverses approches qu'elles permettent. Il s'agissait seulement ici de resituer cette scène bien connue dans un contexte dont elle ne devrait pas être autant séparée. Le temple d'Amon n'est pas le thème principal de la représentation : c'est une étape prestigieuse des activités de Neferhotep et la paroi apporte une quantité impressionnante de renseignements sur les dépendances et le fonctionnement du Domaine, sans compter la restitution de nouvelles catégories de son personnel : des « préposées aux étoffes » (?), un corps de police spécialement chargé de l'application des sentences, et Neferhotep, qui est ici un inspecteur en tournée apparemment très efficace !

42. F. Traunecker, « Architecture de la grande colonnade », et C. Traunecker, « Les grands projets d'Amenophis III et son équipe à Thèbes », *Dossiers Histoire et Archéologie*, n°101, janvier 1986, p. 42-5 et 43.

43. Il existe plusieurs tentatives d'interprétation et de découpages des différentes parties du temple en espace « profane », « semi-sacré » et « sacré » (R. Vergnieux, *op. cit.*, et C. Loeben, *op. cit.*), basées en partie sur la possibilité qu'a Neferhotep d'avancer dans le temple. Il est clair qu'elles sont vaines, après l'étude de ses titres, des scènes de la paroi, et mention de la présence et titres de ses collègues dans la tombe (dont plusieurs l'ont sans doute accompagné dans l'exercice de ses fonctions) : Neferhotep fait partie du personnel du domaine d'Amon et il est investi de fonctions qui veillent essentiellement à son bon fonctionnement. Par ailleurs, ces notions sont extrêmement floues et souvent inadaptées à la réalité : voir pour ce point la note annexe à cet article de C. Traunecker.

44. Au moins, puisqu'à cause des lacunes il est impossible de savoir combien de fois il était présent.

45. A cette époque, celle-ci est sans doute le grand navire décrit par Amenhotep III sur la stèle CGC 34025 (*Urk.* IV, 1652-3).

46. (Comme le dit R. Vergnieux, *op. cit.*). Même à cette échelle (plusieurs centimètres sur la paroi), des sphinx seraient aisément identifiables... voir par exemple la représentation d'un dromos de béliers (non pas de criosphinx) dans la tombe de Khabekhenet (Deir el-Medineh n°2 a et b). Il s'agit de l'image d'un dromos d'Amenhotep III, s'étendant à l'origine sur l'axe du temple de Khonsou l'Enfant dans l'enceinte de Mout à Karnak (A. Cabrol, « Une représentation de la tombe de Khabekhenet et les dromos de Karnak sud : nouvelles hypothèses », *Karnak* X, à paraître) ; ces béliers ont été déménagés par Pinedjem Ier devant le temple de Khonsou où ils sont encore à l'heure actuelle (voir sur leur disposition actuelle F. Traunecker, « Données nouvelles sur les abords du temple de Khonsou », *Karnak* VII, 1982, p. 313-338).

47. Peut-être amorcé sous Thoutmosis IV : A. Cabrol, « Les criosphinx de Karnak : un nouveau dromos d'Amenhotep III », *Karnak* X, à paraître ; du même auteur, une double page sans titre sur les dromos de Karnak et l'état des recherches, dans « Aménophis III », *Connaissance des Arts*, hors-série n°36, 1993, p. 38-9.

48. A la fin de la XVIIIe dynastie, les criosphinx sont sans doute devant le temple de Louqsor, dont la colonnade est presque totalement achevée, et devant lequel G. Daressy a vu à la fin du siècle dernier des criosphinx portant statuette au nom d'Amenhotep III (G. Daressy, *Notice explicative du temple de Louxor*, Paris, 1893, p. 3). Remployés par Ramsès II, il ne sont emportés vers Karnak que par Pinedjem Ier qui les installe suivant leur disposition actuelle (A. Cabrol, « Criosphinx [...] », *op. cit.*).

Note à propos de la représentation de Karnak dans la tombe de Neferhotep (C.T.)

Les interprétations récentes de cette représentation célèbre reflètent bien les difficultés méthodologiques qui surgissent dès qu'il s'agit de restituer une réalité à partir d'un document graphique égyptien. Si la reconnaissance de la nature première des monuments et des gestes (pylônes, sanctuaires, cours, remise du bouquet d'Amon) ne soulèvent guère de difficulté, il n'en va pas de même dès lors que l'on essaie d'identifier les monuments sur le terrain. Il est évident que l'auteur de l'image ne se préoccupait guère de reproduire une réalité topographique dans tous ses détails pour le bénéfice des générations à venir. Son but était tout autre. Aussi le commentateur moderne, condamné d'une manière ou d'une autre à l'hypothèse, se voit contraint de poser le problème des intentions de l'auteur de l'image, et de sa réception par les contemporains[1].

Dans son interprétation, R. Vergnieux est parti de deux principes détachés du cadre fonctionnel de cette image : d'une part « les décorateurs ont [...] transposé sur la paroi leur propre vision du monde » d'autre part, l'accessibilité d'un lieu est en proportion directe avec sa sacralité. A partir de ces présupposés, l'auteur construit un système en quatre espaces dont la gradation implique les notions d'espace sacré, semi-sacré et finalement profane. C. Loeben, part de la démonstration de R. Vergnieux et rajoute deux autres principes : à l'époque d'Aï, l'accès au temple pour les hauts personnages se faisait par l'allée sud, et il est impossible que l'on ait ouvert la porte du IIIe pylône, porte monumentale et difficile à manipuler, pour le bénéfice d'un simple particulier. En conséquence, il s'agirait là de la porte d'un des pylônes de l'allée sud, plus approprié, selon C. Loeben, à ce type de cérémonie.

Pour le premier point, je dirai que la difficulté du document réside dans son caractère individuel et opportuniste. Neferhotep est représenté, jouissant d'un privilège insigne, en train de recevoir le bouquet d'Amon, dans le cadre d'un tableau, fort de ses activités terrestres en tant que scribe du temple et gestionnaire. Si effectivement les actes représentés semblent bien marquer en la circonstance une progression, celle-ci me paraît plus fonctionnelle que théologique. Je pense, quant à moi, que l'originalité de cette scène réside dans son réalisme. Unique par ses vues en profil des pylônes, elle nous montre une sorte de décomposition de la cérémonie. C'est toujours ce parti-pris de réalisme qui montre le naos de granit sans que l'image de dieu soit représentée.

La gestion du sacré en Egypte repose comme dans bien des religions, sur le principe d'une hiérophanie, c'est-à-dire de la présence divine en un point donné et donc favorable au culte. Mais l'originalité du système égyptien réside dans le fait que cette hiérophanie est voulue et en quelque sorte manufacturée. Ce n'est ni une révélation divine, ni une tradition immuable qui l'établit, mais bien le rituel. Aussi, la diversité des formes de sacralité en Egypte (sacralité de contact, image d'évocation, etc.)[2] s'accommode mal d'une simple équation accessibilité et sacralité. D'ailleurs le problème se pose également dans les civilisations mésopotamiennes[3].

A propos du détail de la porte ouverte, je proposerai une explication, qui, si elle ne constitue pas une preuve, a l'avantage d'être simple.

1. C. Traunecker, « Observations sur le décor des temples égyptiens », dans *L'Image et la production du Sacré*, sous la direction de F. Dunand, J.-M. Spieser et J. Wirth, Actes du colloque de Strasbourg, 1988, éditions Méridiens, Klincksieck, Paris, 1991, p. 77-101. Dans ce travail, j'ai tenté de classer les images selon des critères de fonction : a) images d'action (culte manifesté et culte latent) ; b) images d'évocation ; c) images de substitution. Les images peuvent être détournées : enrichies,modifiées, images parasites, reliques pariétales, etc...

2. C. Traunecker, *op. cit.*, p. 99-91 (sacralité aniconique, etc), *idem* « De l'hiérophanie au temple », dans *Religion und Philosophie in Alten Aegypten, Festgabe fur Philippe Derchain*, 1991, p. 302-317.

3. Voir J.-C. Margueron dans *L'espace sacré en Orient, Temples et sanctuaires*, Lyon, 1984.

J'écarterai l'idée que la manipulation des portes des pylônes de l'allée sud ait pu être plus simple et plus facile. La taille des VIIe, VIIIe et éventuellement Xe pylônes[4], bien que moindre que celle du IIIe pylône, reste imposante. Au demeurant, le principe des circulations latérales existe également dans l'allée sud. Une porte jouxte à l'ouest le VIIIe pylône. Un mur s'appuyait sur le parement intérieur est de la cour du VIIe pylône[5]. Ce mur fermait la cour du IIIe pylône mais même s'il est contemporain de Neferhotep il n'est guère pensable qu'il ait pu servir de modèle au grand pylône représenté. De plus le réalisme de la scène s'accommode mal avec l'absence d'une indication de changement d'axe[6].

Rien n'indique expressément que la porte du IIIe pylône ait été ouverte pour Neferhotep seul. En effet toutes sortes d'hypothèses sont possibles. Leur seul avantage, car elle relèvent toutes de l'indémontrable, est de relativiser et replacer dans une juste perspective hypothétique l'argument avancé pour rejeter le IIIe pylône. En effet, on peut imaginer, par exemple, que Neferhotep a reçu le bouquet d'Amon à l'occasion d'une cérémonie autre, pylône ouvert ; ou encore que Neferhotep ait reçu la faveur d'Amon en compagnie d'autres hauts personnages du temple et le pylône aurait été ouvert pour eux. D'ailleurs, il n'est pas certain que ces portes aient été fermées en permanence en dehors des grandes sorties divines. Les avant-portes, construites presque systématiquement devant les grandes entrées[7], permettaient d'interdire et de rétablir l'accès et la vue des cours tout en laissant les grands vantaux ouverts[8]. Les traces de dégradation des passages de porte de pylône montrent que les vantaux de portes étaient ouverts, plaqués contre le mur du passage quand ils ont été incendiés[9]. Actuellement rien ne permet donc d'affirmer que cette porte, très probablement la porte du IIIe pylône, ait été ouverte uniquement pour Neferhotep.

SOME REMARKS CONCERNING A SCENE FROM THE TOMB OF NEFERHOTEP (TT49)

The north wall of the tomb of Neferhotep (TT49) shows the activities of this official (scribe, Great One of Amon, chief of the herds and of the «attendants of the cloth» of Amon in Upper and Lower Egypt). It portrays a tour of inspection, in the course of which Neferhotep examines the management of the diverse sections of the Domain under his control; he is helped on several occasions by a «muscled» guard, a veritable police corps which appears to have accompanied him. On his return from the tour, he is received in the temple (of which the entrance is clearly the 3rd pylon) to be rewarded there by the personnel of Amon of whom he is part. His colleagues (priests, Great Ones [of Amon], *w3b*- priests) participate in the funerary procession represented on another wall. It is interesting to study the titles of Neferhotep and to place this scene in its proper context: a great deal of information about the dependencies of the temple and their organisation is provided by the various halts along the way of the tour.

4. Le Xe pylône était alors en construction : voir M. Azim, «La structure des pylônes d'Horemheb à Karnak», dans *Cahiers de Karnak* VII, 1982, p. 127-166, p. 143-153.

5. Le tracé à double fruit est encore visible à la hauteur du grand graffite du sphinx (PM II², pl. XIV, p. 482).

6. La chapelle de la tombe de Khabekhenet à Deir el-Médineh (TT2) conserve une présentation du secteur sud de Karnak avec l'ancien dromos de béliers du temple de Khonsou l'enfant dans le temple de Mout. Cette scène a été identifiée par erreur avec le dromos de criosphinx du Xe pylône. Voir à présent l'étude sous presse d'Agnès Cabrol dans les *Cahiers de Karnak*. Dans cette représentation, les axes processionnels et leurs positions sont fidèlement reproduits.

7. Voir F. Traunecker dans S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, Le Caire, 1983, p. 11-15. Sur les fonctions des avant-portes sebekhet, voir C. Traunecker dans *Cahiers de Karnak* VI, 1980, p. 195.

8. Dans le temple d'El-Qal'a, une série de portes basses (environ 1,20 m) interdisait l'accès au sanctuaire tout en autorisant la vue.

9. Voir par exemple la porte du VIIIe pylône à Karnak.

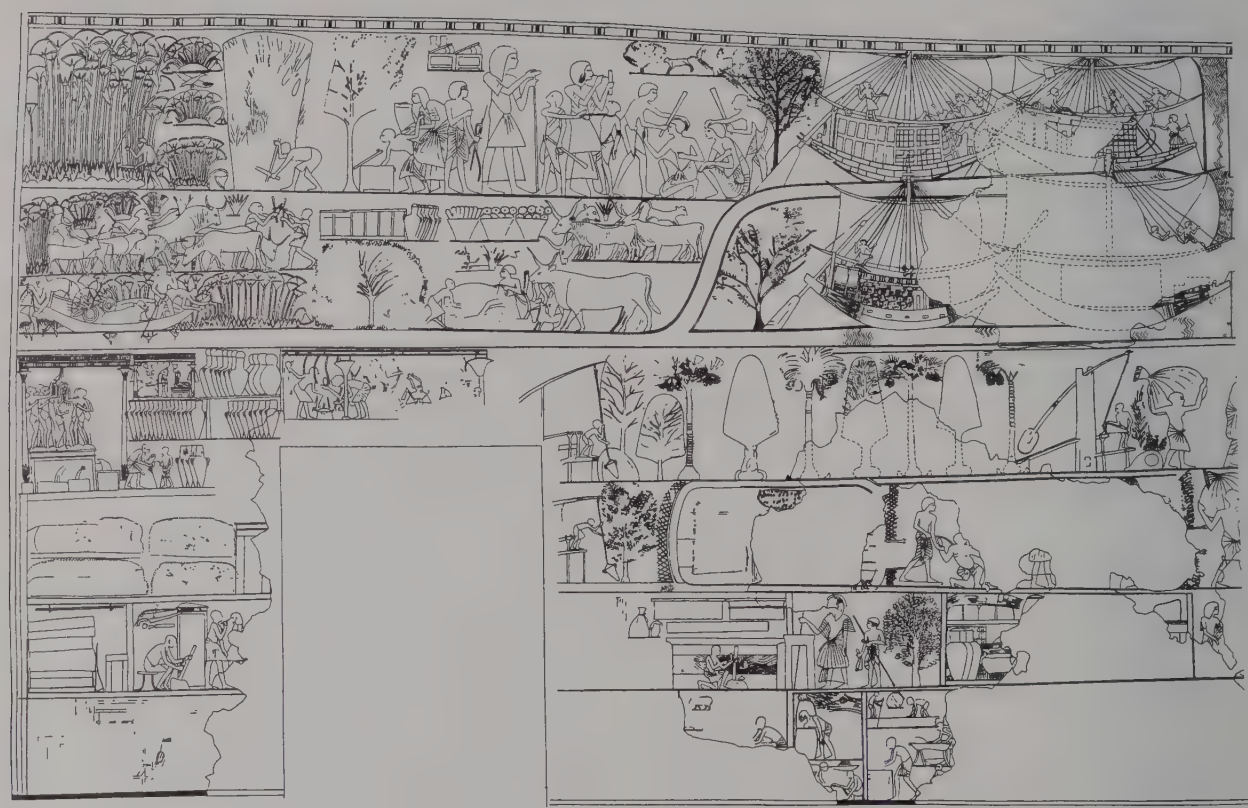

Fig. 2
Partie gauche (ouest) de la paroi nord.

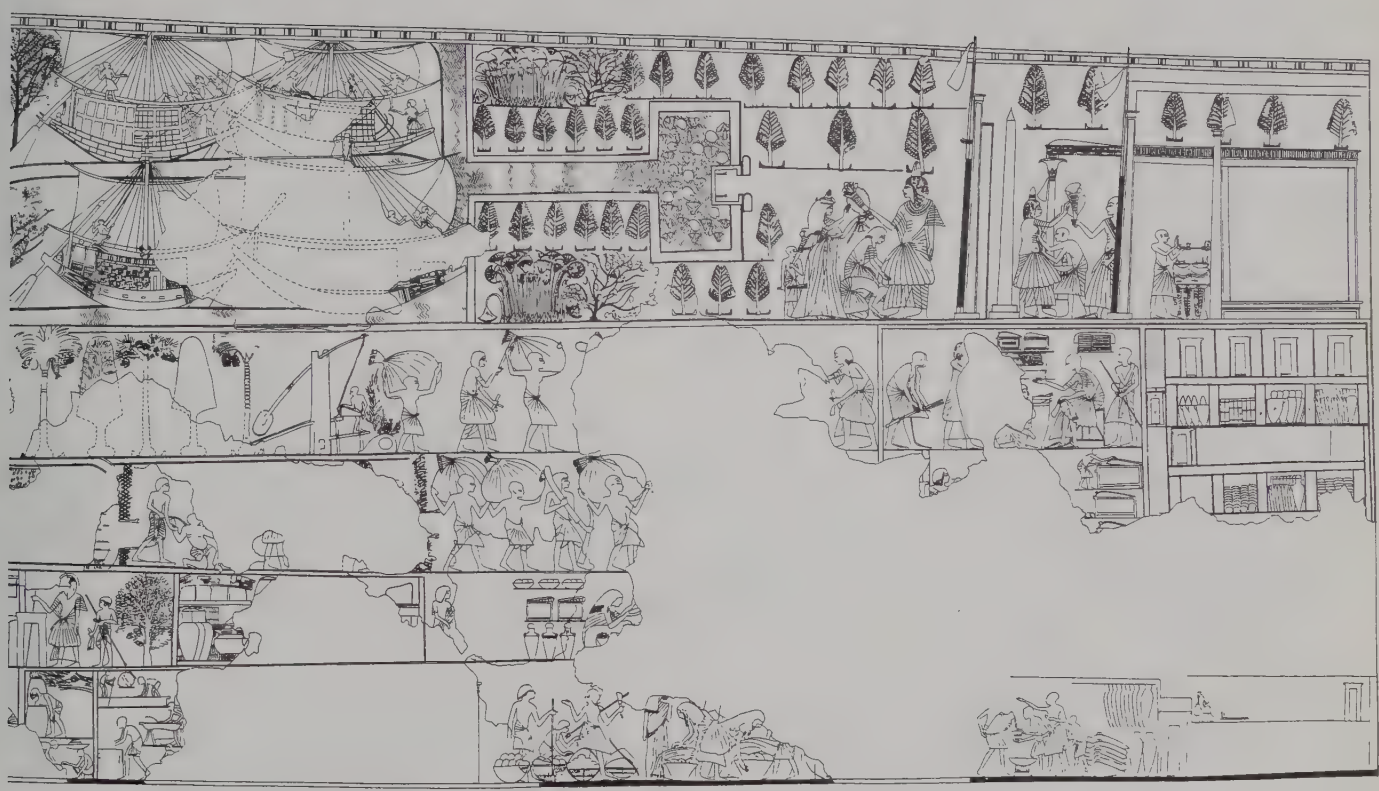

Fig. 3
Partie droite (est) de la paroi nord.

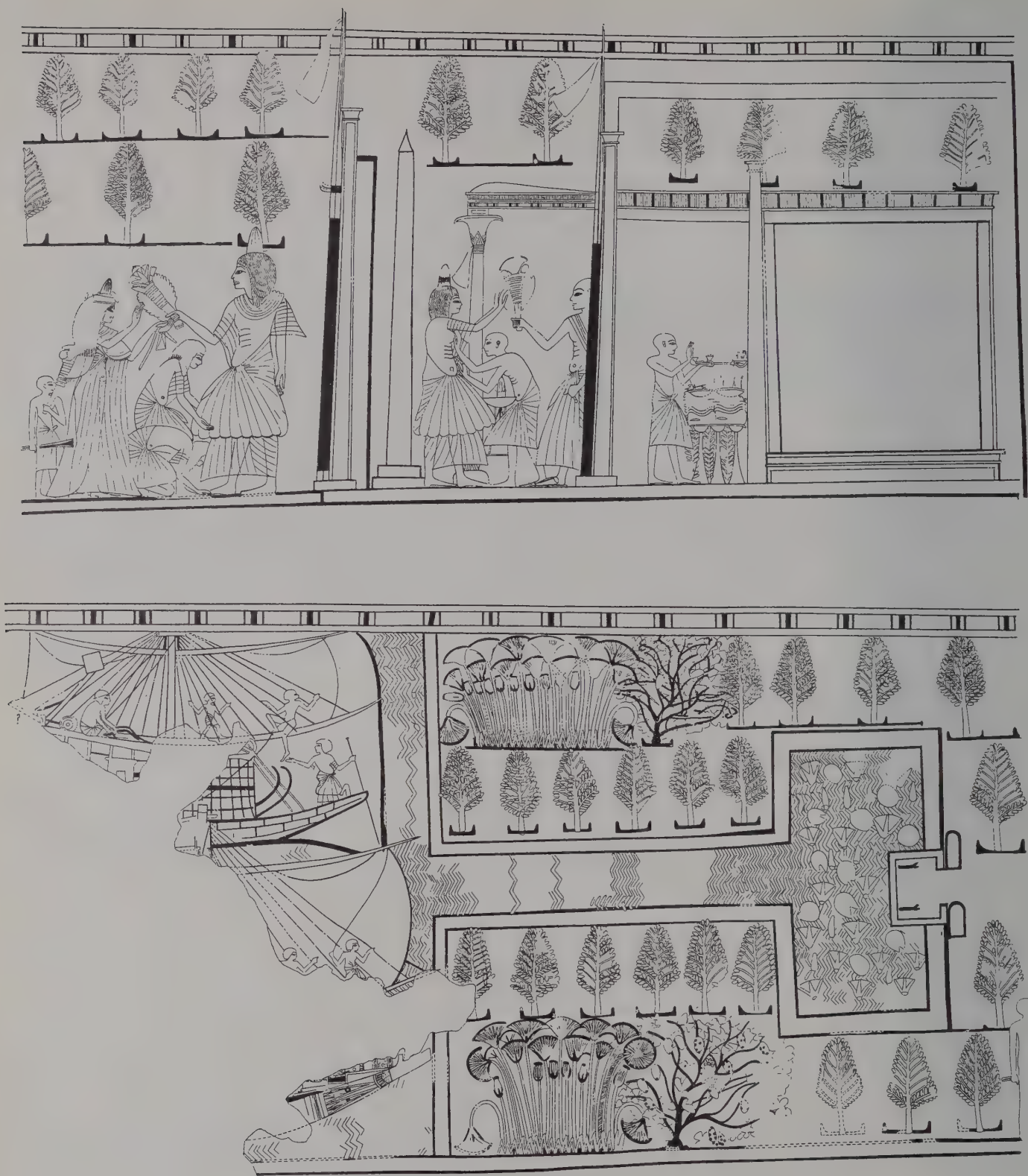

Fig. 4
Détail de la récompense de Neferhotep au temple d'Amon.

Un socle de statue au nom de Séthi II

AGNÈS CABROL

I. Description de l'objet *(Pl. 5A et B)*

Tout récemment, j'ai reçu l'aimable autorisation de publier ce socle de provenance inconnue, en circulation dans le commerce parisien. Il s'agit d'un bloc de quartzite compact, de couleur rouge-violacé, taillé en forme de socle rectangulaire oblong, à l'avant brisé sur toute sa largeur, mais dont la partie arrière est de forme arrondie. Toute la partie centrale du dessus de la pièce est évidée suivant la forme générale du socle. Le dessous de la pièce n'est pas parfaitement plat, voire légèrement bombé, et il y a un espace régulier d'1 cm environ entre le rebord inférieur et le dessous de l'objet.

Les dimensions principales sont les suivantes :

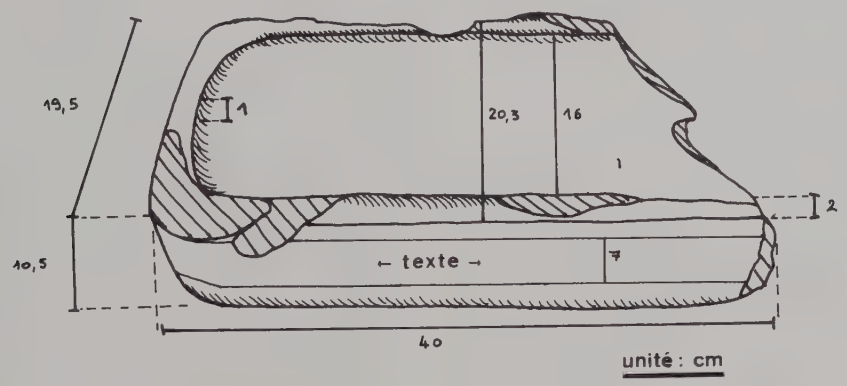

Fig. 1
Croquis du socle indiquant les dimensions principales et l'état de conservation.

Une bande d'inscriptions est gravée en léger creux sur le pourtour du socle, encadrée par deux lignes qui délimitent un registre de 7 cm de hauteur. Partant de l'avant du socle, et donc en sens contraire, deux phrases de texte se rejoignent non pas au milieu du petit côté arrière, comme le souhaiterait la symétrie, mais 2 cm à droite de cet axe.

Il s'agit de la titulature de Séthi II :

Fig. 2 a : Texte de la partie gauche du socle (A).

Fig. 2 b : Texte du côté droit (B).

Texte A : *[...] [Ḥr n] nwb ʿ3-nr.w-m-t3.w-nb.w nsw bj.ty Wsr-ḫpr.w-Rʿ Stp-n-Rʿ s3 Rʿ [Sth̲.y]- Mrj-n-Ptḥ s.ḥtp(w) jb ~ n Tmw*

«[...] [Que vive ?] (a) L'Horus d'Or " Grand-d'Effroi-sur-Toutes-les-Terres", le roi de Haute et Basse Egypte "Ouser-Kheperourê Setepenrê", le Fils de Rê "Séthi Aimé-de-Ptah" (b), dont le cœur est apaisé par Atoum (c) (d)».

Texte B : *[K3 nḫ.t wr] pḥ.ty Nb.ty nḫ.t-ḫpš dr-pḏ.wt 9 nsw bj.ty Wsr-ḫpr.w-Rʿ Stp-n-Rʿ s3 Rʿ [Sth̲.y]-Mrj-n-Ptḥ*

« Le Taureau Puissant, Grand de Force, celui des Deux Maîtresses "le Puissant-de-Force, Celui-qui-Maîtrise-les-9-Arcs", le roi de Haute et Basse Egypte "Ouser-Kheperourê Setepenrê", le Fils de Rê, "Séthi Aimé-de-Ptah" (b)».

II. Commentaire du texte

(a) : cette lacune doit sans doute être restituée en fonction de la longueur du texte symétrique. Il faudrait donc rajouter environ 5 cm à la plus grande mesure d'un long côté, ce qui porterait le socle à 45 cm de long. Mais toute la partie antérieure du socle étant manquante, on peut supposer que le texte commençait en fait à cet endroit, et que la titulature débutait classiquement par un *ʿnḫ* axial.

(b) : dans les deux cartouches du nom de Fils de Rê du roi, les figures du dieu Seth ont été légèrement arasées, mais leur contour est encore identifiable.

(c) : la formule « *s.ḥtp(w) jb n* + dieu N » semble fort peu répandue, à ma connaissance (bien moins que la simple forme *s.ḥtp* + dieu N) : elle paraît unique lorsque mise en rapport avec le dieu Atoum[1]. La traduction qui en est proposée est celle d'une forme verbale relative perfective[2], dont le sens concorde avec celui de l'épithète fréquemment consécutive à la titulature royale, à savoir « un roi N aimé d'un dieu N ». Mais la signification inverse reste possible, et on peut également lire ici « (Séthi II) qui apaise le cœur d'Atoum ». L'un des parallèles que j'ai rencontré en fait une action divine : sur deux blocs de la Chapelle Rouge

1. Cette expression n'est pas recensée par K. Mysliwiec, dans *Studien zum Gott Atum*, Band I : *HÄB* 5, 1978, et Band II : *HÄB* 8, 1979.

2. A.H. Gardiner, *E.G.*, Oxford, ed. 1982, p. 297-308, § 380 à 389, 3.

de Karnak[3], Amon-Rê « satisfait [...] le cœur »[4], et Amonet fait de même[5].

Une expression tout à fait identique rentre dans la titulature du roi Pédoubastis II : son nom de Roi de Haute et Basse Egypte est *s.ḥtp-jb-n-Rᶜ*[6]. Enfin, un autre exemple provient du texte plus tardif de la statue de Djed-Hor-Le-Sauveur[7] : dans le paragraphe qui donne la liste de ses épithètes et titres, Djed-Hor est dit « satisfaire le cœur du seigneur des dieux » (*s.ḥtp jb n p3 nb nṯr.w*)[8].

(d) : la graphie du nom d'Atoum est réduite à l'une de ses plus simples expressions, sans déterminatif, ce qui n'est pas exceptionnel, bien que moins courant que les formes complètes[9].

III. Analyse de l'objet

Il existe un parallèle mis au jour par L. Habachi à l'est du temple de Louqsor[10]. Il s'agit d'un piédestal de quartzite, sans doute support d'une statue de Séthi II, dont les caractères sont quasiment identiques à ceux du socle, hormis : les dimensions (93 cm de long sur 30 cm de haut), la forme de l'arrière de la pièce (rectangulaire), et certains aspects du texte (disposition et épithètes de Séthi II).

Que pouvait supporter ce socle ? En raison de ses dimensions et des proportions de l'objet porté qu'elles sous-entendent, l'un des types statuaires qui vient à l'esprit est le sphinx[11].

En effet, rares sont les autres attitudes qui permettraient un raccord harmonieux avec ce support ; cependant, certaines statues ne peuvent être totalement écartées, comme celles qui montrent un roi allongé, un genou replié en avant et présentant un objet, bien que les exemples connus semblent beaucoup trop longs et minces pour concorder avec la masse supposée ici[12] ; il est par ailleurs bien rare que le lit[13] qui fait corps en général avec ce type de statues, possède une partie arrière arrondie comme ici.

Néanmoins et dans cette perspective, il faut signaler deux statues de Séthi II, publiées sans photographies et avec très peu de dimensions : la première[14] est une figure naophore de Séthi II agenouillé, en grès (dénomination qui peut recouvrir le quartzite) qui mesure 59 cm de haut. L'intérêt de cette statue réside dans les textes qui se trouvent sur le naos et le pourtour de la base, car

3. P. Lacau et H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, I, Le Caire, 1977, p. 52 § 69 et p. 291 § 478.

4. *Ibid.*, p. 52 § 69.

5. *Ibid.*, p. 291 § 478. A cet endroit (et p. 52 § 69), les auteurs commentent l'expression de la manière suivante : « On sait que la formule *shtp-f ìb* ou *shtp-s ìb* accompagne le dieu ou la déesse, uniquement dans les scènes d'embrassement ».

6. J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen, MÄS* 20, Berlin, 1984, p. 272. Par ailleurs, l'emploi de la formule voisine de celle qui nous intéresse, *Shtp-jb-Rᶜ*, est bien connue dans le contexte de noms royaux ou de particuliers.

7. E. Jelinkowa-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her le Sauveur, BdE* 23, 1956, p. 127-9, ligne 141 du texte hiéroglyphique.

8. Traduction *ibid.*, p. 129.

9. K. Mysliwiec, *op. cit., HÄB* I, p. 59.

10. L. Habachi, « Clearance of the area to the east of Luxor temple and discovery of some objects », *ASAE* 51, 1951, p. 447-68, objet II, p. 453-5, fig. 2-4.

11. Je ne mentionnerai ici que les compositions dont des parallèles sont connus : mais ce socle peut également avoir été un support de statue divine, voire un élément dont l'aspect d'origine a été modifié en vue d'un deuxième emploi, ou encore dans le cadre d'une restauration (voir par exemple A.-P. Zivie, « Un monument associant les noms de Ramsès Ier et de Séthi Ier », *BIFAO* 72, 1972, p. 99-114).

12. Pour un exemple de ce type, voir le Catalogue d'exposition *Ramsès-le-Grand*, Paris, 1976, p. 233, cat. XLIX, qui montre une statuette de Ramsès II présentant un petit autel couché sur les branches de l'arbre Iched. On peut également citer l'attitude du « meunier », et pour l'illustrer, la statue dédiée par Amenhotep sous Amenhotep III : voir L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Köningen und Privatleuten*, III, Berlin, 1934, statue CGC 763, p. 78, pl. 141.

13. J'emploie le terme « lit » pour désigner le volume allongé sur lequel est couché le sphinx, et qui fait corps avec lui, le tout étant monolithe. C'est une partie distincte du socle proprement dit, qui est le support en général rapporté ou maçonné soutenant l'ensemble.

14. PM IV, 58 ; L. Borchardt, *op. cit.*, IV, p. 124-5, CGC 1239. Elle provient de Tell el-Yahoudieh et est citée dans E. Naville, *Mound of the Jew and the City of Onias* et F. Ll. Griffith, *The Antiquities of Tell el-Yahudieh, EEF* 17, Londres 1887-90, p. 10 note 1. Voir également K*RI* IV, 245.

Séthi II est dit « aimé d'Atoum » à quatre reprises. Cependant et à mon avis, il faut sans doute écarter cette statue de ce dossier car elle comporte un pilier dorsal, et il est difficile voire impossible de le faire correspondre avec l'arrière du socle arrondi. La seconde[15] laisse tout autant dans l'incertitude : il s'agit de la partie inférieure d'une statue « en grès compact » (quartzite ?) du même roi, naophore également, haute de 61 cm et longue de 46 cm (ce qui correspond à l'estimation de la longueur du socle). Séthi II est « agenouillé sur un socle rectangulaire » ; la partie arrière n'est pas plus décrite.

Il peut donc s'agir ici d'un socle supportant un sphinx à l'origine : en effet, ce type de statues possède les proportions nécessaires et pour la majorité, un lit arrondi à l'arrière[16]. Dans cette catégorie, le genre assez courant de l'anthroposphinx actif[17] ne me semble pas non plus correspondre aux proportions évoquées. En effet, cette catégorie de sphinx implique un lit assez allongé, beaucoup moins large que long et moins propice que celui de l'anthroposphinx classique (tête royale sur corps de lion couché). Enfin, le principe d'un sphinx « encastré » dans un socle d'un matériau identique ou différent est connu[18]. Il est malgré tout impossible de conclure seulement d'après l'étude des caractères du bloc.

Un autre argument peut soutenir l'hypothèse du sphinx et permettre d'envisager une provenance pour cet objet. Il s'agit de la présence dans le texte de la formule en rapport avec Atoum, dont le sphinx est bien souvent une image[19]. Dans ce cadre, l'un des monuments les plus connus est le naos de Pithom (Tell el-Maskhouta), exposé dans les jardins du Musée du Caire[20] ; il consiste en un naos de quartzite dédié par Ramsès II à Atoum qui entoure une large dalle tenant lieu de lit à un androsphinx offrant.

Le matériau employé et la mention d'Atoum font penser à Héliopolis et une telle provenance peut être envisagée pour le socle. Mais ce n'est qu'une des directions possibles, car, comme le montre le naos de Pithom par exemple, beaucoup d'objets de ce type peuvent provenir d'autres sites du Delta, voire de toute l'Egypte, et les épithètes qui mettent le roi en rapport avec Atoum se retrouvent sur bien d'autres monuments[21].

Ce socle est une pièce supplémentaire à verser au dossier de la prédilection de Séthi II pour l'emploi du quartzite d'une part et pour Atoum d'autre part, si l'on en croit la fréquence[22] de ses mentions et l'exemple du protocole d'ouverture du papyrus Anastasi VI[23], qui accompagne la titu-

15. PM IV, 76 ; A.E. Naguib, « Sur un fragment de statue de Seti II trouvé à Atfih », *ASAE* 3, 1902, p. 213-4 et K.A. Kitchen, *ibid.*, p. 247.

16. Voir quelques exemples : sphinx d'Amenhotep Ier, G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, Le Caire, 1906, CGC 42033 ; Amenhotep II, G. Legrain, *ibid.*, CGC 42079 ; Amenhotep III, faïence bleue, Cat. *Amenophis III, Le Pharaon Soleil*, Paris, 1993, p. 184, cat. 32 (MMA n°1972. 125) ; d'autres sphinx du Nouvel Empire retrouvés dans la cachette du temple de Louqsor présentent ces caractéristiques : M. El-Saghir, *Das Statuenversteck im Luxortempel*, Mainz, 1991, p. 42-3 (sphinx de Toutankhamon), p. 47 (Thoutmoside), p. 74 (Amenhotep III).

17. Je classe dans cette catégorie tous les sphinx qui présentent un objet, qu'il s'agisse d'une table d'offrande ou encore d'un vase spécifique dans un contexte déterminé : par exemple, le sphinx de la fin de la XVIIIe dynastie qui est dans la première cour du temple d'Amon de Karnak, placé perpendiculairement à l'axe principal, participe aux épisodes de sortie du vase d'Amon lors de l'application des rites de l'eau sur le dromos ouest du temple, par l'intermédiaire du vase qu'il présente à la procession. Pour cette cérémonie, voir C. Traunecker, « Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa », *BIFAO* 72, 1972, p. 195-236.

18. Voir le sphinx d'Amenhotep III de la cachette de Louqsor, M. El-Saghir, *op. cit.*, p. 74 : il s'agit d'un androsphinx de grauwacke comportant un lit à arrière arrondi, encastré dans un socle de grès : les dimensions (51 cm de long sur 21 cm de large) correspondent approximativement à celles du socle de Séthi II, ce qui permet de proposer environ 40 cm de long sur 15 de large pour l'éventuel sphinx disparu.

19. K. Mysliwiec, *op. cit.*, I, p. 12-30.

20. *Ibid.*, p. 174, n°1 et pl. I-III. Caire sans numéro. Un bloc du naos est présenté au Musée du Louvre, E. 20.572.

21. Pour rester dans la catégorie des sphinx, l'un des socles monumentaux d'un sphinx de Séthi Ier formant une partie du dromos de son temple de Millions d'Années à Thèbes précise que le roi est « aimé d'Atoum dans Thèbes, Maître des Deux Terres et d'Héliopolis » (PM II, p. 408 ; *KRI* I, 33-35).

22. Voir la statue Caire CGC 1239 par exemple.

23. *LEM*, p. 72.

lature du roi des formules « possesseur de couronnes comme Atoum », et « aimé d'Atoum, Seigneur des Deux Terres et d'Héliopolis ».

A PEDESTAL OF A STATUE BEARING THE NAME OF SETI II

A small quartzite statue pedestal in circulation on the market bears the titles of Seti II, amongst which appears a rare formula which may be translated as « whose heart is appeased by Atum » (*s.ḥtp(w) jb-n Tmw*). This pedestal could well have supported a sphinx, iconographic type frequently associated with Atum, and have come from Heliopolis.

Reconnaissance préhistorique dans la pointe orientale du Delta du Nil

ISABELLA CANEVA

La reconnaissance de la Mission Archéologique Franco-Egyptienne de Tell el-Herr dans le Delta nord-oriental sinaïtique a poursuivi durant la campagne 1992 des recherches préhistoriques dans l'arrière pays dunaire des lagunes côtières, à l'est du Canal de Suez, entre la ville d'El-Qantara et le village de Balouza[1]. Comme l'étude géomorphologique l'avait déjà souligné préalablement[2], la zone côtière moderne remonte à des formations sédimentaires deltaïques très récentes, ce qui exclut la possibilité que des vestiges préhistoriques y soient retrouvés en surface. C'est donc au sud de la ligne côtière marquée par le maximum de la transgression flandrienne, autour de 6 000 avant J.-C., que la Mission a concentré ses recherches préhistoriques.

A la suite des résultats déjà obtenus lors de la campagne précédente[3], les recherches dans la bande autour de la zone appelée H dans l'exploration effectuée par une équipe israélienne dans les années 70 dans toute la région du Nord-Sinaï, entre Gaza et le Canal de Suez[4], ont été arrêtées. Dans cette zone, les recherches en 1991 avaient localisé de nombreuses installations gréco-romaines et islamiques encore bien visibles dans les espaces interdunaires, mais aucune station pré-

1. L'équipe préhistorique comptait, en particulier, Mme Isabella Caneva, préhistorienne, Université de Rome « La Sapienza », M. Bruno Marcolongo, géomorphologue, C.N.R. Padoue, M. Alberto M. Palmieri, sédimentologue, C.N.R. Rome, Mme Linda Guazzotti, géologue informatique, Soc. Ecoplanning, Rome, M. Stefano Savona, étudiant de préhistoire du Proche-Orient à l'Université de Rome « La Sapienza » et M. Rifat el-Gandi, inspecteur du Nord-Sinaï. M. Guy Wagner, helléniste, C.N.R.S., membre de la Mission archéologique, a souvent participé aux activités sur le terrain de l'équipe préhistorique. On tient ici à remercier M. Mohamed Abd el-Samie, inspecteur en chef du Sinaï et membre de la Mission, qui a beaucoup aidé l'équipe préhistorique dans son organisation, a souvent participé à l'exploration et a surtout facilité la phase préliminaire de contacts entre la Mission et les tribus du désert.

2. Voir en particulier le rapport donné et la bibliographie citée par B. Marcolongo, « Evolution du paléo-environnement dans la partie orientale du Delta du Nil depuis la transgression flandrienne (8 000 B.P.) par rapport aux modèles de peuplement anciens », *CRIPEL* 14, 1992, p. 23-31.

3. I. Caneva, « Le littoral nord-sinaïtique dans la préhistoire », *CRIPEL* 14, 1992, p. 33-38.

4. E.D. Oren, « The Overland Route Between Egypt and Canaan in the Early Bronze Age », *IEJ* 23, 1973, p. 198-205.

historique. L'absence de tout site préhistorique dans la zone prospectée a été imputée à un modèle d'installation humaine très faible, qui avait été facilement effacé par des constructions dunaires successives. Ces conclusions ont fait réorienter les explorations vers la partie occidentale de la zone en concession. C'est dans cette zone qu'une brève reconnaissance géologique à la fin de la campagne 1991, guidée par l'observation des images satellite SPOT, avait déjà mis en évidence des caractéristiques géomorphologiques différentes du reste de la région. Effectivement, le système dunaire semble être composé au moins de deux complexes, à considérer probablement en séquences chronologiques, montrant chacun une forme et une orientation de dunes différentes. Le complexe oriental, exploré en 1991, est constitué de grandes dunes incohérentes, toujours actives, marchant vers le N.E. avec un front plus ou moins concave, orientées en direction N.O.-S.E. Le complexe occidental, par contre, montre des dunes moins élevées, inactives, couvertes d'une faible végétation, disposées en cordons orientés S.O.-N.E., parallèles à la direction du vent et perpendiculaires aux dunes de la zone orientale. Dans les corridors interdunaires de ce dernier complexe, qui semble remonter à une époque plus ancienne que l'autre, et qui présente des vallées interdunaires non pas remplies par le sable des dunes actives, mais au contraire vidées et érodées par le vent qui souffle dans leur direction même, on supposait que les traces d'une éventuelle occupation prédynastique pouvaient toujours être visibles. D'autres indications dans ce sens étaient d'ailleurs suggérées par les trouvailles protodynastiques du début du siècle à El-Beda, situé entre les deux complexes[5], aussi bien que par les résultats de l'exploration israélienne, qui n'avait localisé dans cette zone plus occidentale des sites prédynastiques qu'à l'est de Bir el-Abd[6].

La campagne 1992

Une brève campagne de prospection a eu lieu en mai 1992. La zone choisie pour la recherche préhistorique fut tout d'abord comprise entre la zone H et la zone T de l'exploration israélienne, à l'ouest de la zone explorée en 1991 (*Fig. 1*). Ensuite, l'exploration a aussi inclus une bande irrégulière de 5-8 km au sud de la zone T, avec des parcours entrant profondément dans le désert. Une zone au nord de la zone T, aux bords de la ligne de côte plus ancienne, a aussi été prospectée, en suivant les progrès de la construction du Canal de la Paix, qui a déjà creusé des sections profondes dans les dépôts alluviaux. La zone T elle-même a fait l'objet d'une nouvelle exploration qui a relocalisé les sites explorés par l'équipe israélienne. L'exploration effectuée au cours des deux campagnes couvre finalement une extension totale d'environ 120-130 kilomètres carrés à l'est du Canal de Suez et au sud des lagunes entre El-Qantara et Balouza.

Etant donné la différence morphologique du terrain par rapport à celle de la zone explorée en 1991, terrain caractérisé ici par des dunes basses et compactes, la prospection a été faite cette fois à l'aide d'une petite jeep et à pied, non plus à dos de chameau, ce qui a permis la couverture d'une surface beaucoup plus vaste.

En prenant la direction du désert à partir du village de Balouza, sur la route côtière sinaïtique entre El-Qantara et El-Arish, on rencontre d'abord le petit village de Shohatt, après lequel on tourne vers l'ouest suivant une route stabilisée qui descend vers le Canal de Suez. La prospection a été effectuée à partir de cette route et en faisant référence aux points de repère facilement localisés sur la route aussi bien que sur les cartes au 25 000e. L'aide de photos satellites soviétiques

5. Il s'agit d'un groupe de vases intacts, datés probablement de la 1re dynastie, dont le contexte de découverte n'a malheureusement jamais été précisé, mais dont on a localisé le lieu de provenance, maintenant enseveli sous une dune : J. Clédat, « Les vases de El-Béda », *ASAE* 13, 1914, p. 115-121.

6. E.D. Oren, « Early Bronze Age Settlement in Northern Sinaï : a Model for Egypto-Canaanite Interconnections » in P. de Miroschedji, ed., *L'Urbanisation de la Palestine à l'Age du Bronze Ancien, BAR* 527, Oxford, 1989, p. 389-405.

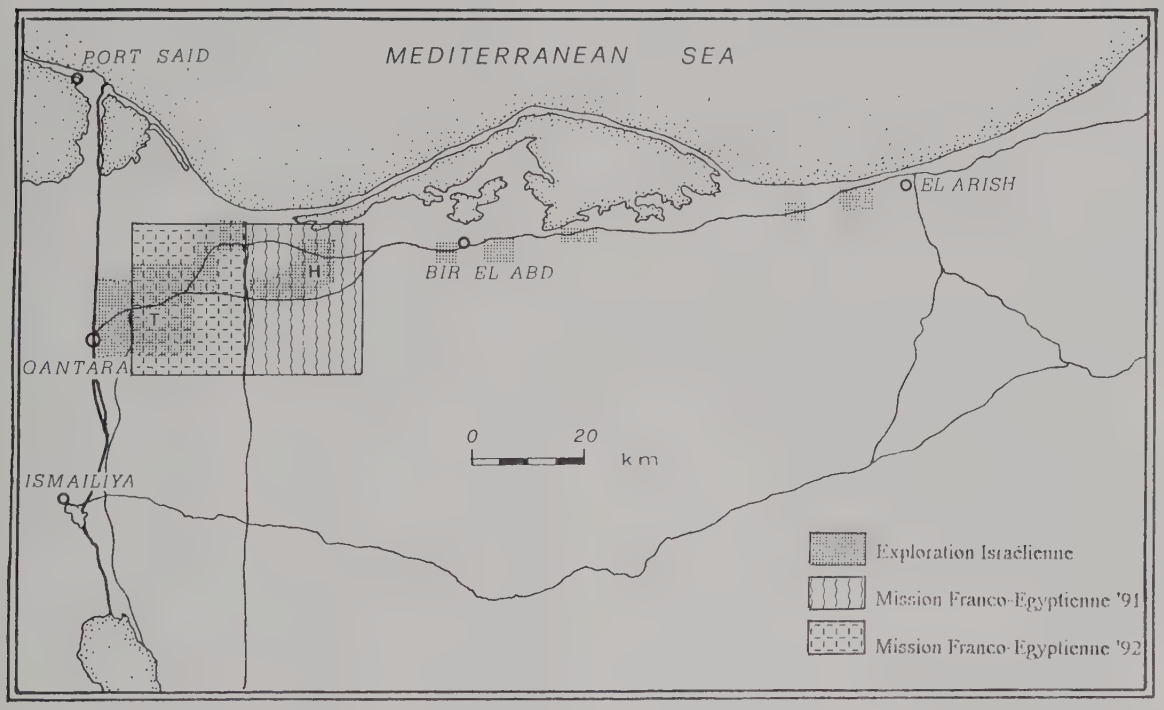

Fig. 1
Les zones d'exploration préhistorique au Sinaï nord-occidental

SOYUZ KFA 1000 à grande résolution, maintenant disponibles, a été fondamentale non seulement pour la localisation plus précise sur le terrain des points indiqués sur les cartes, mais surtout pour identifier et interpréter les caractéristiques géomorphologiques du sol. On a pu ainsi rationaliser l'orientation de la recherche sur le terrain, en suivant en particulier des parcours significatifs établis à l'avance sur les cartes.

L'intervention humaine dans ces zones est beaucoup plus intense que dans la zone orientale. Les espaces interdunaires, aussi bien qu'une partie des dunes, sont très souvent cultivés en palmeraies ou bien en champs de melons ou de pastèques, ce qui exige l'installation de systèmes complexes d'irrigation. Les puits sont très nombreux puisque l'eau est à seulement 3 m de profondeur dans le fond des vallées entre les dunes, contre les 8-10 m de la région orientale. Un autre genre d'intervention est dû à l'occupation militaire de ces régions, qui a dans certains cas changé l'aspect du paysage. De nombreuses routes ont été creusées à travers les dunes ou bien construites dans les espaces interdunaires, parfois avec du matériel argileux et caillouteux qui provient de différents dépôts archéologiques côtiers. Tout cela rend encore plus aléa-

toire la prospection archéologique dans ces régions.

L'inactivité des dunes est évidemment un facteur très favorable à l'agriculture, mais elle a dû l'être en général pour les installations humaines dans le passé. Ces installations semblent ici se succéder sans interruption, comme le suggère le matériel archéologique assez mélangé recueilli en surface, bien qu'aucune trace de stratigraphie ne soit visible dans ces dépôts. Des petits tests de fouille effectués dans plusieurs sites ont démontré l'absence de dépôts stratifiés dans cette zone comme dans celles explorées en 1991. En fait, c'est probablement l'érosion éolienne qui a emporté les sédiments fin des dépôts, en mettant en surface tous les objets lourds. La même situation avait déjà été observée dans la zone orientale du Nord-Sinaï par les archéologues israéliens[7].

Douze nouveaux sites ont été repérés. Toujours situés dans les espaces interdunaires, le long de la pente nord-occidentale des cordons sableux, ou sur le fond des vallées, ils sont souvent difficiles à reconnaître. Ils sont constitués de grandes zones sans aucune délimitation de hauteur ou de couleur, où de faibles concentrations de poterie sont dispersées en surface. A côté du matériel archéologique, des traces indirectes d'une occupation humaine sont quelquefois offertes par la présence en surface de coquilles de certains types d'escargots, qui occupent normalement les sols humides des campements humains des régions désertiques après leur abandon (communication personnelle de M. Gautier). Le matériel céramique repéré est très mal conservé et largement atypique, ce qui rend son attribution culturelle très difficile. Il s'agit de tessons très petits, très dispersés, dont la surface exposée, et donc la couleur et l'éventuel engobe ou décor, facteurs principaux d'identification, sont souvent détériorés ou altérés par le vent et le sable. Les objets de pierre sont extrêmement rares, les ossements et les restes botaniques sont absents.

Les installations islamiques sont les plus fréquentes, avec parfois des restes de constructions en briques. Les sites islamiques sont les seuls où non seulement des tessons de poterie mais aussi des objets en métal, en verre, etc., peuvent être repérés. Aucune trace de structures, y compris foyers, puits de conservation, trous de poteaux, etc., n'a été observée pour les périodes plus anciennes. Une fréquentation d'époque byzantine semble pourtant être attestée par des tessons d'une céramique caractéristique rouge et polie, identifiée par M. G. Wagner. Une présence ptolémaïque pourrait aussi être proposée.

Dans quelques cas, l'érosion du fond des vallées a mis en lumière un dépôt sableux sous-jacent, brun et compact, qui pourrait être le sol d'une occupation prédynastique, précédant la formation dunaire visible aujourd'hui. C'est le cas, par exemple, du site de Abu Zedl, le seul qui ait donné de l'industrie lithique (deux lamelles en silex) et un tesson de vase en céramique grise à profil sinueux, qui pourraient être attribué au prédynastique égyptien (*Fig. 2*). Le matériel prédynastique, en tout cas, est absent dans sa forme classique, quoiqu'il ne soit pas exclu qu'une partie de la poterie grossière présente dans tous les sites puisse être attribuée à des populations locales contemporaines du prédynastique égyptien. Le matériel chalcolithique et proto-urbain de Palestine semble aussi être absent. Une étude typologique préliminaire sur la céramique égyptienne et palestinienne de cette époque, qui a pu être effectuée par M. Stefano Savona, membre de la Mission, grâce à l'amabilité de nombreux collègues des Universités et des Musées en Egypte et en Israël, sur des collections préhistoriques de différents sites des deux pays, aurait pour l'instant écarté l'attribution de la céramique recueillie dans ces zones du Delta oriental à quelqu'une des cultures préhistoriques d'Egypte et de Palestine.

7. E.D. Oren, *o.c.*, voir note 6.

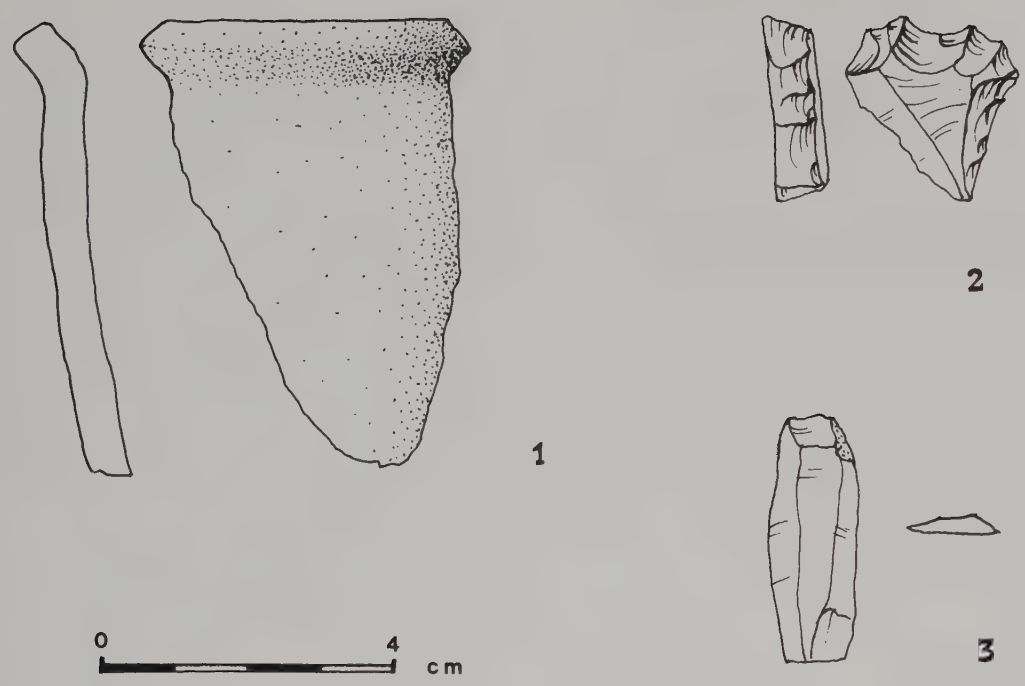

Fig. 2
Fragment de poterie et instruments lithiques recueillis en surface au sud de la zone T.

Conclusions

Les conclusions de cette deuxième campagne ne peuvent pas encore être considérées comme définitives. Les limites de cette étude sont définies d'un côté par la petite extension de la zone explorée, de l'autre côté par la nature même du territoire et des trouvailles. Ces données de surface faibles et dispersées ne sont pas suffisantes pour reconstruire une séquence archéologique de référence, d'autant qu'elles proviennent d'un territoire qui n'a jamais eu une tradition d'études préhistoriques bien consolidée dans des fouilles systématiques comme c'est le cas en Egypte et au Levant. Les résultats de l'exploration israélienne, qui s'est déroulée systématiquement et intensivement pendant plusieurs années dans ces régions, et dont la publication définitive est actuellement en préparation par Eliezer Oren et ses collaborateurs, pourra certainement tracer le cadre de référence qui nous manque pour l'instant. Cependant, des considérations générales sur les caractéristiques du territoire et de son modèle de peuplement ancien peuvent être retirées de ces explorations préliminaires.

A la différence de la région côtière, où les sites pharaoniques à caractère monumental semblent être nombreux, ce qui témoignerait d'une occupation intense et prolongée de la région au moins à partir du deuxième millénaire avant J.-C., l'arrière-pays ne semble avoir été occupé qu'à partir de l'époque ptolémaïque. L'absence de traces

pharaoniques dans la région désertique n'est pourtant pas surprenante et pourrait probablement être attribuée à un modèle d'occupation stratégique de ce territoire. Il s'agirait d'une occupation non pas colonisatrice, avec un peuplement général de la région, mais plutôt en fonction d'un contrôle des zones plus importantes du point de vue militaire ou commercial, notamment les zones côtières, avec les ports de mer et fluviaux et les routes de communication aux bords du désert.

Le vrai peuplement de cette région remonterait donc plutôt à l'époque hellénistique. Cependant, cette occupation n'est jamais très intense ni de type urbain à toutes les époques reconnues, à l'exception, peut-être, de l'époque islamique, à laquelle on pourrait attribuer les rares restes architecturaux en briques. Non seulement l'absence de restes de structures d'habitation permanentes, mais la rareté et le mauvais état du matériel, ainsi que l'absence même de stratification dans les dépôts, sont le témoignage d'une occupation à caractère saisonnier. Une occupation permanente aurait favorisé l'ensevelissement immédiat d'objets, de déchets de travail et d'alimentation, etc., sous l'accumulation continue et abondante des débris de l'habitat, ce qui aurait permis la conservation des restes archéologiques même dans des conditions d'érosion éolienne très poussée, comme le démontrent les nombreux sites stratifiés du désert égyptien et soudanais[8].

L'absence d'une occupation préhistorique est frappante, si l'on pense à un modèle de peuplement général de la région, comme celui que l'on connaît pour les époques gréco-romaines. La présence d'une grande quantité de poterie grossière, rougeâtre, dont l'attribution culturelle est impossible sans une référence de fouille, pourrait bien être attribuée au moins en partie à une population locale contemporaine des cultures prédynastiques et proto-urbaines. La définition de ces cultures locales n'a d'ailleurs jamais été faite. On pourrait facilement supposer que ce territoire n'était pas simplement une route de passage entre les deux foyers d'urbanisation à l'est et à l'ouest, mais qu'il était par contre habité, plus intensivement même qu'aujourd'hui, par des populations pastorales, dont les traces archéologiques seraient très difficiles à retrouver. Comme Oren l'a plusieurs fois souligné[9], aucun échange commercial entre l'Egypte et la Palestine n'aurait pu avoir lieu dans ce pays inhospitalier sans que les caravanes aient été guidées et protégées par les tribus locales. Ces populations pourraient bien avoir tenu un rôle important dans les relations commerciales ou militaires entre l'Egypte et la Palestine, tout en gardant des caractéristiques culturelles indépendantes, comme les tribus de bédouins de la région le font encore aujourd'hui[10]. La présence de nombreuses traces de campements associés aux habitats chalcolithiques et de l'Age du Bronze dans la partie centrale et orientale de la bande côtière du Nord-Sinaï[11] est probablement un témoignage de l'existence de ce modèle ailleurs, dans le Sinaï du nord. Une concentration semblable de sites préhistoriques, cependant, n'existe pas dans la partie occidentale, où, même si l'on considère que des campements de cette époque pourraient être reconnus parmi les traces enregistrées, les véritables habitats manquent et le modèle d'occupation semble être différent. La définition des cultures locales et de leur modèle d'utilisation du territoire, bien qu'intéressante, ne donnerait en tout cas pas de renseignements utiles dans le cadre de ce travail : ce qui nous intéresse ici est plutôt la recons-

8. En Egypte, l'exemple de Maadi et des sites préhistoriques du Fayoum, avec leurs stratigraphies, leurs foyers et la richesse de leurs restes macrobotaniques, est frappant à ce sujet (G. Caton-Thompson et E.W. Gardner, *The Desert Fayum*). Au Soudan, dans les régions désertiques au nord de Khartoum, de nombreux sites du sixième millénaire avant J.-C. gardent des dépôts de plus d'un mètre d'épaisseur, ce qui a permis la conservation parfaite des ossements (cf. I. Caneva, ed., « Pottery using gatherers and hunters at Saggai : pre-conditions for food-production », *Origini* XII, 1983).

9. E.D. Oren, *o.c.*, voir note 6.

10. E.D. Oren, *o.c.*, voir note 6.

11. E.D. Oren, I. Gilead, « Chalcolithic sites in Northeastern Sinaï », *Tel Aviv* 8, 1981, p. 25-44.

truction du début de l'expansion territoriale de l'Egypte et de la Palestine en rapport avec la formation des structures urbaines dans les deux pays. En conclusion, si l'absence d'installations prédynastiques égyptiennes dans cette zone est à considérer comme définitive, il faudrait penser à un modèle d'occupation de ce territoire différent de celui qui a été bien reconstruit pour cette époque dans la partie centrale et orientale du nord du Sinaï[12]. On pourrait penser que le parcours entre la côte marécageuse et le désert n'était pas le préféré et qu'il y avait à l'intérieur de cette région d'autres itinéraires plus confortables ou plus protégés. Finalement, une explication différente est aussi possible : il s'agirait ici d'une région trop proche des centres urbains de l'Egypte d'un côté et des centres intermédiaires entre Egypte et Palestine des régions orientales du Nord-Sinaï de l'autre, pour qu'il soit nécessaire d'y établir aussi des étapes caravanières importantes.

A prehistoric survey in the easternmost regions of the Nile delta

During this second survey mission, research was concentrated in the zones called H and T by the Israeli team of the 1970's. An inactive dune complex, with more ancient inter-dune corridors, led to the hope of discovery of proto-dynastic remains, but intensive human intervention and aeolian erosion render uncertain the success of investigations in these regions. Islamic, Romano-Byzantine and perhaps also Ptolemaic installations are frequently encountered. In fact, the absence of prehistoric occupation is striking. Nevertheless, trial excavations may well enable the attribution of certain ceramics to a local proto-urban population.

12. Id., *ibid.*

Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta
Campagne 1992

MARYVONNE CHARTIER-RAYMOND et CLAUDE TRAUNECKER
note annexe de FRANÇOISE BRIEN-POITEVIN

Introduction

Les travaux pour la mise en culture du Nord-Sinaï menacent directement les zones archéologiques situées jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'est du canal de Suez. La poursuite en 1992 de la prospection archéologique franco-égyptienne (Université de Lille III — professeur Dominique Valbelle / Organisation des Antiquités de l'Egypte)[1] s'insère à présent dans le cadre de la collaboration internationale pour la sauvegarde des vestiges archéologiques de cette région sous la direction de Mohamed Abd el-Maksoud, directeur de la zone du Nord-Sinaï et directeur du projet international de sauvetage[2].

La troisième campagne de prospection franco-égyptienne dans le Nord-Sinaï a eu lieu du 8 avril au 25 mai 1992. Elle a été dirigée sur le terrain par Claude Traunecker, égyptologue, C.N.R.S. ; les participants ont été les suivants :

- Pour l'équipe égyptienne, Mohamed Abd el-Maksoud, directeur de la zone du Nord-Sinaï et directeur du projet international de sauvetage, Mohamed Abd el-Samie, inspecteur en chef dans le Nord-Sinaï, Rifaat el-Gandi, inspecteur dans le Nord-Sinaï.
- Pour la partie française et italienne : - l'équipe de prospection préhistorique opérant dans la zone des dunes : Isabella Caneva, préhistorienne (Université de Rome-La Sapienza, Italie), assistée de Stefano Savona, préhistorien doctorant - l'équipe de paléogeomorphologie : Bruno Marcolongo, géomorphologue (Université de Padoue-C.N.R., Italie), Alberto Palmieri, sédimentologue (C.N.R., Rome, Italie), Linda Guarnotti, mathématicienne-géologue - l'équipe française : Jean-Marc Vinçon, topographe (Guy Wagner, hellénisé, C.N.R.S.) et Jean-Yves Carrez-Maratray, hellénisé, C.N.R.S., qui ont travaillé dans la zone des Kanaïs ; Claude Traunecker, égyptologue,

1. Voir le rapport préliminaire des campagnes 1990 et 1991 par D. Valbelle *et al.* dans *CRIPEL* 14, 1992, p. 11-22.

2. Voir « Projet de sauvetage des sites antiques du Nord-Sinaï » dans *Dossiers en Egyptologie* 24, 1992, p. 7-12.

C.N.R.S. et Maryvonne Chartier-Raymond, égyptologue doctorante qui ont prospecté les lagunes et le marais pélusiaque.

Cet article se propose de rendre compte de cette campagne de prospection qui sera la dernière accomplie sous la forme actuelle et de tenter d'établir un bilan des travaux réalisés. Il traite du survey des secteurs des lagunes et de la zone pélusiaque à l'exception des sites des Kanaïs et de Péluse elle-même, les auteurs n'y ayant pas prospecté directement. Jean-Yves Carrez-Maratray et Guy Wagner publieront leurs résultats (voir *infra*, p. 105 et suiv.). Pour la même raison, les zones dunaires étudiées par Isabella Caneva et Stefano Savona seront présentées par leurs soins (voir *infra*, p. 37 et suiv.).

Il serait trop long et sans doute prématuré de publier ici l'intégralité de nos observations, dessins, plans, coupes, relevés, études de céramique, notes, etc., réunis au cours des travaux sur le terrain durant ces trois campagnes, mais ils restent, bien entendu, à la disposition des chercheurs concernés.

Le terrain

L'ensemble de la région archéologique menacée par le projet du Canal de la Paix peut se subdiviser en quatre grandes zones[3] (*Fig. 1*).

A. La zone dunaire

Le désert, au sud de notre zone de prospection, est un labyrinthe de collines basses avec une maigre végétation de steppe, parcourue par un système de dunes mobiles. Cette zone s'arrête sur une ligne allant approximativement du nord-est au sud-ouest, de Balouza à El-Qantara. L'absence de points de repère ainsi que le caractère répétitif du paysage, limité à un horizon réduit, impose la collaboration d'un guide pour qui veut la traverser en dehors des routes asphaltées actuelles[4]. De cette limite à la côte, orientée à l'inverse sud-est nord-ouest se succèdent trois zones, du désert vers la mer.

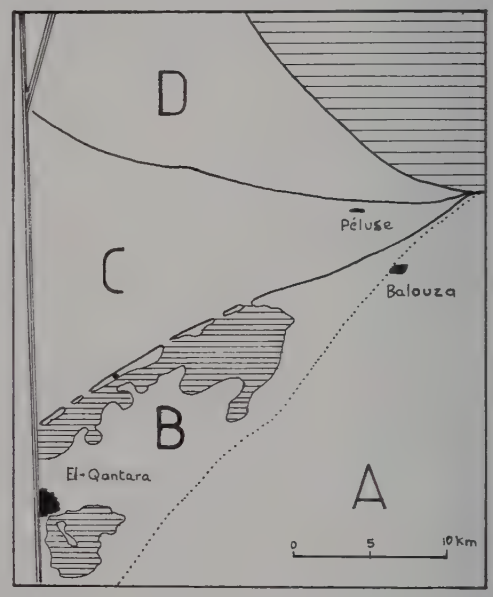

Fig. 1
Le terrain et ses subdivisions
(Dessin C. Traunecker)
A. La zone dunaire, B. La « Langue » et les lagunes post-flandrienne, C. La zone pélusiaque, D. La zone postpélusiaque.

3. La terminologie employée ici est due à B. Marcolongo. Voir aussi *CRIPEL* 14, 1992, p. 23-31.

4. A.H. Gardiner, *JEA* 6, 1920, p. 114 sq. ; parmi les voyageurs anciens voir par exemple Joos Van Ghistele, 1482-3 (*Voyageurs Occidentaux en Egypte*, Le Caire, IFAO 16, p. 10-16) ; A. Roccheta, 1599, *VOE* 11, p. 19-24 ; H. Castela, 1600-1, *VOE* 11, p. 121-133 ; G. Brémont, 1643-45, *VOE* 12, p. 154-157 ; A. Gonzales, 1665-1666, *VOE* 19, p. 12-18. Une partie des routes actuelles au sud de Balouza ont été faites par l'armée israélienne avec des remblais provenant de Péluse et riches en matériel archéologique.

B. La «langue» et les lagunes postflandriennes

Une ancienne ligne littorale approximativement parallèle à la limite des collines et ergs rejoint la côte actuelle un peu à l'est de Kanaïs. Elle est coupée par le canal de Suez à 5 km au nord d'El-Qantara. Le projet d'irrigation prévoit un canal de drainage longeant cette ligne de côte de la région de Kédoua au Canal de Suez (*Fig. 2*). Cette vaste steppe plate (un peu moins de 30 km de long pour une largeur de 6 à 7 km) et dégagée est particulièrement occupée par deux ensembles lagunaires : au sud-ouest, les lacs Ballah et un peu au nord, les deux lagunes d'Héboua communiquant entre elles par une sorte de goulot à la hauteur des sites d'Héboua I et II. Les lagunes d'Héboua, dépressions d'environ 1 m sous le niveau actuel de la mer, se sont formées pendant la transgression flandrienne (vers 6 000 avant J.-C.)[5]. Elles sont séparées de l'ancienne ligne de côte par un cordon littoral, étroite bande de terre de 200 à 500 m de large appelée «la langue» sur quelques cartes.

C. La zone pélusiaque

Plus au nord, une seconde ligne de côte fossile (cordon littoral de Qal'at et-Tina), rejoignant la côte actuelle approximativement au même endroit que la ligne postflandrienne se dirige droit vers l'ouest. Actuellement, elle est suivie par une ancienne route militaire remployant des matériaux archéologiques gréco-romains de Péluse et par le drain nord du projet d'irrigation qui la longe au sud. Cette ligne de côte détermine actuellement une vaste zone de marais[6], couverte de concrétions salines et difficile à parcourir. Seuls quelques kôms (kimân) antiques, tels Péluse, Tell el-Louly, Tell el-Fadda occidental, etc., émergent de cette immensité blanche et boueuse, parfois envahie par les eaux de pluie. A la fin du Ier millénaire avant J.-C., elle était parcourue par une extension de la branche pélusiaque du Nil bien visible sur les photographies aériennes[7] et satellites[8].

D. La zone postpélusiaque

Le même paysage d'une monotonie grandiose caractérise la quatrième et dernière zone allant de la rive pélusiaque à la côte actuelle orientée sud-est nord-ouest à l'inverse de l'ancienne côte postflandrienne.

La nature des sites répartis sur les marches de cette sorte d'escalier géologique (A, B, C, D) permet d'induire les dates approximatives de la formation de ces éléments du paysage[9]. La zone postpélusiaque (D) ne comprend que des sites médiévaux (Qal'at et-Tina, Qal'at Abou Mafreg) : son extension, qui a coupé Péluse de la mer et comblé son port, remonte probablement à la fin de l'antiquité[10]. Le fort de Qal'at et-Tina, fondé en 1424[11], était encore accessible depuis la mer en 1799[12]. Dans la zone pélusiaque (C), on ne

5. B. Marcolongo dans *CRIPEL* 14, 1992, p. 24.

6. Elle se présente comme un triangle d'une hauteur de 28 km (est-ouest) et une base (nord-sud) de 25 km.

7. Sneh et Weissbrod, dans *Science* 180, 1973, p. 59-61 ; dans *American Scientist* 63, 1975, p. 542-48. Cités par E. Oren dans *BASOR* 256, 1984, p. 8-9.

8. Voir *infra*, p. 51.

9. Sur les modifications du rivage voir J.-E. Goby, «Modifications des rivages de la Mer Rouge et de la Méditerranée à l'époque historique», dans *Bulletin de la Société d'études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez* (*BSEHGIS*), 5, 1953-1954, p. 23-43 avec bibliographie.

10. S. Tamari, *Qal'at al-Tina in Sinaï*, Istituto Orientale di Napoli. Supplemento n°16, vol. 38, 1978, fasc. 3, p. 5. Le port de Tina aurait été en usage de la première moitié du IIe siècle jusqu'au XVe siècle. Sur la branche pélusiaque à l'époque arabe : Prince Omar Toussoun, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil*, 1925, p. 13-17 (Pélusiaque), p. 133.

11. Construction actuelle de 1508 (S. Tamari, *o.c.*, p. 10-11).

12. Devilliers est chargé en 1799 de trouver à proximité de Katieh «un port de mouillage pour les barques plates qui devaient amener de Damiette, par le lac Menzaleh, les troupes et les munitions de la division Kléber, qui sous peu allaient se former à Katieh pour l'Expédition de Syrie». Il se rend à Péluse et observe «un peu plus à l'ouest, près des ruines du château de Tineh... la terminaison de l'ancienne branche du Nil que l'on nommait branche de Péluse, mais elle ne renferme plus que de la boue». En passant par un chenal conduisant

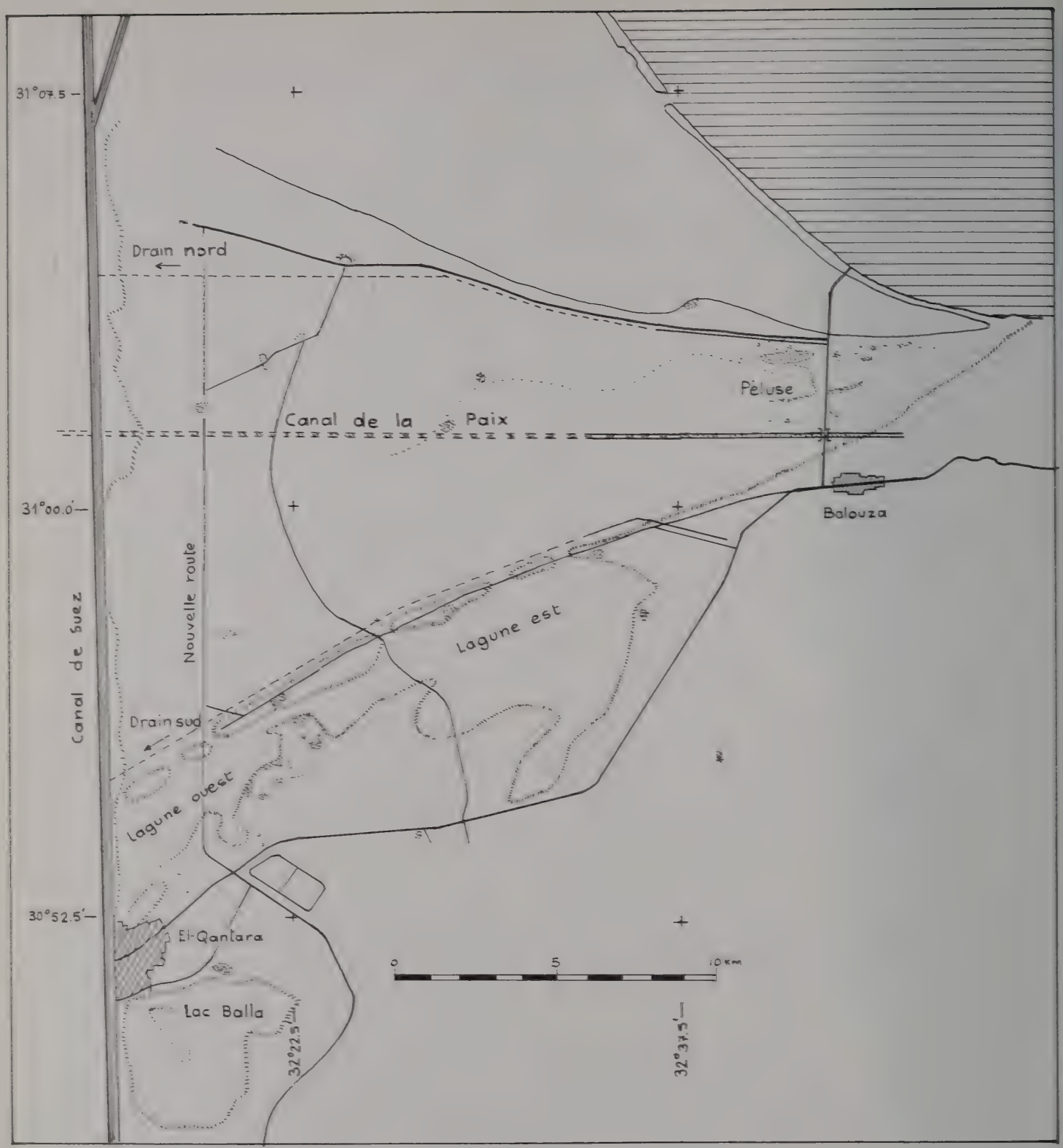

Fig. 2.
Carte de la région de Péluse / El-Qantara: routes et canaux
(Dessin C. Traunecker). Longitude Est 32° 37.500': lire 32° 30.000'.
Tracé des routes actuelles et le projet d'irrigation (Canal de la Paix et les drains).

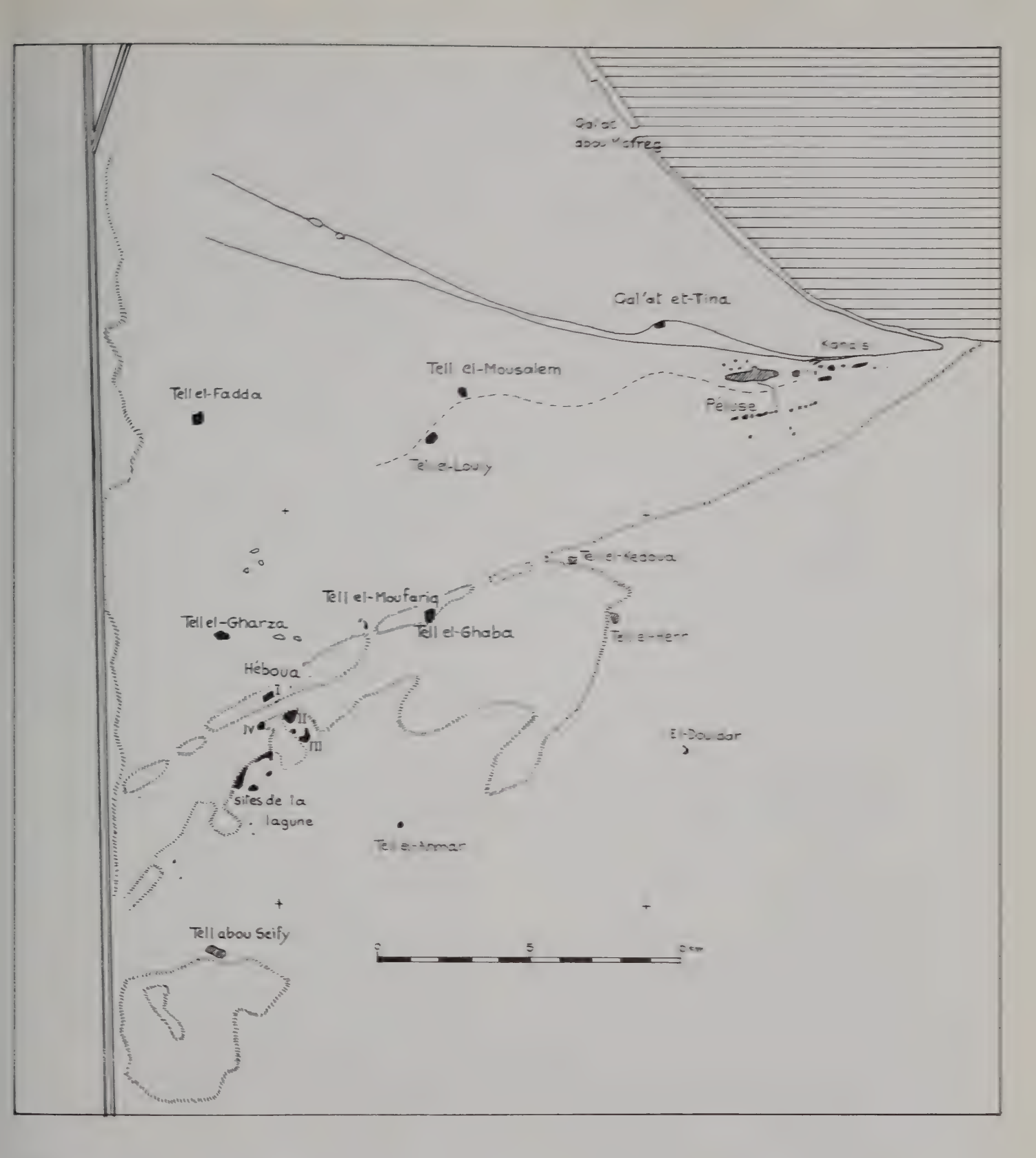

Fig. 3
Carte de la région de Péluse / El-Qantara : les sites
(Relevé M. Chartier-Raymond et C. Traunecker, dessin C. Traunecker)
Répartition des sites. Pour le détail de la région de Péluse, voir fig. 8.

trouve que des installations d'époque tardive ou postérieure, de sorte que l'on peut raisonnablement penser qu'elle s'est formée dans la seconde moitié du premier millénaire par des dépôts amenés par la branche pélusiaque. Enfin, la plus ancienne ligne de côte («la langue») semble bien fixer le tracé du littoral pendant une grande partie de l'histoire pharaonique (B). La zone dunaire (A) la plus ancienne présente la plus grande fourchette chronologique avec des sites protohistoriques et médiévaux.

Ainsi, au cours des siècles, la configuration et le décor naturel des marches orientales de l'Egypte a considérablement évolué.

Au moment où nous nous engagions dans la prospection, nous disposions, mis à part le site d'Héboua I, de Péluse et de Tell el-Herr, de très peu d'informations sur les vestiges jalonnant la bande côtière, ce secteur ayant été longtemps difficile d'accès pour des raisons militaires[13].

Les méthodes

Les grandes lignes des méthodes de prospection employées ont été décrites dans le *CRIPEL* précédent[14]. Nous nous bornerons ici à préciser quelques points de détail.

Les marches de reconnaissance[15], toujours menées à pied en raison de la nature du terrain et du danger des mines, partaient toutes de points définis sur la carte au 1/25 000e en vue d'objectifs précis[16], fixés après examen des documents divers confrontés avec les renseignements recueillis auprès des bédouins.

L'équipe travaillant dans la zone de la lagune et les plaines pélusiaques traçait sa marche sur papier au cours même de la progression. Les azimuts étaient mesurés à la boussole à visée (précision d'un grade environ) et les distances estimées par comptage des pas[17]. La figure 4 donne tous les tracés des reconnaissances effectuées dans les zones des lagunes et la zone pélusiaque au cours des trois campagnes. Arrivée sur le site, l'équipe de reconnaissance levait un croquis schématique coté du site (visées et mesures) ainsi qu'une rapide description[18].

à la mer libre (voir la carte dans *Description de l'Egypte*, Etat Moderne, vol. I, pl. 10) «quelques détachements de troupes avaient déjà débarqué près de là» : E. de Villiers du Terrage, *Journal et souvenirs sur l'Expédition d'Egypte* (1798-1801), mis en ordre et publiés par le baron Marc de Villiers du Terrage, Paris, 1899, p. 91.

13. F.-Ll. Griffith, dans F. Petrie, *Tanis II*, 1888, p. 96 sq. ; J. Clédat, *ASAE* 10, 1910, p. 209-18 ; M. Chaban, *ASAE* 12, 1912, p. 69-75 ; A. Serivin, *BSEHGIS* 1, 1947, p. 59-68 ; A. Fontaine, *BESHGIS* 4, 1951-2 ; G. Rothenberg, *Bulletin of the Haaretz Museum* 14, 1972, p. 41-45 ; E. Oren, *Tel Aviv*, 1980, p. 101-158 ; 1982, p. 129-146 ; M. Abd el-Maksoud, *Archéologia* 159, octobre 1981 ; *ASAE* 69, p. 3-5. Sur le cadre géologique et pédologique de la région : Malek T. Kaddah, *Soil Survey of the Northwest Sinaï Project*, Publications de l'Institut du Désert d'Egypte, n°9, 1956 (60 pages de texte, tableau, carte de la région El-Qantara-Gilbana avec les différentes qualités de sol, description de la végétation. Données climatiques d'Ismailia etc. en vue de la mise en valeur agricole de la région). Girgis, «Plants Indicators in the Egyptian desert» dans *Bulletin de l'Institut du Désert d'Egypte* XXI, 1971, p. 511-523 (indicateurs des sols salés, des eaux, etc.).

14. *CRIPEL* 14, 1992, p. 13.

15. Les équipes de reconnaissances étaient constituées pour l'essentiel par G. Wagner et J.-Y. Carrez-Maratray (secteur des Kanaïs et Péluse ville), par I. Caneva, S. Savona, B. Marcolongo, et A. Palmieri pour les sites des dunes et par C. Traunecker et M. Chartier-Raymond pour les sites de la lagune, les plaines pélusiaques et les faubourgs de Péluse.

16. Cartes égyptiennes de 1988.

17. Boussole à visée optique graduée en grades. Le podomètre s'étant révélé trop imprécis, nous avons employé une simple calculatrice à cristaux liquides. Il suffisait d'afficher la longueur du pas moyen du prospecteur, d'appuyer sur + puis à chaque pas sur = . La longueur du pas moyen (LPM) était mesuré expérimentalement pour chacun des deux prospecteurs selon divers terrains (dur, sable, boues, etc.) et diverses conditions météorologiques (vent debout ou vent arrière). Cette méthode quoique simpliste a donné d'excellents résultats.

18. Cette année nous avons pu bénéficier de l'aide inappréciable d'un appareil Transpak de mesure de coordonnées géographiques par satellites. Cet appareil nous a été très aimablement prêté par Melle Nathalie Beaux que nous remercions vivement. La précision de ces mesures, comparées aux cartes et cheminements, était de l'ordre de 50 m.

Ces cartes et relevés faisaient office de documents préliminaires aux relevés au théodolite et distancemètre à laser effectués par Jean-Marc Vinçon, topographe. Ainsi ont été reportés définitivement sur la carte, les sites des Héboua, les sites de la rive de la lagune, de Kanaïs et de Tell el-Zagag. De plus Jean-Marc Vinçon a tracé des cartes de sites[19].

Les prises de vues satellites

En 1992, en plus des deux photos Spot[20], nous avons pu consulter, grâce à l'amabilité de B. Marcolongo, un jeu de photos Soyouz en couleurs artificielles. La comparaison de ces documents avec la réalité du terrain amène plusieurs remarques.

Comme sur les photographies aériennes déjà publiées[21], on distingue nettement les lignes de côte et une partie du cours de la branche pélusiaque. Nous avons pu voir sur place après de pénibles marches dans la boue, la réalité de ces témoignages du cours ancien. Les tells avec ou sans vestiges archéologiques apparaissent comme des taches foncées. Parfois les mêmes taches foncées ne sont que des irrégularités de la nature du sol visibles en certaines périodes de l'année sans aucune élévation ou vestige archéologique[22]. Ces documents sont d'une aide éminemment précieuse, mais pour l'archéologie ils ne peuvent servir que de supports d'hypothèses. Celles-ci doivent impérativement être vérifiées sur place, quelle que soit la difficulté du terrain.

Les résultats de la campagne 1992

L'objectif principal de la campagne 1992 était de poursuivre l'établissement de la carte archéologique (*Fig. 2, 3, 4*). Mais l'avancement des travaux et les nouvelles urgences nous ont conduits à concentrer notre action sur le secteur de Kanaïs[23], la plaine pélusiaque et les alentours de Péluse. Dans la zone des lagunes, nous nous sommes bornés à quelques observations complémentaires.

1) Zone des lagunes

a) Le site de Kédoua

Lat. N 30° 59.916', Long. E 32° 28.437'

La forteresse perse[24] est entièrement arasée mais son plan est globalement visible au sol par les différences d'humidité matinales. La face sud est orientée à 310 grades. Elle a été très sérieusement perturbée en 1991 par des fouilles clandestines. Les voleurs ont même creusé au milieu du champ de mines antichars qui traversait le site du nord au sud[25]. De nombreux prélèvements de céramique dont beaucoup de formes complètes ont été effectués en 1991[26]. Nous avions alors pu observer un secteur de dolium enterrés dans la partie est de la forteresse. En 1992, l'armée a nettoyé le site des mines antichars comme en témoignent quatre cratères d'explosion. L'un d'entre eux a

19. Voir par exemple Tell el-Ghaba dans *CRIPEL* 14, 1992, p. 20, fig. 6 et *infra*, p. 53.
20. Prises de vues du 12 décembre 1986 et du 5 mai 1988.
21. Voir *supra*, n. 7.
22. Ainsi les documents satellites indiquaient dans le marais pélusiaque, une tache foncée régulière et ronde à environ 1,25 km au nord de Tell el-Ghaba. Arrivés sur place, nous n'avons trouvé aucun vestige archéologique.
23. Voir *infra*, p. 105 et suiv., l'article de G. Wagner et J.-Y. Carrez-Maratray.
24. E. Oren, *o.c.*, p. 10 sq. Le plan de cette forteresse avec ses bastions d'angles en besace évoque certaines constructions perses (Trésor de Persépolis : E.F. Schmidt, *Persépolis* II, OIP 69, p. 140).
25. La ligne de front passait par le site. Le champ de mine (israélien) est orienté à 355 grades.
26. Près de la moitié de la céramique recueillie est importée. Pâtes palestiniennes. Formes première moitié du IVe siècle et IIIe siècle (expertise Pascale Ballet).

Fig. 4
Carte des zones prospectées
(Relevé M. Chartier-Raymond et C. Traunecker, dessin C. Traunecker)

détruit une partie de la courtine est et du système d'entrée. Nous avons également constaté la présence de nombreux détonateurs de mines sauteuses antipersonnel et une mine complète.

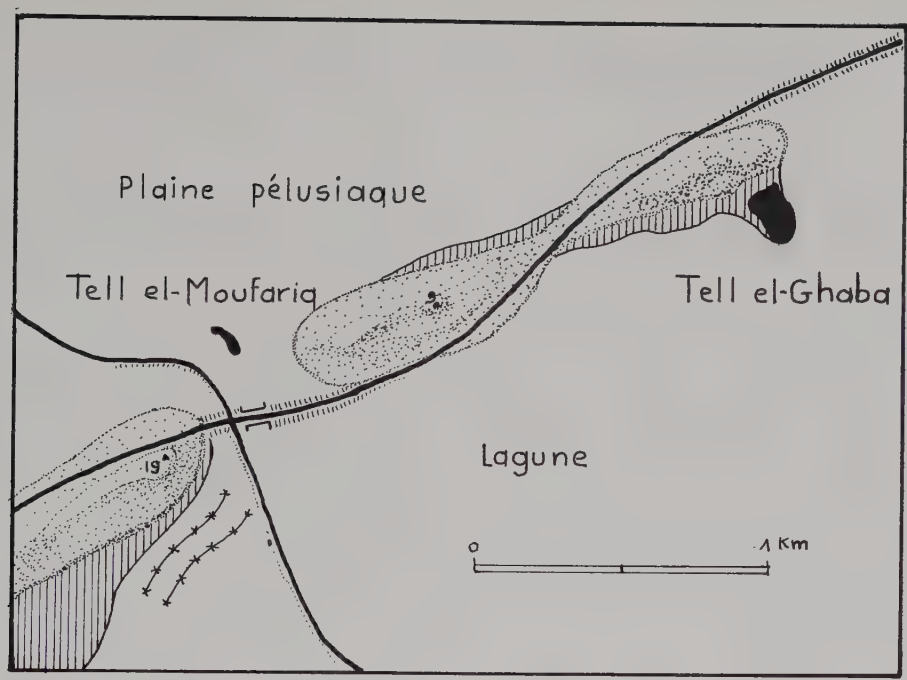

Fig. 5
Le secteur de la cote 19/Tell el-Ghaba: reg et dunes (Dessin C. Traunecker)

b) Le secteur de Tell el-Ghaba, Tell el-Moufariq et la cote 19 (*Fig. 5*)

A Tell el-Ghaba, le sondage de 1991 qui avait dégagé une grande structure en brique crue[27] a été remblayé (points 2-4 du plan de J.-M. Vinçon[28]). Nous avons étudié les deux blocs décorés découverts parmi les 28 blocs de calcaire concentrés au point 12. Le premier a conservé le mollet d'un personnage courant (roi ?) (bloc n°16, relief en creux). Le module, autant que l'on puisse en juger est assez grand (personnages grandeur nature). Le second porte un élément de décor en creux non identifié. Un des blocs (n°13) montre un départ de boudin. Ces blocs ont une hauteur moyenne de 30 cm pour une longueur de 30 à 50 cm[29].

Tell el-Moufariq a été fouillé par l'O.E.A. dans le cadre des opérations de sauvetage du Nord-Sinaï[30]. Il s'est avéré que ce site était un village/campement de pêcheurs établis sur des îles du marais à l'époque ptolémaïque[31]. Il semblerait au vu des jarres remplies d'ossements de poissons que ces pêcheurs pratiquaient également la conserverie. Plusieurs squelettes de crocodiles ont été dégagés sur le site. Cette découverte specta-

27. *CRIPEL* 14, 1992, p. 22. Mur de brique de 8 × 2,8 m. Orientation 16 grades.

28. *CRIPEL* 14, 1992, p. 20, figure 6. Il faut préciser que le relief relevé est le relief actuel. Les points 80 et 72 sont des positions d'obusiers et non des vestiges archéologiques. La ligne de points 35 à 47 est une série de trous d'obus. Les matériaux rejetés par les explosions permettent de suivre l'extension de la zone archéologique (trous d'obus 38 à 41).

29. Ces blocs sont conservés dans le magasin de la maison de fouille à Balouza. Pour l'instant il est impossible de fixer leur date. Par leur taille et leur facture, ils évoquent ceux découverts par J. Clédat près de Suez et qui provenaient d'un édifice ramesside (*BIFAO* 16, 1919, p. 210), voir *infra* note 87.

30. Fouille de M. Mahrouz, sous la supervision de Mohamed Abd el-Maksoud.

31. IIe et IIIe siècle avant J.-C. et quelques éléments fin ptolémaïque (Pascal Ballet).

culaire de nos collègues égyptiens évoque la proximité d'une source d'eau douce dans ce secteur à l'époque ptolémaïque, mais il faut savoir que le crocodile du Nil supporte bien l'eau salée[32]. Les très nombreux fragments de bronze que nous pensions en 1990 provenir d'une nécropole[33] sont des fragments d'hameçons.

Nous avons longuement examiné non seulement Tell el-Ghaba, mais également tout son environnement jusqu'à la cote 19, située à 2,5 kilomètres plus à l'ouest (Long. E 30° 24.110', Lat. N. 30° 57.445') (*Fig. 5*). Hormis la découverte de nombreuses mines antipersonnel de tout type et toute origine, heureusement toutes désamorcées ou explosées, nous avons pu observer les particularités suivantes :

1. Le site de Tell el-Ghaba est établi sur une sorte d'élargissement de la « langue » dominant la lagune NE de 1,2 à 1,5 mètres. Cette sorte de plateau ancien est partiellement couvert d'un système dunaire plus récent, notamment dans sa moitié nord (cote 9, et plus à l'ouest, cote 5).

2. Entre Tell el-Ghaba et la cote 19, la langue disparaît presque entièrement et ce point bas sert actuellement d'exutoire vers le nord et la plaine pélusiaque aux eaux de pluie collectées dans la lagune est. La cote 19 est la dune la plus haute du secteur. Elle domine l'exutoire de la lagune nord-est et le site de Tell el-Moufariq. Elle a été fortifiée aux cours des guerres récentes. Sous la dune de la cote 19 apparaît une partie du plateau ancien de la langue (reg) avec une faible végétation, formant une sorte de symétrie avec Tell el-Ghaba. Cette situation est favorable à l'existence d'un site. Nous avions commencé la vérification de cette hypothèse, mais nous nous sommes heurtés à un champ de mines antichars en bon état que nous soupçonnions enrichi de mines antipersonnel, découverte qui a tempéré notre enthousiasme (*Fig. 5*).

c) Tell el-Ahmar

Lat. N.30° 54.090', Long. E.32° 25.160'.

Au sud des lagunes, ce site repéré et décrit par nos soins en 1990 a été fouillé en 1992 par l'O.E.A.[34]. Il s'agit d'un petit site islamique (briques rouges et tessons vernissés). La butte s'élève d'un à deux mètres au-dessus de la plaine environnante. Le site recouvre une superficie de 70 m sur 50 m environ. Il est très probablement en rapport avec le débouché vers l'isthme d'El-Qantara (entre les lagunes et le lac Ballah) des chemins caravaniers traversant le désert au sud. Les petits sites **i** et **f**[35] ont probablement un lien avec ce cheminement.

2) La zone pélusiaque

La zone étudiée comprend l'ensemble des sites gréco-romains existant le long du tracé antique de la branche pélusiaque et de la région qui en dépendait. Elle se divise en trois parties : la première est située sur le tracé prévu de la route orientée nord-sud à trois kilomètres à l'est du canal de Suez, la deuxième zone, centrale, est plus vaste, la troisième couvre les alentours de Péluse[36].

Cette région se caractérise par un sol boueux, salé, couvert d'une croûte de sel plus ou moins épaisse. L'horizon plat et livide rend l'orientation difficile, mais met en valeur les moindres élévations, et la blancheur du sel contraste avec le brun des vestiges qui subsistent. La prospection s'effectue dans un terrain incertain, la croûte de sel, tou-

32. Le crocodile du Nil se reproduit même en eau salée et on connaît des exemples de migrations maritimes (*Crocodylus niloticus* : B. Grzimek, dans *Le Monde animal*, éd. Stauffacher, vol. VI, *Les Reptiles*, p. 134). Nous remercions M.P. Orsini du Museum d'Histoire Naturelle de Toulon pour ces renseignements.

33. *CRIPEL* 14, 1992, p. 18.

34. Fouille de l'inspecteur Magdi, sous la supervision de M. Abd el-Maksoud.

35. *CRIPEL* 14, 1992, p. 16.

36. Pour la ville même de Péluse et les Kanaïs, voir l'étude de Guy Wagner et Jean-Yves Carrez-Maratray, *infra*, p. 105 et suiv..

jours présente, couvre de façon inégale la boue sombre, par endroits nauséabonde. Il arrive que la croûte résiste au poids du marcheur étonné, mais le pied s'enfonce parfois inexorablement, et l'on ne sait pas si la cheville, le mollet ou même le genou disparaîtra dans la vase. Cette situation nous a conduits à créer un équipement spécial, rappelant — de loin — le matériel utilisé dans les grandes plaines septentrionales enneigées[37]. Les conflits récents ont laissé des tranchées, des trous de mines ou d'obus, des installations diverses qui n'ont épargné que Tell el-Louly, Tell el-Mousallem, Tell el-Gharza et les banlieues de Péluse[38]. Aucun site n'a échappé aux ravages des pillards modernes.

a) Les sites occidentaux

Tell el-Fadda occidental

(Lat. N 31° 01.805', Long. E 32° 20.593').

C'est un site avec une petite extension vers l'ouest de 150 m de diamètre environ, qui devrait se révéler riche, si l'on considère la quantité de tessons de céramique (côtelée, sigillée, jarres à décor peigné), la vaisselle en marbre, les éclats de verre, visibles en surface, les fragments de pierre calcaire et de marbre (dont un voussoir), les meules, les structures de briques cuites en place qui apparaissent par endroits entre les vestiges d'installations militaires modernes, les pièces de monnaies. L'ensemble paraît dater de l'époque byzantine.

Tell el-Gharza

Ce tell (point 11.0 — Lat. N 30° 57.835', Long. E 32° 21.310') allongé (200 m sur 500 m), abondamment pillé malgré les difficultés d'accès, n'a pas souffert d'occupation militaire moderne. Il ne montre que peu de briques cuites en surface. Le matériel est typique d'un habitat gréco-romain : tessons de céramique (dont ceux de grosses jarres), verre, meules nombreuses, plates en quartzite et biconiques, mortier en calcaire, cendres. Du granite, du quartz, du bois pétrifié gisent en surface.

b) Sites centraux (Fig. 6)

Tell el-Louly

(Lat. N. 31° 01.416', Long. E 32° 25.203').

Ce tell[39] qui s'élève de 6 à 7 mètres au-dessus de la plaine salée possède des installations datant de trois périodes : la plus ancienne a laissé un mur large (d'enceinte ?) en briques crues ; sur ces structures se sont construites des installations en briques cuites romaines et byzantines. Au sommet du tell vers l'est, un bloc en calcaire nummulitique porte des engravures qui pourraient provenir d'un chancel d'église. Des citernes carrées ou rectangulaires en briques cuites à mortier hydrofuge sont visibles à l'est et au nord du site. Quelques puits circulaires, couverts en voûte et enduits d'un mortier imperméable ont été creusés en contrebas, au nord du site, presque au niveau de la plaine inondable, une avancée à l'air libre est aménagée pour tirer l'eau, des tessons d'amphores y sont nombreux[40].

37. La surface portante des chaussures a été augmentée par l'adaptation de tabourets de salle de bain en plastique aux pieds sciés et employés à l'envers. La stabilité verticale de notre marche était assurée par des sortes de bâtons de ski constitués de manches à balais terminés par des ventouses débouche-évier. Enfin, en cas de détresse, nous nous sommes munis de paillassons en plastique pouvant faire office de radeau de sauvetage. Heureusement nous n'avons pas eu a en faire usage. Le succès de cette opération est dû essentiellement à la présence de la croûte de sel sur la boue qui l'empêchait de coller à nos raquettes improvisées.

38. D'après les bédouins et les saulniers le secteur du marais souvent noyé situé entre la route et le canal, et que traverse la nouvelle route, était miné.

39. Dans le cadre du projet de sauvegarde, l'inspecteur des Antiquités, Abd el-Rahman Ibrahim el-Aïdi, dirigeait la fouille de ce site.

40. L'étude des niveaux de puisage, comparée avec le nivellement actuel de la plaine, donnerait de précieux renseignements sur le fonctionnement de la nappe phréatique en ce secteur dans l'antiquité. Voir. C. Traunecker, dans *Kêmi* XX, 1970, p. 195 sq.

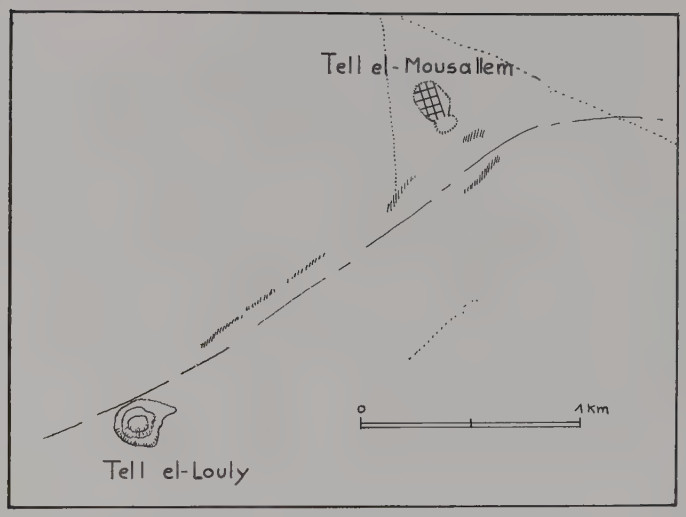

Fig. 6
Tell el-Louly et Tell el-Mousallem. Disposition et orientation des sites (Dessin C. Traunecker)

Tell el-Mousallem (*Fig. 6, 7; Pl. 7*)

Ce site (point 14.0 — Lat. N 31° 02.222', Long. E. 32° 26.050' —), situé à 1,5 km au nord-est de Tell el-Louly, est composé de deux buttes très aplanies, la petite, couvrant le quart de la superficie de la grande, plus plate, se trouve au sud-sud-est. Les points extrêmes au nord et au sud sont distants de 200 m environ. Une colonne de calcaire nummulitique remployée gît en surface au sud, des éclats de marbre, de la calcite concassée, du calcaire, des briques cuites parsèment la petite éminence. La céramique est caractérisée par des tessons côtelés. Des scories sont accumulées dans cette zone.

La partie du site, qui forme l'«ilôt» plus vaste au nord, a révélé une agglomération rase dont le plan se dessine très clairement grâce aux briques crues visibles en surface. Il est à noter que les pillards modernes n'ont creusé le sol qu'à l'intérieur des silos sans trop détruire les structures. De nombreuses maisons, avec cours où les silos sont regroupés au sud le long des murs les plus éloignés des habitations, sont alignées le long de rues et ruelles qui se coupent à angle droit (nord-sud et est-ouest) (axe nord/sud 382 grades). Un espace, libre semble-t-il, s'étend vers le centre de l'agglomération. Une telle disposition révèle une planification urbaine, et une durée d'occupation courte puisque le plan n'a pas été bouleversé. Des installations industrielles ont laissé des scories. Le matériel archéologique de surface comprend des tessons de céramique côtelée habituelle. Quelques exemples proviennent d'un type fin (*Fig. 7*). Une meule biconique gît dans un bâtiment à l'extrémité nord du village. Des briques cuites ont également été utilisées dans certaines constructions.

Tells sableux à l'ouest de la route des saulniers

Ces tells (points 10.1 — Lat. N 30° 59.509', Long. E 32° 22.279' — et 10.2, — Lat. N 30° 59.139', Long. E 32° 22.011' —) de 2 à 3 mètres de hauteur au-dessus de la surface salée apparaissent au loin comme alignés. Ils sont formés de sable couvert de roseaux et de tamaris. A part le matériel militaire récent nous n'avons pas trouvé de trace d'occupation sur ces tells. Deux autres tells qui pourraient être de même formation, sont situés à l'est de Tell el-Gharza, entre ce dernier

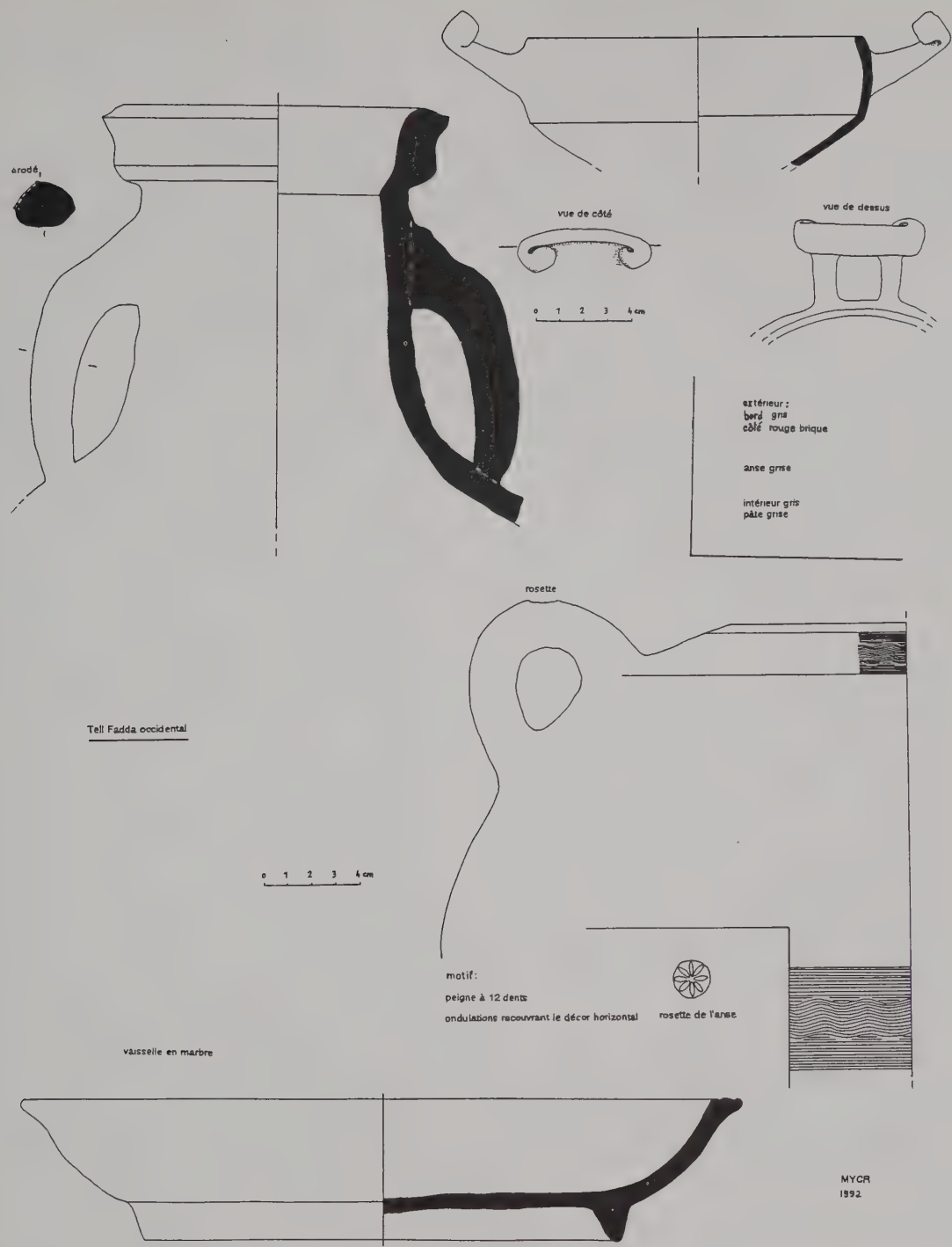

Fig. 7
Echantillon de céramiques des sites de Tell el-Fadda et de Tell el-Mousallem (Dessin M. Chartier-Raymond).

site et Tell el-Moufariq. Ils n'ont pu être visités. Ces cinq petits tells sont les seules buttes de sable naturelles de cette importance dans cette zone. La raison géologique de leur présence est peut-être à lier avec une rive de la branche pélusiaque.

c) Sites des alentours de Péluse (*Fig. 8*)

Les sites du faubourg septentrional, dénommés par les bédouins : Es-Souq : (points 3.6 — Lat. N 31° 02.720', Long. E 32° 31.506' —, 3.7 — Lat. N 31° 02.875', Long. E 32° 31.833' —) (points 5.2 — Lat. N 31° 02.608', Long. E 32° 31.813' —, 5.3, 5.5 et 5.6).

Ces sites s'étalent sur plus d'un kilomètre, ils mesurent quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres. Ils sont caractérisés par la présence de briques cuites, d'éclats de calcaire, de verre, de peu de céramique en surface. Des scories témoignent d'une activité industrielle (points 3.7, 5.2 et 5.3), des fragments de bronze (point 5.6). Des différences de niveau, de couleur, de consistance du sol suggèrent des axes de murs (points 5.5 où leur répétition et leur orientation perpendiculaire rappellent des insulae, et 5.6). Les points 5.3, 5.5 et 5.6 sont tous bordés d'une ligne de pierres ponces plus ou moins épaisse et continue. Ces pierres ont formé un petit tell allongé (point 5.4) qui ne contient pas de présence archéologique. Ces sites témoignent de la présence d'un important faubourg nord de Péluse, actif et contigu au tell principal.

Les sites de la berge sud

(Point 1.6 = 6.1 — Lat. N 31° 01.897', Long. E 32° 32.112' —). Comme toute la zone, le matériel archéologique se compose de briques cuites, de tessons de céramique (côtelés), de verre, de fragments de bronze, de quelques monnaies, de coquillages. Des éclats de calcaire sont visibles par endroits. Ces larges alignements parallèles, où se concentre le matériel archéologique, sont visibles sur une étendue de plus d'un kilomètre. Ils sont séparés les uns des autres par une distance de 60 à 100 mètres. Nous avons pu repérer cinq de ces bandes.

Ces sites doivent être considérés comme valant l'effort de les atteindre pour y creuser, à la recherche de possibles pièces de monnaie ou objet antique « vendable », car ils sont couverts, le vendredi, d'essaims de femmes et d'enfants bédouins qui indiquent ainsi au prospecteur les endroits à visiter. Au nord à environ 200 mètres, une bande blanche formée par une croûte plus dure semble indiquer le fantôme de la berge sud de la branche pélusiaque. A l'inverse du faubourg nord, le faubourg sud est séparé du tell principal par une bande plate et stérile de huit cents mètres de large.

Ces sites aboutissent à l'est à la digue qui relie le faubourg au tell principal. Cette ligne de sites se poursuit à l'est de la digue et de la route actuelle[41].

La digue (*Fig. 9, Pl. 6*)

(Points 6.2 — Lat. N 31° 02.212', Long. E 32° 32.903' —, 6.3 — Lat. N 31° 02.083', Long. E 32° 33.018' — , 7.0)[42].

Ce site est caractérisé par deux murs parallèles en briques cuites, éloignés de 4,90 m à 7,40 m. L'épaisseur des murs varie entre 0,54 m et le double lorsqu'ils sont renforcés ou réparés. Des petits renforts semi-circulaires ont été construits dans la partie sud. Trois aménagements transversaux révèlent des canalisations en briques voûtées. Des pierres de calcaire blanches sont toujours visibles le long des parements. La digue est conservée en trois tronçons orientés vers le nord-ouest, puis formant un léger coude vers le nord. Elle disparaît ensuite, et seule une vaste étendue blanche salée

41. Nous n'avons pas eu l'occasion de prospecter ces derniers sites mais leur existence est attestée par les photos satellites et surtout par les groupes de pilleurs du vendredi.

42. Nous avons découvert cette digue le 1er mai 1992. Nous avons effectué un premier relevé schématique, puis plus tard un relevé de l'ensemble au théodolite et distancemètre.

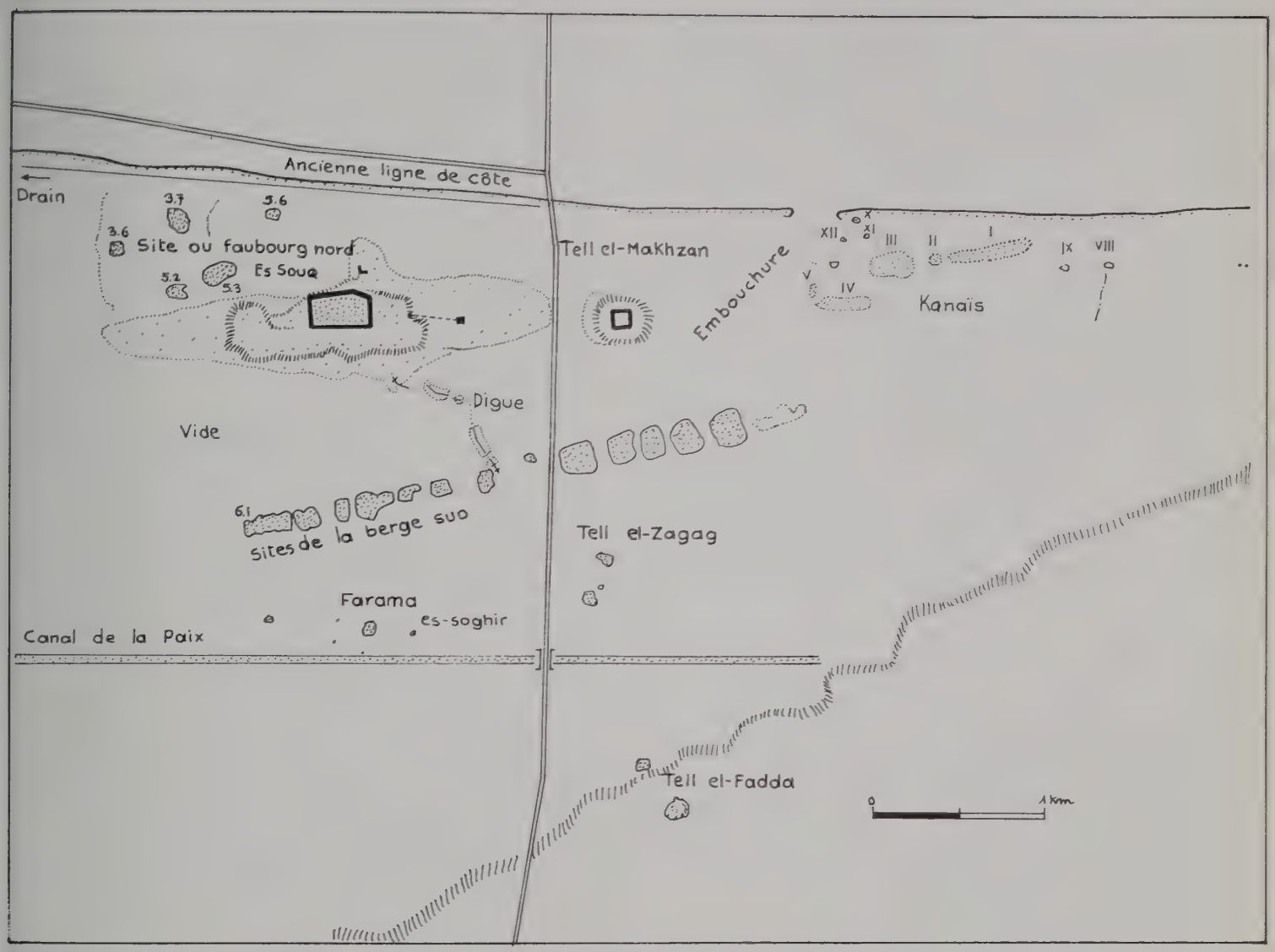

Fig. 8
Carte des sites repérés dans la région de Péluse
(Relevé M. Chartier-Raymond et C. Traunecker, dessin C. Traunecker).

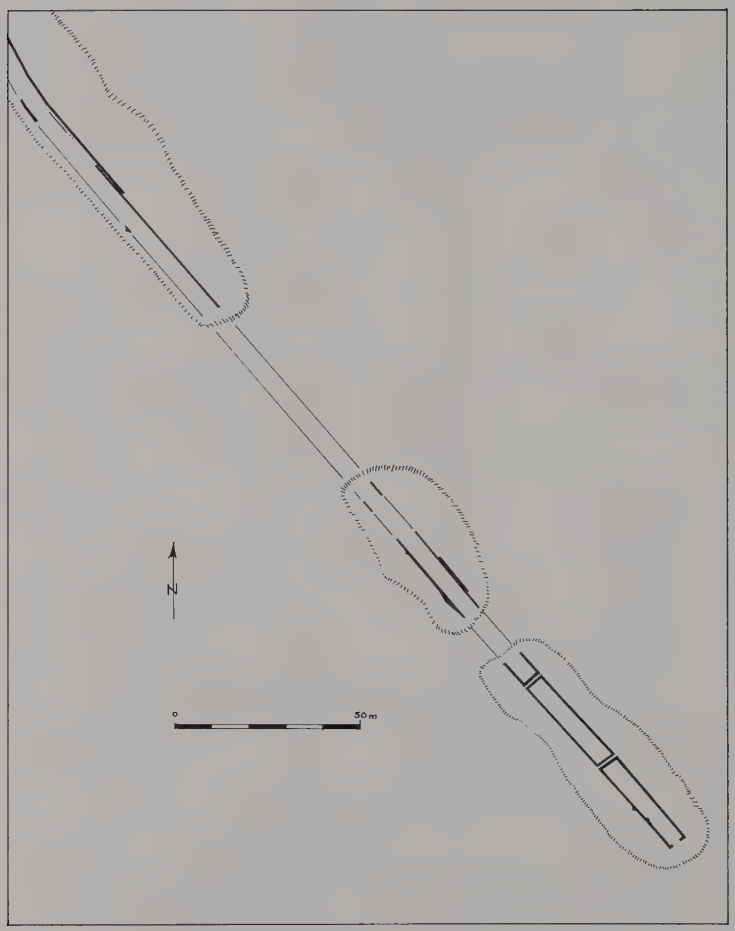

Fig. 9
La digue de Péluse. L'extrémité sud de la digue et ses deux déversoirs
(Relevé M. Chartier-Raymond et C. Traunecker, dessin C. Traunecker).

existe. Elle réapparaît aux abords de Péluse même, orientée alors vers l'ouest, formant un angle très aigu avec la rive. Puis elle se dirige à nouveau vers la ville dont les vestiges forment à cet endroit une pointe. Une canalisation transversale est visible ici aussi. Il se peut que d'autres existent. Ici également des blocs de calcaire renforcent le parement extérieur du mur nord.

Cette digue longue de plus de 900 mètres (750 m conservés) relie clairement la ville de Péluse à la région située au sud et devait permettre le passage au-dessus de zones difficilement praticables, humides ou même parfois sous eau. Elle devait également permettre grâce aux déversoirs de réguler le niveau des eaux.

Observations diverses

a) Les gisements de pierre ponce

La fouille de Héboua I par M. Abd el-Maksoud a produit quelques galets de pierre ponce[43]. La pierre ponce est une sorte d'écume de verre d'origine volcanique de structure cellulaire si légère qu'elle flotte. Elle est peu attestée en Egypte, Lucas ne répertorie que quatre exemples de pierre ponce découverts sur un site égyptien[44]. Dans un des cas, la pierre ponce faisait partie d'un nécessaire de toilette[45], ce qui laisse à supposer un usage cosmétique ou plus probablement d'abrasif pour l'entretien d'un miroir[46]. Cette pierre proviendrait par flottaison des îles Lipari en Méditerranée et Lucas signale qu'elle est connue en petite quantité sur les côtes nord de l'Egypte.

En 1991 nous avons découvert sur le versant nord de la « langue », un peu à l'est de Héboua I (site **c**[47]), un gisement de pierre ponce en place, marquant avec précision une ancienne ligne de rivage. Notre attention ayant été attirée par ce phénomène nous avons découvert plusieurs autres gisements de pierre ponce, finalement assez abondante dans cette région. Lorsqu'elle est prise dans une formation légèrement surélevée et stable, elle témoigne de dépôts anciens et donc d'un état du rivage maritime ou de la lagune en contact avec la mer (point 5.4 : tell de pierres ponces dans le secteur « Es-Souq » de Péluse). En plusieurs points du marais nous avons relevé et pris des échantillons de pierres ponces. Nous avons observé une grande abondance de ce matériau le long de l'ancienne côte médiévale (Qal'at et-Tina) ainsi que sur la côte actuelle, à l'est de Péluse où elle est parfois mêlée de fragments de polystyrène et matières plastiques diverses ! Si l'analyse de leur composition et structure permettait de distinguer leur origine (Iles Lipari ou Santorin) il serait peut-être possible d'ajouter à leur rôle de marqueur topographique celui de repère chronologique[48].

b) Le réseau de la plaine pélusiaque

Les photographies Spot montrent une série de 10 lignes parallèles orientées à 395 grades par rapport au nord géographique. Elles sont espacées de 1,2 à 2 kilomètres. Elles partent au nord de la ligne de côte postpélusiaque et se prolongent partiellement dans la lagune Est. On observe également deux tracés perpendiculaires ainsi qu'un réseau à

43. A paraître dans la publication de la thèse et des fouilles de M. Abd el-Maksoud.

44. A. Lucas, *Ancient Egyptian Minerals and Industries*[4], 1962, p. 73 (XVIe-XIXe dynasties). Il faut ajouter également le bloc de pierre ponce découvert en 1976 par M. Azim à Karnak (fouille de la cour du Xe pylône : *Cahiers de Karnak* VI, 1980, p. 154-165).

45. W.C. Hayes, *Scepter* II, p. 22.

46. Voir J.R. Harris, *Lexicographical Studies*, 1961, p. 171 : terme *m3d*, probablement poudre abrasive spéciale pour miroir. Nous avons expérimenté avec succès les propriétés de cette poudre pour le polissage d'une plaque de cuivre. Le bloc de pierre ponce découvert en 1976 à Karnak était associé à une masse résineuse. Cette masse, ainsi que la pierre ponce, a été étudiée par mes soins dans le laboratoire des temples de Karnak. Elle était constituée d'un mélange d'une gomme et de poix naturelle. Je pense qu'elle servait de « coussin » pour le travail en martelage repoussé de cuivre, lequel était poli par la suite avec de la poudre de pierre ponce.

47. *CRIPEL* 14, 1992, p. 16.

48. Cette étude analytique devrait être menée d'une part en tenant compte de facteurs statistiques dans les compositions et d'autre part en utilisant une procédure en double aveugle.

45° près des lignes 3-4 et 5. Ces tracés sont reportés sur la carte au 25 000e[49]. Ils apparaissent avec plus de détails sur les photographies Souyouz. Nous avions d'abord supposé qu'il s'agissait des traces d'un ancien système d'irrigation. En 1992, par une marche à la boussole dans la boue, nous avons atteint le point de la ligne 5 qui recoupe une partie du réseau à 45° (Lat. N 31° 03.587', Long. E 32° 24.087'). Là, ce que nous soupçonnions déjà depuis nos prospections dans la proximité ouest de Péluse apparut clairement : les prétendus canaux d'irrigation n'étaient que les stigmates des mouvements des chars, évoluant tous selon le même cap. Partant de la route stratégique nord qui réunit diverses positions militaires et suit approximativement la ligne de côte postpélusiaque, ces pistes descendent droit vers le sud. Leurs traces sont conservées sur les terrains boueux et ont disparu dans les zones sableuses. Il convient donc de supprimer ces pistes des cartes archéologiques.

c) Le «canal oriental»

Indépendamment de ce réseau, une longue traînée noire traverse le marais pélusiaque (14 grades) et coupe la branche pélusiaque à deux kilomètres à l'ouest de Péluse (Lat. N 31° 02.391', Long. E 32° 30.270'). Selon E. Oren[50], ce tracé serait celui du Canal Oriental, creusé au Nouvel Empire et représenté à Karnak (relief de Séthi Ier). Pour cet auteur ce canal serait plus ancien que la branche pélusiaque. Nous nous sommes rendus sur place et avons observé la nature de ce tracé en deux endroits.

Nous avons atteint la jonction avec la branche pélusiaque le 28 avril 1992. Le terrain était entièrement blanc, mais les croûtes de sel étaient peu résistantes de sorte que l'on s'enfonçait dans les boues noires et nauséabondes. Nous n'avons constaté aucun vestige de ce tracé alors que les paléorives de la branche pélusiaque étaient visibles ainsi qu'une piste à char proche. Cette partie du tracé n'est pas reproduite sur les cartes.

Nous avons donc tenté de retrouver ce tracé à son extrémité sud, à la hauteur de la forteresse de Kédoua. Nous avons pu le suivre sur plus d'un kilomètre. C'est une zone brune, très légèrement surélevée (environ 5 cm) d'une largeur de 20 à 30 mètres. Il n'y a aucune trace archéologique, sinon de nombreux éclats de mines antipersonnel israéliennes confirmant la mauvaise réputation de ce secteur parmi les bédouins. Sur les photographies Soyouz ce tracé devient clair vers le centre du marais puis s'estompe avant d'atteindre la branche pélusiaque[51]. L'aspect actuel de ce tracé dans sa section sud est dû à un phénomène pédologique de surface[52].

Conclusions

Il est prématuré de tirer à partir des résultats de ces prospections des conclusions définitives sur l'histoire et l'identité des sites de la région. Les recherches sur le terrain, loin d'être achevées, sont en partie reprises par des équipes internationales collaborant au programme de sauvetage. Le matériel céramique recueilli pendant nos prospections est encore à l'étude et ne représente qu'un échantillonnage. Néanmoins, au terme de trois campagnes passées à parcourir le terrain en tous sens, il nous a paru utile de faire part au public scientifique d'un certain nombre de remarques et de propositions d'interprétation.

49. Voir la carte publiée par M. Abd el-Maksoud dans *Discussions in Egyptology* 24, 1992.

50. E.D. Oren, dans *Basor* 256, 1984, p. 7 sq. ; Sneh et Weissbrod, dans *Science* 180, 1973, p. 59-61 ; dans *American Scientist* 63, 1975, p. 542-48.

51. L'existence du tronçon sud (à proximité de Tell el-Ahmar) du « canal oriental » selon E. Oren a été infirmée après examen sur place par B. Marcolongo et D. Valbelle en 1990.

52. Foisonnement de surface provoquant la légère surélévation. Couleur brune due à des éléments fortement hygroscopiques. Sur les taches brunes foisonnantes voir C. Traunecker, dans *Prospection et sauvegarde des antiquités de l'Egypte*, éditeur N. Grimal, IFAO 1981, p. 58-61. S'agit-il d'une piste militaire, antérieure aux réseaux de pistes à char ?

La plaine de Péluse

Aux temps de sa splendeur, Péluse était située au milieu d'une plaine fertile faisant la renommée de la région[53]. Cette renommée était d'autant plus grande qu'à Péluse, succédait, sans transition, le dédale aride des sables et des dunes séparant l'Egypte de la Palestine. Entre la «langue» et l'ancien cordon littoral de Qal'at et-Tina, la branche pélusiaque s'était déplacée vers le nord et serpentait au milieu d'une plaine habitée. Les anciens méandres du fleuve sont partiellement visibles sur la carte[54] ainsi que sur les prises de vue satellites. Sur le terrain, les anciennes rives (ou digues) du lit mineur sont marquées par une très légère élévation du sol (5 à 10 cm). La largeur de ce lit était d'environ deux cents à trois cents mètres. Ces méandres ont de très grands rayons : de Tell el-Louly à l'embouchure à Kanaïs, on ne compte que quatre boucles : 3 à 4 km séparent leurs sommets. L'amplitude est faible : de l'ordre de 1 à 1,5 km. Ces chiffres suggèrent un fleuve relativement actif assurant l'irrigation de ses rives. Mais l'alimentation en eau ne suffit pas pour créer un terrain agricole : il faut également un bon système de drainage[55]. Sans drainage efficace, le niveau phréatique reste trop élevé, et les terrains se chargent progressivement en sels et au terme d'une évolution pédologique bien connue deviennent impropres à la culture. Or la proximité de la mer, la faible élévation de la plaine ainsi que l'existence de dépressions sous le niveau de la mer rendent le drainage de la plaine de Péluse par simple gravité particulièrement difficile.

Une des constantes archéologiques de ces régions, et qui les distingue des sites de Haute Egypte, est la présence de citernes. L'abondance des eaux d'origine météorologique était une aubaine largement exploitée pour l'alimentation des sites urbains[56]. Mais il semble que dans la plaine on puisait également dans la nappe phréatique : trois puits en brique de structure circulaire ont été repérés par l'équipe égyptienne près de Farama es-Soghir[57]. Les structures circulaires voûtées profondes, avec enduit hydraulique et dispositif de puisage extérieur découvertes par l'équipe égyptienne sur le versant nord-ouest de Tell el-Louly pourraient être des puits. Dans ce cas, il serait intéressant d'étudier le nivellement des niveaux d'utilisation afin de restituer les niveaux phréatiques antiques[58].

Il faut donc imaginer une zone agricole riche, du moins à proximité du lit ordinaire, mais fragile. Les parties lointaines du lit majeur, plus basses et mal drainées, étaient moins fertiles et plus difficiles à entretenir.

La plaine de Péluse offrait alors un paysage plein de contrastes. Sa configuration était comparable, toutes proportions gardées, à celle de la région comprise entre Mansourah et le lac Menzaleh telle qu'elle se présentait à l'époque de l'Expédition d'Egypte[59] (*Fig. 10*). Comme la branche de Mansourah à Manzaleh (en partie l'ancienne branche mendésienne), le fleuve serpentait doucement sur une langue de terre qu'il alimentait de ses propres alluvions. Le lit ordinaire était pourvu d'eau pendant toute l'année, même si, pendant la période des basses eaux, seul un chenal d'étiage était alimenté[60]. Au nord, s'étendait

53. Voir Jean-Yves Carrez-Maratray, *Péluse d'après les textes grecs et latins*, thèse de doctorat, Lille, 1985.

54. Méandre à 1 km à l'ouest de la pointe ouest du tell de Péluse (points de prospection 3.2, 3.4).

55. J. Besançon, *L'Homme et le Nil*, 1957, p. 110 sq. ; C. Traunecker dans *Kémi* XX, 1970, p. 195 sq.

56. Voir par exemple les citernes de Tell el-Farama (alimentation du quartier des docks par un château d'eau), de Tell el-Makhzan et la grande citerne de Qal'at et-Tina avec un système de canalisation conduisant l'eau au quai (XVIe siècle ?).

57. Dans un rayon de 200 m environ vers l'ouest.

58. L'utilisation hydraulique de ces structures nous semble évidente (enduit hydraulique, puisage extérieur avec une céramique spécifique abondante), mais nous n'avons pas vu la disposition du fond. L'absence d'un dispositif de remplissage fait penser à un puits.

59. *Description de l'Egypte*, Etat Moderne, vol. I, pl. 10.

60. Selon le témoignage de Claude Sicard (vers 1722) cette branche appelée « Bhar el Seguir, petit fleuve » « conserve de l'eau tout l'an ». Claude Sicard, *Œuvres III, Parallèle Géographique*, présentations et notes de S. Sauneron et M. Martin, IFAO, Le Caire, 1982, p. 132.

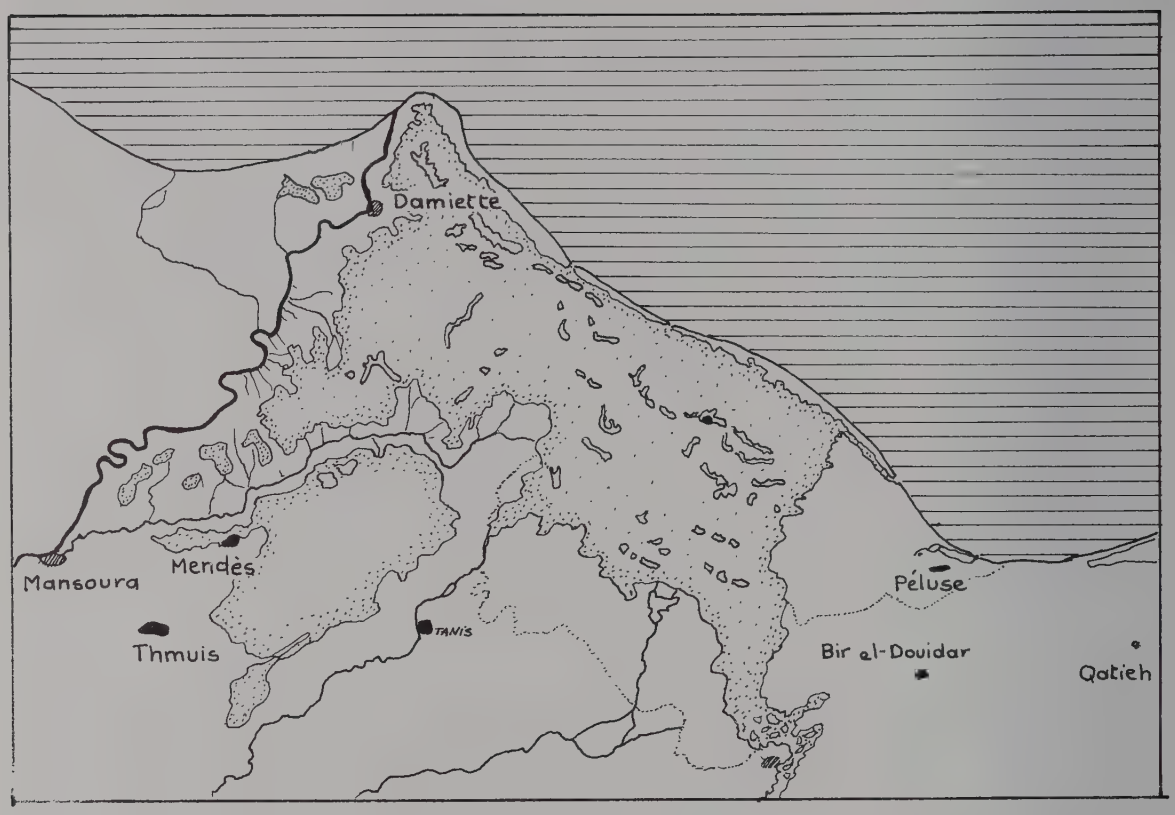

Fig. 10
Carte de la région du lac Menzaleh en 1799
(Dessin C. Traunecker d'après *Description de l'Egypte, Etat Moderne*, vol. I, pl. 10).

le lac Menzaleh, aux eaux plus ou moins salées, en contact avec la mer par un « boghaz » interrompant le cordon littoral. Au moment de la crue, l'excédent d'eau douce venait réduire la salinité des eaux du lac[61] et envahir les dépressions boueuses et salées, anciennes portions du lac, isolées de la mer par l'avancée du fleuve et de ses dépôts[62]. Ainsi se succédaient la verdure des terrains proches du fleuve, les marais d'eaux à la salinité moyenne aux îles innombrables, aux berges

61. Voir le témoignage de Claude Sicard : « pendant deux ou trois mois de l'année, c'est-à-dire, pendant l'Automne, qui est le temps de l'acroissement du Nil, les eaux du Lac Menzaleh sont douces : au lieu que les neuf autres mois de l'année, elles sont salées, approchantes celles de la Mer. Ce qui n'est pas surprenant, car alors les canaux du Nil sont ou à sec, ou si peu remplis d'eau, qu'à peine en coule-t-il dans le lac » : Claude Sicard, *Œuvres II, Relations et Mémoires imprimés*, édition critique de M. Martin, IFAO, Le Caire, 1982, p. 190-191.

62. Voir sur la carte de la *Description de l'Egypte*, citée plus haut, la dépression de la plaine de Daquéliéh, « inondée pendant 8 à 9 mois ».

couvertes de roseaux[63], les laisses d'eaux stagnantes et les plaines de boues. Quand venait la crue, les zones basses éloignées du fleuve se transformaient en lacs et marais aux eaux relativement douces. Une crue était-elle plus forte et le bourrelet alluvial se rompait, entraînant une modification du cours du fleuve. Comme saigné en amont, le débit de la branche principale ralentissait, et peu à peu, cette ramification du fleuve mourait, étouffée par ses propres dépôts. Les tempêtes sévissaient-elles, et la mer élargissait le « boghaz » ou même franchissait le cordon littoral, entraînant un renversement de l'équilibre écologique du lac en en augmentant la salinité. Le tracé que l'on devine, comme figé dans la boue, n'est que le dernier stade de la vie de cette branche venant arroser Péluse.

Bref, l'environnement de l'habitant de Péluse, Tell el-Louly, Tell el-Gharza et des autres sites de la plaine était aussi varié que changeant. Les textes antiques font autant allusion aux boues de Péluse, ses salines qu'à son territoire agricole[64].

Actuellement, seuls quelques tells émergeant de la mer de boue salée témoignent de cette diversité. A Tell el-Louly sur la rive droite de la branche correspondait un peu plus loin Tell el-Mousallem sur la rive gauche. A en juger par son élévation, le premier site eut une existence bien plus longue que le second qui apparaît comme un ensemble programmé sur un plan orthogonal. Par leur étendue, les sites de Tell el-Fadda occidental et Tell el-Gharza ont une importance comparable à Tell el-Louly. On peut penser qu'ils étaient situés sur les rives de branches secondaires de la Pélusiaque. Le campement de pêcheurs de Tell el-Moufariq témoigne d'un paysage essentiellement aquatique. Peut-être n'était-il occupé que temporairement au moment des hautes eaux, pendant la saison favorable à la pêche et la préparation de salaisons[65].

Les environs de Péluse

La répartition des sites aux abords de Péluse est remarquable par la grande zone vierge de toute trace archéologique immédiatement au sud du Tell principal. Au-delà de cet espace vide, les sites que nous avons nommés « sites de la berge sud » se pressent en une succession continue se prolongeant jusque vers le secteur des Kanaïs près de l'ancienne embouchure. La plaine au sud de ces sites présente les traces d'une occupation relativement dense (tells de Farama es-Soghir et d'El-Zagag) avec les indices d'exploitation agricole[66]. Seule la digue reliant les sites sud à Péluse interrompt le vaste espace vide séparant la banlieue agricole sud. Les sites du faubourg nord occupent l'espace entre la ville et l'ancienne ligne de côte, parfaitement visible sur les prises de vue satellites. Peut-on, au vu de ces données nouvelles, avancer une hypothèse sur les rapports entre la ville et le fleuve ?

Il a été suggéré que l'excroissance basse au nord du site pourrait être le port[67], mais nous savons à présent, grâce aux fouilles de Mohamed Abd el-Maksoud, que cette partie du tell recouvre les bains. La découverte des sites du faubourg nord s'oppose au passage, du moins à l'époque finale, du lit mineur au nord du site. Par ailleurs, selon nos collègues Guy Wagner et Jean-Yves Carrez-Maratray, l'abondance de céramique spécifique (amphores avec de nombreux timbres) dans les zones basses sud-est du site, au-delà du château d'eau antique, indiquerait une zone de stockage proche du port. La digue passe près de ce secteur et pouvait faire office de quai[68]. Ces arguments,

63. Héliodore dans son roman « Les Ethiopiques » (IIIe siècle) décrit avec justesse le paysage. Ses héros quittent le rivage, gravissent une crête (le cordon littoral) et découvrent un lac : « C'est une dépression de terrain où le Nil débordé vient se déverser formant un lac, ... qui se transforme vers le bord en une plaine marécageuse » (Livre I, V, 2).

64. J.-Y. Carrez-Maratray, *o.c.* ; Voir « les saloirs de Péluse » d'Hérodote (II, 15).

65. Voir au XVIIIe siècle Claude Sicard, *o.c.*, II, p. 191.

66. Voir *supra*, p. 63, note 57.

67. Sneh et Weissbrod discuté par S. Tamari dans S. Tamari, *Qal'at al-Tina in Sinaï*, Istituto Orientale di Napoli, Supplemento n°16 agli Annali, vol. 38, 1978, fasc. 3, p. 5.

68. Dans ce secteur, la maçonnerie est enrichie de lits de blocs de calcaire posés en carreaux dans les parements extérieurs.

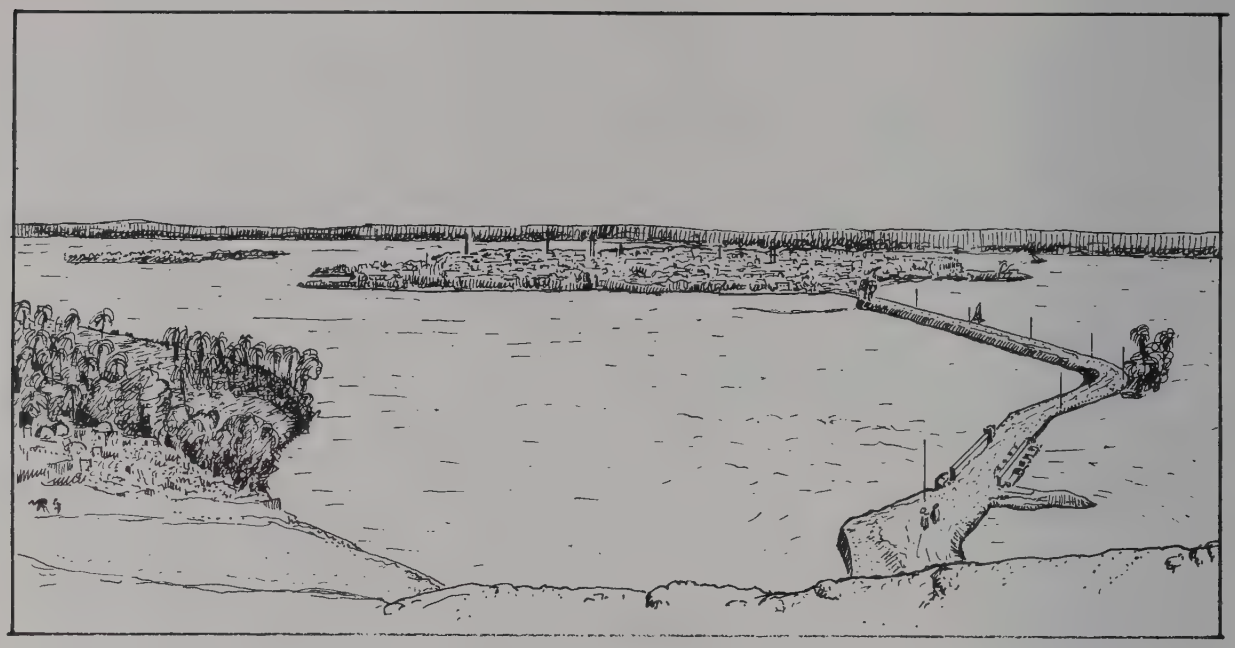

Fig. 11
La ville d'Assiout au moment de la crue avec sa digue/chaussée d'accès
(Dessin C. Traunecker d'après une photo Béato : voir note 70)

auxquels il faut ajouter le rythme des méandres du fleuve et l'aspect des lieux, nous permettent d'avancer l'hypothèse d'un passage sud[69]. Les difficultés résident actuellement en deux points : les dates relatives des vestiges du secteur d'Es-Souq et de la digue, du moins de son tracé d'origine, d'une part, et d'autre part l'absence de vestiges de la partie centrale de la digue, élément déterminant pour sa fonction.

La célèbre photographie de Béato montrant la ville d'Assiout vue de la montagne occidentale au moment de la crue (*Fig. 11*), donne une bonne idée du paysage de Péluse au moment des hautes eaux[70]. Une digue moderne conduit du désert à la ville en franchissant le lit d'inondation. Le lit mineur est situé de l'autre côté de la ville, à l'est. Le niveau de l'eau est contrôlé par des vannes régulatrices situées aux deux extrémités de la digue-route, c'est-à-dire aux points où le terrain est le plus haut. La digue-voie d'Assiout sert à la fois d'accès par voie de terre à la ville transformée en île pendant trois mois de l'année, de régulateur du flot de la crue et de retenue pour l'irrigation. La digue de Péluse présente de fortes analogies : elle sert de voie d'accès à la ville et, comme dans l'exemple moderne, elle présente des van-

69. Sans prendre parti pour l'une ou l'autre interprétation, passage sud ou passage nord, Jean-Yves Carrez-Maratray nous a dit que le passage sud s'accordait mieux avec les récits antiques des sièges et batailles de Péluse.

70. Reproduite dans G. Maspero, *Histoire générale des peuples de l'Antiquité*, I, 1895, p. 25 ; A. de Guerville, *L'Egypte Moderne*, 1905, p. 244.

nes / déversoirs de régulation à ses deux extrémités (deux conduits à l'extrémité sud, et au moins dispositif antique de Péluse : à Assiout, le cours principal du fleuve passe ailleurs et la digue ne concerne que la rive gauche du lit d'inondation. Pour reproduire cette situation, il faudrait admettre que le lit mineur passait par le nord de Péluse, hypothèse infirmée, du moins dans l'état final des lieux, par la présence du quartier « Es-Souq ».

En revanche, si on accepte l'hypothèse du passage sud, il faut aussi admettre que la partie centrale de la digue, aujourd'hui disparue, était munie d'un dispositif laissant le libre passage aux eaux du lit mineur avec la possibilité de le fermer. Une série de vannes était sans doute suffisante pour contenir le débit relativement faible du fleuve en cette fin de branche. Il faut aussi garder la possibilité du passage pour les embarcations[71].

En somme, l'environnement de Péluse, tel qu'il apparaît à la suite de ces prospections, évoque un texte de Diodore de Sicile décrivant les embouchures du fleuve : *Sur chaque bouche, une ville a été bâtie, que le fleuve partage, et de part et d'autre de l'embouchure, elle est compartimentée par des barrages et des postes de garde bien situés*[72]. Cette description, bien que théorique, réunit les éléments présents à Péluse complétée par son faubourg sur la rive droite du fleuve (sites de la berge sud, Kanaïs et ses constructions proches de l'embouchure).

La zone des lagunes

Le principal apport de ces prospections aura été de fixer à la fois la position des sites et leur toponymie. Une des particularités des territoires désertiques à population nomade est la grande variabilité des noms de lieux. L'exemple le plus frappant à cet égard est le nom d'Héboua[73]. Pour les bédouins interrogés, ce terme recouvre toute la zone des lagunes entre El-Qantara et la plaine de Péluse. Apparemment, la hauteur que nous avons baptisée Héboua II n'avait pas de nom pour les bédouins. Cette situation est d'ailleurs bien naturelle. On ne nomme que les lieux utiles à la survie ou au déplacement, et seul leur usage les fixe dans la mémoire collective. Déjà en 1887 Griffith avait relevé le flou de la toponymie locale et la difficulté de collecter des renseignements précis[74]. Ce fait, ajouté aux difficultés d'accès de ces zones militaires, explique les erreurs relevées sur les cartes récentes. Ainsi la carte de l'isthme de Qantara publiée dans le Lexikon en 1978 place un site appelé T. el Habwe / Semut sur la route d'El-Qantara non loin de l'actuel New-Qantara[75]. Le site de Tell el-Ahmar apparaît sur de nombreuses cartes. Il doit sa renommée à la proche station de la ligne de chemin de fer de Palestine (aujourd'hui détruite) à laquelle il a donné son nom.

La disposition des sites au sud de la plaine pélusiaque entraîne quelques remarques. Les sites les plus récents, caractérisés par de la céramique islamique, sont les plus méridionaux[76]. Ils tracent sur le terrain l'ancien itinéraire de caravanes Es-Salahiyéh / El-Qantara / Bir el-Douidâr / Qatia[77]. Plus au nord, les sites de la « langue » et des lagunes se répartissent en trois séries : les sites du front est (Tell Kédoua et Tell el-Herr) les sites de la « langue » (Tell el-Ghaba, Héboua I, sites **a, b, c**) et les sites de la rive sud de la lagune ouest

71. Peut-être existait-il un port fluvial, en amont de la digue, le long du segment parallèle à Péluse et un port maritime, en aval de la digue, entre celle-ci et le quartier des docks. L'existence d'écluse n'est pas à écarter (Diodore de Sicile, Livre I, XXXIII, 11, allusion à une écluse datant de Ptolémée II sur le canal de la Mer Rouge).

72. Diodore de Sicile, Livre I, XXXIII, 8 ; traduction M. Casevitz dans *Diodore de Sicile, Naissance des dieux et des hommes*, Les Belles Lettres, 1991.

73. Cette racine arabe signifie « baie, fruit, grain, pastille, etc. » (Larousse Sabil, racine n°1146).

74. F.-Ll. Griffith, dans F. Petrie, *Tanis II*, 1888, p. 97 et 99, note 1.

75. *LÄ* III, col. 207-8. Nous n'avons pas retrouvé ce site. S'agit-il d'une dénomination différente pour le petit site de Tell el-Ahmar situé un peu plus à l'est ? Ce dernier paraît être le relais qui figure sur les cartes de la Description de l'Egypte entre Bir el-Douaidar et El-Qantara.

76. Sites **E, F, H, I**, voir *CRIPEL* 14, 1992, p. 16, fig. 2.

77. Voir la carte de la *Description de l'Egypte*, Etat Moderne, vol. I, pl. 10 ; Claude Sicard, *o.c.* III, p. 113.

(Héboua II, III, IV, sites de la lagune). Curieusement, nous n'avons pas repéré de sites sur la « langue » à l'ouest de Héboua I. Le chenal entre les deux lagunes est au plus étroit entre Héboua I et Héboua II. Héboua IV est à la tête d'une sorte de promontoire à l'avant d'une plaine formant une sorte de glacis devant Héboua II et III. C'est dans cette plaine que furent ramassées les nombreuses lames de silex provenant de faucilles[78]. Cette année comme l'année dernière, la lagune ouest était sous l'eau et nous avons pu constater que Héboua IV et sa plaine restaient hors d'eau alors que le chenal entre Héboua I et II était noyé. Cette répartition des eaux et les concentrations des sites pourraient s'expliquer par l'hypothèse d'un point de passage en cet endroit, sorte d'étranglement séparant les deux lagunes.

La découverte d'éléments du Nouvel Empire tant à Héboua III (céramique bleue) qu'à Héboua II (colonnette de Séthi Ier) (*Fig. 12*), même remployés, indique l'existence proche d'une installation ramesside[79]. L'importance stratégique de ce point, commandant l'entrée en Egypte par la route longeant la côte, fait penser à une installation militaire.

Les documents contemporains faisant allusion à cette région en tracent un tableau assez varié. M. Bietak propose de voir dans les lagunes le fameux Lac d'Horus (Chi-Hor) de la Bible et des papyrus[80], frontière de l'Egypte, et dans le Lac

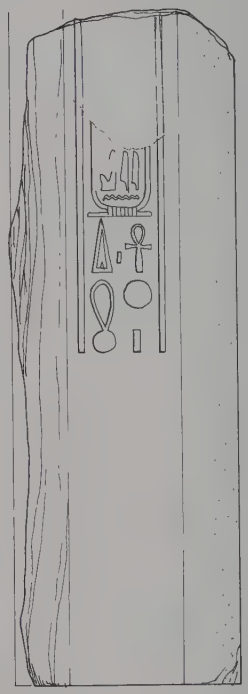

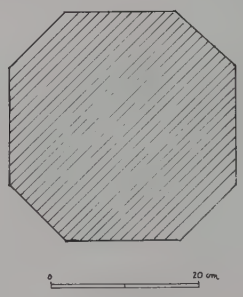

78. I. Caneva, dans *CRIPEL* 14, 1992, p. 39-44.

79. Voir *CRIPEL* 14, 1992, p. 17-18, fig. 4, pl. 1B. Des colonnettes du même type et également au nom de Séthi Ier ont été découvertes à Qantir par les fouilleurs allemands. Selon E. Pusch ils proviendraient d'une cour à portique d'un arsenal ou d'une manufacture d'armes (communication orale).

80. M. Bietak, *Tell el-Dab'a* II, 1975, p. 129 et sq. ; *LÄ* III, col. 62 ; *LÄ* V, col. 633. R. Caminos (*LEM*, p. 78) et A. Gardiner (*AEO* II, p. 201) l'identifiaient au lac Menzaleh.

Fig. 12
La colonnette au nom de Séthi Ier découverte à Héboua II (Dessin C. Traunecker)

Ballah l'ancien Patchoufy[81], régions productrices de papyrus, roseaux et sel[82]. On sait d'autre part que la région frontière était productrice de vins[83], de poissons d'eau douce[84], voire peut-être de céréales[85]. L'existence de coquillages marins caractéristiques d'eaux à grande variabilité de salinité dans la lagune ouest confirme l'hypothèse d'un passage d'eau douce dans ces lagunes en contact avec la mer[86]. Le papyrus Anastasi V (Séthi II)[87] atteste clairement qu'une voie d'eau reliait la capitale ramesside à la frontière est et passait devant la fameuse « forteresse de Djaro »[88]. Ce fort de la région appelée Djaro est représenté sur le célèbre relief de Karnak[89]. Pour des raisons qu'il serait trop long de détailler ici, nous pensons que ce terme désignait à l'origine une zone non urbanisée, où les habitants, nomades à peine sédentarisés, vivaient dans des cabanes faites de matériaux végétaux[90]. Djaro / Silé était une région de transition entre l'Egypte verdoyante, fertile, organisée, et les grandes étendues désertiques. La position des forteresses et plus tard des centres urbains dans cette zone tampon était tributaire de l'organisation de la frontière du moment[91]. Aussi, selon les dates des sources, le même toponyme peut-il recouvrir des réalités archéologiques différentes.

Ces prospections ont soulevé plus de nouvelles questions qu'ils n'ont fourni les réponses à d'anciennes interrogations[92]. Aussi nous espérons que les travaux actuellement en cours apporteront des éléments nouveaux pour la restitution de l'histoire de cette région en constante mutation.

83. W. Helck, *Materialien*, p. 725, 730 ; *JNES* 10, 1951, p. 46, n°51, 42, 74, 76, 77, 75 ; *ZÄS* 58, 1922, p. 32. Certains de ces vins proviennent du domaine d'un particulier (51, 76). Voir aussi le « vin de la forteresse-khetem » (*ZÄS* 58, 1922, p. 32). Sur le vin de Syn à l'Ancien Empire identifié à tort (*LÄ* VI, col. 1172) avec la région de Péluse voir W. Helck, *Die altägyptische Gaue*, 1974, p. 188 ; *GM* 85, 1985, p. 19-24.

84. Poisson-inet (boulti) de la région de Silé (Papyrus Anastasi IV, 15, 7). Selon les pêcheurs du lac Menzaleh, le poisson-boulti supporte une eau légèrement salée.

85. W. Helck, *o.c.*, p. 250 : inspecteur des céréales dans les forts de la route vers la Palestine.

86. Nous avons demandé, de notre propre initiative, à Madame Brien-Poitevin, archéologue et spécialiste de conchyologie, d'examiner les coquillages que nous avions recueillis lors de notre marche de reconnaissance du 17 avril 1990. Elle expose ses résultats dans la note annexée à cet article (*infra*, p. 70).

87. Papyrus Anastasi V, 24 (3-8) ; R. Caminos, *LEM*, p. 265-69 ; M. Bietak, *Tell el-Dab'a* II, p. 134. Rapport de livraison de trois stèles par chaland jusqu'à la Demeure-*at* de Ramsès Meriamon où elles sont déchargées. Pour R. Caminos ce lieu d'arrivée est la Demeure-*at* du Lion (*o.c.*, p. 269). M. Bietak suggère qu'il pourrait s'agit de Tell el-Herr (*LÄ* III, col. 63 voir aussi *Tell el-Dab'a* II, p. 143). Il faut rajouter à présent parmi les candidats éventuels soit le secteur au nord de Kédoua où Oren signale des vestiges du Nouvel Empire (nos prospections prudentes dans ce secteur réputé miné n'ont pas donné de résultats) soit le site de Tell el-Ghaba (voir *supra*, n. 28).

88. C. Küthmann, *Die Ostgrenze Ägyptens*, Berlin, 1911, p. 27-49 ; A.H. Gardiner, *AEO* II, n°419, p. 202 ; A. Schlott-Schwab, *Die Aussmasse Ägyptens*, dans « Ägypten und Altes Testament » 3, 1981, p. 96 ; *LÄ*, col. 946-7 ; D. Valbelle, *Les Neuf Arcs*, Paris, 1990, p. 153-4.

89. A.H. Gardiner, *JEA* 6, 1920, p. 99-116 ; The Epigraphic Survey, *The Battle Reliefs of King Sety I*, Reliefs and Inscriptions at Karnak 4, the University of Chicago, OIP 107, 1986, p. 16-22, pl. 6-7, *KRI* I, p. 10. W. Murnane, *The Road to Kadesh, SAOC* 42, Chicago, 1985 ; D. Valbelle, *o.c.*, p. 142 ; voir aussi *LÄ* I, col. 417 ; II, col. 201 ; III, col. 62, 794, 1135.

90. Etude des déterminatifs et graphies. Nous interprétons dans ce sens la désignation de Douakhety « un homme de Silé », qui place son fils à l'école de scribes de la Résidence (Satire des Métiers : W. Helck, *Die Lehre des Dw3-Htjj*, p. 17 ; *LÄ* III, 977) : le héros est originaire d'une région marginale, entre l'Egypte et le désert : l'effet civilisateur de l'enseignement de la Résidence n'en sera que plus remarquable. Ici le terme ne désigne pas forcément la frange orientale du pays. Pour G. Posener ce « silé » se réfère à la cabine de la barque conduisant Douakhety vers le Sud et non la ville (*Littérature et Politique dans l'Egypte de la XIIe Dynastie*, p. 6-7). Mentions de lieux du même nom : *JEA* 50, 1964, pl. X, lg. 25, p. 76, 92-3 (adoption de Nitocris) ; *K.O.* II, 175, 176. Appliqué à un habitat, ce terme aurait un sens proche de l'arabe « naga' ».

91. Voir par exemple l'évolution des sites dans l'Ouadi Toumilat. A la IIe période intermédiaire, toute la région est appelée Tchekou. A l'époque ramesside une forteresse-khetem est fondée à Tell el-Retabeh. A l'époque saïte, un nouveau site, Per-Atoum de Tchekou, se développe 13 km à l'est de Tell el-Retabeh : Tell el-Maskhouta, avec des remplois de monuments ramessides sous la 30e dynastie (D. Redford, *LÄ* IV, col. 1054). Ce schéma offre un intéressant parallèle à l'évolution possible de la frontière nord-est (forteresse ramesside de la région de Silé dans les lagunes, l'établissement tardif de Silé / Tell Abou Seify à 8 km au sud-est).

92. L'ensemble des Héboua marque-t-il l'emplacement de la forteresse de Séthi Ier ? Le chenal des lagunes serait-il le canal aux crocodiles « Tadenit » ? Nous laissons à d'autres que nous, qui ne fûmes que de modestes prospecteurs des sables et boues, le privilège de répondre à ces questions.

Etude conchyliologique des prélèvements d'une paléorive

Françoise Brien-Poitevin*

Trois échantillons ont été analysés. Seul le prélèvement 1 a livré des coquillages en nombre suffisamment élevé pour livrer des résultats intéressants. Des coquillages d'eau douce, d'eau salée et d'eaux au taux de sel variable ont été identifiés.

Prélèvement 1.

Cerastoderma glaucum Brug. : 95% environ des coquilles. C'est le coquillage du site qui supporte le plus les variations du taux de sel. Sa forme, son épaisseur et son poids en font un bon indice de ce taux de sel. Les coquilles retrouvées indiquent un paysage marin qui reçoit un apport d'eaux douces pendant un certain laps de temps mais qui est aussi soumis à des évaporations intenses entraînant une sursaturation de sel. Les coquilles de *cerastoderma glaucum* d'Héboua correspondent à celles d'un faciès décrit par Parenzan (1974, p. 211), celui du lac de Cesine (Pouilles, Italie), lac côtier mais avec des eaux douces : « ... une ambiance très inconstante avec une sursaturation et une dilution du sel périodique détermine une réduction de taille, une diminution des valves et des charnières. Les coquilles sont petites et légères ».

Cerastoderma edule (Linné 1767) var. *clodiensis* (Renier) Brocchi : même biotope que pour le précédent.

Truncatella subcylindrica (Linné 1767) : eaux saumâtres ou marines.

Bittium reticulatum reticulatum (Da Costa 1778) et *Bittium lacteum* (Philippi 1836) : eaux marines ; coquillages vivant sur des algues.

Cyclope donovant Risso 1826 : eaux saumâtres.

Skenea planorbis Fabr. = *skeneia delphinoidea depressa* Mtg : minuscule planorbe d'eau douce.

Un crustacé a été retrouvé en plusieurs exemplaires. Il s'agit de la balane (*balanus*), crustacé cirripède vivant accroché aux rochers ou sur des bivalves.

Prélèvement 2 (limons).

Aucune coquille repérée.

Prélèvement 3 (sables).

Cerastoderma glaucum Brug : quelques fragments de valves.

Le prélèvement 1 donne l'image d'un paysage marin où viennent se jeter des eaux douces mais qui subit une sursaturation de sel due à une évaporation intense des eaux qui ne sont pas régulièrement renouvelées : des marais ou une lagune qui reçoit un fleuve côtier mais dont les graus (passage entre la mer libre et la lagune) ne sont pas très ouverts. Les coquillages recueillis sont des espèces vivant dans des sables plus ou moins bien calibrés avec des algues qui hébergent les *bittium* mais aussi des rochers ou du moins des supports aux balanes. Il paraît peu probable que l'agriculture ait pu être pratiquée à l'endroit du prélèvement 1.

Autre reste osseux (couche 1) : un fragment de carapace (plaque pleurale) d'une tortue à carapace molle : *Trionyx triunguis* Forsskal 1775, localité type : le Nil. La tortue devait mesurer environ 80 cm. Elle vit dans la mer, les eaux saumâtres et douces. L'habitat, de nos jours, va de la Casamance au Golfe de Guinée, au Nil, à la côte du Liban et au sud de la Turquie.

Identification de M. Roger Bour, Laboratoire des reptiles et amphibiens du Museum National, Paris. Le fragment osseux a été expédié à Paris par M. Philippe Orsini, conservateur adjoint du Museum d'Histoire Naturelle de Toulon.

* Chercheur associé au Centre Camille Jullian, U.R.A. 284, Aix-en-Provence.

N.B. : Ces échantillons ont été prélevés dans la lagune à 5 m d'une paléorive située à 500 m au sud-ouest du site **D** (lat. N. 30° 54.500, Long. E. 32° 21.583) : couche 1 (prélèvement 1) 8 cm de coquilles ; couche 2 (prélèvement 2) 2 cm, limon ; couche 3 (fond du sondage, prélèvement 3, sable plus coquilles) (C.T.).

Bibliographie

Bucquoy (E.), Dautzenberg (Ph.) et Dollfus (G.), *Les mollusques marins du Roussillon*, Paris, Edit. Baillière, 1882-1886.

Parenzan (Pietro), *Carta d'identità delle conchiglie del Mediterraneo*, Tarento, Edit. Bios, Taras, 1974, vol. 2, fasc. 1.

Archaeological survey in the easternmost regions of the Nile Delta : 1992 season

The 1992 campaign, like the two preceding ones, did not so much produce definitive conclusions about the history and identification of the sites of the region, but rather produced a number of observations and possible interpretations — notably concerning the plain of Pelusium and its hydraulic functioning ; the relationship between the different regions associated with the city, Pelusium itself and the river ; and the study of place-names in the lagoon-zone.

Les fonctions religieuses des nomarques au Moyen Empire

VALÉRIE SELVE

Cette étude essaie de mettre en lumière les différents aspects des prérogatives religieuses assignées aux nomarques, à partir de la titulature de ces derniers sur une aire géographique couvrant les nomes 13 à 16 durant les XIe et XIIe dynasties. Ainsi furent répertoriés différents titres religieux pour lesquels nous avons choisi un classement en trois catégories selon le type de fonction concernée. La plupart des titres sont communs à chaque site étudié : directeur des prophètes (*jmy-r ḥm.w-nṯr*), maître des secrets des divines formules (*ḥry-sšt3 n md.w-nṯr*), chef-lecteur (*ḫry-ḥb ḥry-tp*), prêtre sem responsable de toutes les tuniques (*sm ḫrp šnḏ.t nb.t*), prouvant le caractère coutumier des fonctions exercées. A l'inverse, d'autres titres plus rares ne sont présents que sur certains sites, dévoilant ainsi certaines particularités du culte local. C'est notamment le cas de *ḫrp ns.ty* et *wr djw* qui apparaissent régulièrement à El-Berchèh et Hatnoub.

Fonction de direction des prophètes

Chacun des sites propose des attestations du type ***directeur des prophètes*** (*jmy-r ḥm.w-nṯr*) ; ce titre semble résumer à lui seul tous les aspects des prérogatives religieuses exercées par les nomarques. D'ailleurs, à partir du règne de Sésostris III, c'est ce titre qui note la fonction de nomarque[1]. Ainsi le nomarque dirige la classe des prophètes officiant dans le nome qu'il représente. Parfois le nom de la divinité principale du nome est précisé (Khnoum et Pakhet à Béni-Hassan, Thot à El-Berchèh, Hathor à Meir et Oupouaout à Assioût), mais ce phénomène n'est pas systématique. A Assioût se rencontre un titre du même ordre à un échelon inférieur dans la hiérarchie : **inspecteur des prophètes dans la maison d'Oupouaout** (*sḥḏ ḥm.w-nṯr m pr wp-w3.wt*)[2] : Hapidjefa I, le propriétaire de la tombe 1 porte, outre ce titre, plusieurs attestations du type *jmy-r ḥm.w-nṯr wp-w3.wt/wsjr/jnpw*. La présence de ces titres tend à montrer que le nomarque Hapidjefa I fut inspecteur des prophètes, avant de devenir directeur

1. L. Habachi, *Elephantine* IV, p. 24.
2. F.L. Griffith, *Siut*, pl. 4 ; W.A. Ward, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, 1984, n°1328.

des prophètes, le premier titre ayant été une étape dans la carrière du personnage.

Fonction de ritualiste

Les titres appartenant à cette catégorie mettent en scène le monarque directement dans le milieu liturgique, en le désignant par les termes suivants : **prophète** (*ḥm-nṯr*), **maître des secrets** (*ḥry-sšꜣ*), **prêtre-lecteur en chef** (*ḥry-ḥbt ḥry-tp*). Les attestations du type *ḥm-nṯr n x* sont nombreuses. A l'instar des titres « directeur des prophètes de x », la plupart des divinités nommées sont les divinités principales du site concerné. Pourtant El-Berchèh et Assioût mentionnent la déesse Maât, avec le titre (*ḥm-nṯr mꜣꜥt*), qui n'est pas une divinité locale, mais qui occupe une place privilégiée dans le panthéon égyptien. Béni-Hassan comporte également une exception avec le titre *ḥm-nṯr ḥr snꜣ.ṯy* pour lequel l'identité de la divinité honorée est difficile à saisir, et que nous sommes tenté de traduire « prophète d'Horus des deux scorpions »[5] ; à moins qu'il ne faille comprendre cet élément de titulature de la manière suivante : « prophète d'Horus et des deux scorpions ». Dans ce cas, les deux entités nommées seraient individuelles ; si la première nous est familière, la seconde l'est beaucoup moins, ce qui rend difficile l'interprétation de ce titre. Les titres du type *ḥry-sšꜣ*, de fréquence comparable, se présentent sous différentes formes. Le titre « maître des secrets que lui seul peut voir » (*ḥry-sšꜣ n mꜣꜣ ꜥꜣ.ṯy*) et son parallèle « maître des secrets que lui seul peut entendre » (*ḥry-sšꜣ n sḏm ꜥꜣ.ṯy*) attesté par exemple à Dahchour[6], rejoignent les titres du type « chef-lecteur » : le nomarque est initié aux textes religieux et est chargé de les réciter durant les cérémonies rituelles. Un autre titre très fréquent apparaît à Béni-Hassan, El-Berchèh et Assioût : il s'agit de « maître des secrets des divines formules » (*ḥry-sšꜣ n wdꜣ.w-nṯr*) : le nomarque est un prophète qui connaît le secret des paroles divines, des ordres divins, ce qui implique un contact étroit du ritualiste avec la divinité concernée.

D'autres titres témoignent de fonctions dont la nature est encore mal connue. Il s'agit notamment de **régulateur des deux trônes** (*ḫrp ꜣs.ṯy*), titre qui apparaît dans les titulatures de hauts fonctionnaires durant l'Ancien Empire. C'est sous la Première Période Intermédiaire et au Moyen Empire que les témoignages se révèlent particulièrement nombreux. Ces attestations ne quittent pas le domaine hermopolitain : on les rencontre fréquemment à El-Berchèh et Hamoub (la mention découverte à Béni-Hassan semble être la seule exception en Moyenne Egypte). Assioût comporte un titre semblable : « régulateur des deux trônes dans les deux maisons » (*ḫrp ꜣs.ṯy m pr.wy*). Par la suite, le titre n'est guère utilisé, sauf à partir de la XXVIe dynastie, où il réapparaît dans des documents saïtes[5]. Il faut noter que la traduction de ce titre ne comporte guère d'indices religieux, et semble davantage appartenir à un domaine civil[6], sans rapport direct avec Thot ou toute autre divinité. C'est sa constante position au sein d'autres titres à contenu religieux qui nous conduit à penser qu'il [illegible] sans doute une fonction sacerdotale. H. de Meulenaere[7] présente le *ḫrp ꜣs.ṯy* comme appartenant à une catégorie de prêtres dont les prérogatives seraient intimement liées à la divinité que la région honore (Thot). Civil dans un premier temps, le titre semble avoir été peu à peu assigné à des personnages importants — en l'occurrence des nomarques — désignant ces derniers comme les grands prêtres de Thot à Hermopolis[8]. Un

5. W. A. Ward, n°928. On pense à Horus sur des animaux dangereux. J. Quaegebeur, *Cahiers du CEPAM 2*, Leuven, 1981, p. 140, mais ce type de représentation n'est connu que pour une époque nettement plus récente.

6. PM III², p. 896.

5. C. Vandersleyen, « Un titre de vice-roi à Siût », *GM 86*, 1985, p. 257.

6. A. H. Gardiner, « The Mansion of Life and Master of King's Largess », *JEA 24*, 1938, p. 84-85.

7. H. de Meulenaere, *LÄ IV*, 1098.

8. F. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les empereurs de Senoi*, 1984, p. 18 « à l'origine, titre en relation avec le palais. Au Moyen Empire, et jusqu'à l'époque ptolémaïque, [illegible]

autre titre, tout aussi intéressant, semble suivre la même évolution que *ḥrp ns.ty*. Il s'agit de **grand des cinq** (*wr djw*), qui apparaît comme le nom spécifique du prophète de Thot à Hermopolis. Durant l'Ancien Empire, il est attesté par certaines titulatures de vizirs, parfois suivi de (*m*) *pr ḏḥwty*[9]. Au Moyen Empire le titre devient plus fréquent et apparaît presque systématiquement dans la titulature des nomarques (El-Berchèh, Hatnoub). Tout comme *ḥrp ns.ty*, *wr djw* se caractérise par l'absence d'indice religieux. Pourtant, lorsqu'il est suivi de *m pr ḏḥwty*, on ne peut que le traduire par « grand des cinq dans la maison de Thot », ce qui confère sans nul doute un caractère religieux lié à la fonction nommée.

Si ces titres, *ḥrp ns.ty* et *wr djw*, ne révèlent nullement les fonctions précises qu'ils représentent, il est certain qu'ils désignent tous deux des fonctions religieuses relatives au dieu Thot, puisqu'ils n'apparaissent que dans le milieu hermopolitain. Quant au titre *ḥq3 b3t*, bien que sa signification ne nous soit pas inconnue, on comprend mal pourquoi un titre — que l'on traduit habituellement par **directeur du symbole *bat*** et qui évoque la déesse Hathor[10], soit attesté à Béni-Hassan[11], site qui ne comporte aucune allusion à cette déesse. Il faut noter cependant que dans cette même tombe (n°2 : Amenemhat), on trouve la représentation du fétiche ***bat***[12], porté par une jeune fille disposée derrière un groupe de trois personnages féminins battant des mains au rythme de la musique (*Fig. 1*). Meir comporte également ce type d'attestation iconographique (tombes B2-B4)[13].

On remarque la présence d'un autre titre attesté à Béni-Hassan, El-Berchèh et Assioût : **pupille d'Horus qui préside au ciel** (*sb3 ḥr ḫnty pt*). H.G. Fischer le traduit par « pupil of Horus who presides over Heaven »[14].

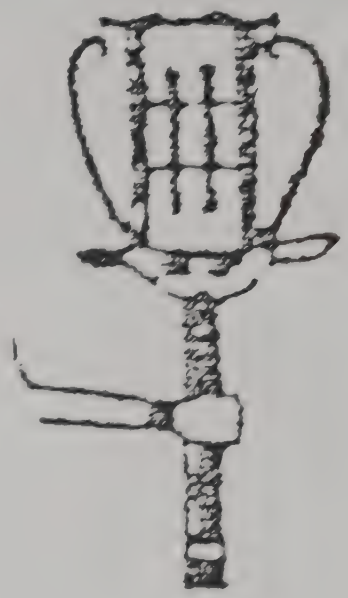

Fig. 1
Fétiche ***bat*** à Béni Hassan

Fonctions matérielles

Au-delà de ces aspects cultuels, le nomarque dirige toute l'organisation interne des temples, sous le titre de **directeur du temple** (*jmy-r ḥ.wt-ntr*) ; il est aussi responsable des offrandes versées en l'honneur des dieux locaux : **contrôleur des inventaires des offrandes divines** (*jmy-r wp.wt ḥtp.w-ntr*).

Un titre retient davantage notre attention : il s'agit de **prêtre sem responsable de toutes les tuniques** (*sm ḥrp ỉnḏ.t nb.t*), qui associe deux titres habituellement distincts et tout à fait autonomes.

9. C. Vandersleyen, *op. cit.*, p. 238, note 5 ; N. Strudwick, *The Administration of Egypt in the Old Kingdom*, 1985, p. 316.
10. H.G. Fischer, « The Cult and Nome of the Goddess Bat », *JARCE* I, 1962, p. 14.
11. P.E. Newberry, *Beni-Hassan* I, pl. XVII.
12. *Id.*, *ibid.*, pl. XII
13. M. Blackman, *Meir* I, pl. II ; II, pl. XV
14. H.G. Fischer, *Egyptian Titles of the Middle Kingdom, a Supplement to Ward's Index*, 1985, n°1283 b

Fig. 2: Meir, tombe B4

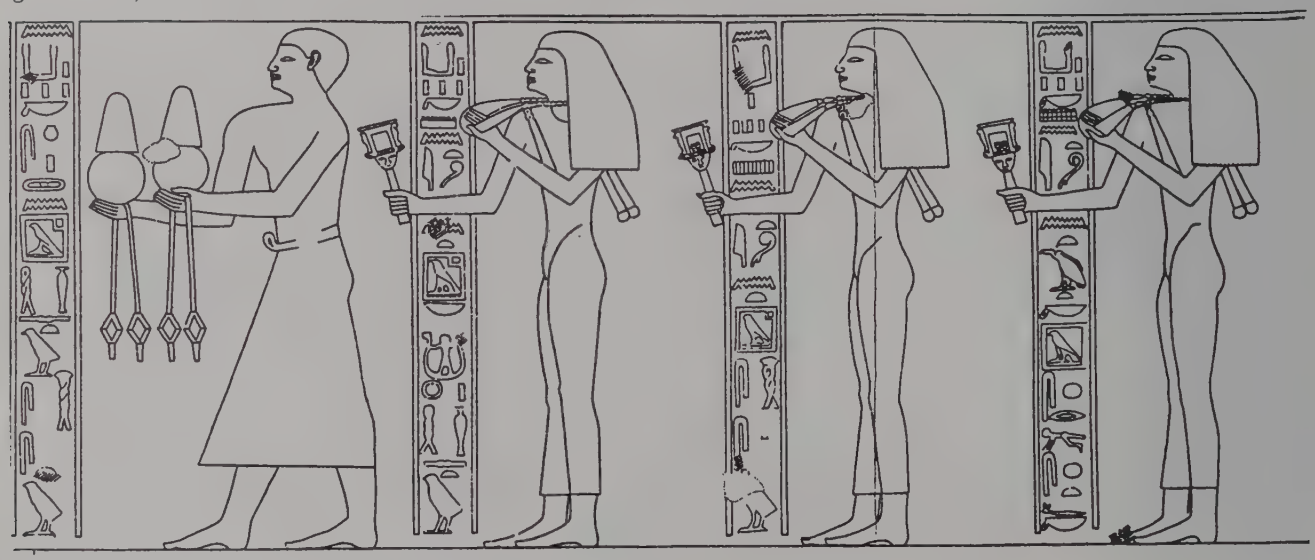

Fig. 3: Meir, tombe B2

Or en Moyenne Egypte[15], ces deux éléments de titulature se succèdent systématiquement, ce qui nous conduit à les traduire ensemble en un titre unique[16]. La mission du prêtre sem consiste à vêtir et orner la statue du dieu ; aussi l'adjonction « responsable de toutes les tuniques » précise-t-elle la fonction. Très proches de ce titre, plusieurs attestations de **stoliste** (*sm3*) sont assignées au nomarque. Ce dernier était responsable des vêtements, des bijoux et de tous les objets du culte conservés dans les salles des temples destinées à cet usage. Tout comme pour les titres du type « directeur des prophètes de x », le titre du stoliste est suivi du nom de la divinité locale (en outre Béni-Hassan et Assioût nomment le dieu Horus). A plusieurs reprises est mentionné le titre **prêtre ouab** (*wʿb*), jadis traduit par « purificateur », puis par « pur », qui appartient à un échelon inférieur dans la hiérarchie cléricale : les prêtres ouab, qui possèdent des prérogatives souvent limitées, effectuent des rites précis et répétitifs, et sont assignés à des tâches matérielles au sein des temples. Les nomarques portent donc des titres correspondant aussi bien à des statuts élevés qu'à des attributions secondaires, même si celles-ci permettent au prêtre ouab d'avoir accès au Saint des Saints et donc de pouvoir communiquer directement avec la divinité. Parfois le titre est suivi de l'épithète « grand » (*ʿ3*), ce qui tend à prouver l'existence d'une hiérarchie dans cette catégorie de prêtres.

Ce rapide inventaire souligne la double responsabilité du nomarque qui porte des titres appartenant à des degrés différents du milieu liturgique et dirige tout ce qui concerne la gestion en personnel et en matériel au sein des temples. Si le rôle du nomarque dans le domaine de la religion nous paraît un peu plus clair, à la lumière de ces titres, ces derniers comportent néanmoins un aspect déconcertant : en effet, à l'intérieur des tombeaux, ces éléments de titulature se répartissent un peu partout, et se succèdent souvent les uns les autres, constituant ainsi de longues propositions répétitives disposées sans ordre rigoureux et surtout sans aucun lien avec l'iconographie, puisqu'ils accompagnent aussi bien des scènes relatives aux loisirs du nomarque (chasse, pêche[17]), que des scènes d'offrandes funéraires. On se serait attendu à une relation inscriptions-iconographie qui n'existe nullement. Les représentations iconographiques purement religieuses (non funéraires) sont d'ailleurs quasi inexistantes dans les tombeaux de ces sites de Moyenne Egypte, à l'exception cependant de quelques scènes, à Meir, représentant des cérémonies semi-religieuses au bénéfice du défunt et de la déesse Hathor : dans la tombe B4 (mur nord) le nomarque Senbi se tient debout face à deux registres superposés (*Fig. 2*). Le registre supérieur comporte trois personnages féminins présentant chacune un collier ménat et un sistre, symboles d'Hathor. Les inscriptions qui accompagnent ces personnages nomment la déesse locale : « pour tes kas les colliers ménat d'Hathor, maîtresse de Cusae » (*n k3.w = k mnjt nt ḥt-ḥr nb.t qjs*). Devant elles un personnage masculin présente un collier d'apparat à Senbi, tandis que derrière elles suivent des personnages masculins ; l'un d'entre eux porte également un collier ménat et un sistre. Dans le registre inférieur un harpiste précède trois personnages masculins. Le premier porte deux pains de forme conique et deux autres de forme circulaire. L'inscription qualifie ces pains de « pains *sn.w* d'Hathor ». Derrière lui deux personnages masculins, portant le collier ménat, agitent des castagnettes.

Dans le tombeau B2 de Meir[18] le nomarque se tient debout devant un défilé de quatre personnages (*Fig. 3*) ; le premier (masculin), présentant des pains *sn.w* précède trois femmes, que l'on interprète comme des danseuses et qui portent le collier ménat et le sistre. Tout comme pour la scène

15. Le titre est attesté en différents endroits, par exemple à Dahchour dans la tombe de Khnoumhotep, et sur quelques stèles du Moyen Empire : CG 20359, CG 20539...

16. W. Helck, *Untersuchungen zu den Beamtentiteln des Ägyptischen alten Reiches*, 1954, p. 18.

17. M. Blackman, *Meir* I, pl. II. Cf. S. Allam, *MÄS* 4, 1963, p. 28, pl. VI.

18. *Id., ibid., Meir* II, pl. XV.

BENI-HASSAN

Khnoumhotep	Khnoumhotep	Amenemhat	Khnoumhotep	Neterinakht	TITRES
	x	x	x		jmy-r ḫm.w-nṯr
				x	jmy-r ḫm.w-nṯr n ḥr
		x			jmy-r ḫm.w-nṯr n ḫnmw nb ḫr-wr
			x		ḫm-nṯr jnpw
		x			ḫm-nṯr jnpw ḫnty pr-šms.wt
			x		ḫm-nṯr ḥr
		x			ḫm-nṯr ḥr srk.ty
		x			ḫm-nṯr šw tfnt
x			x		ḫry-ḥb
		x			ḫry-ḥb ḥry-tp
		x	x		ḥry-sšt3 n md.w-nṯr
x					ḥry-sšt3 n ḫw.t-nṯr nt ///
x					ḥr dp j3.wt ḫw.t-nṯr
			x		ḥr dp j3.wt ḫw.t-nṯr p3ḫt
			x		ḥr dp m jn nṯr.t jmy.t pr-p3ḫt
x					mty n s3 m pr-p3ḫt
		x			mt(y) n s3 m ḫw.t-nṯr
		x			ḫrp ns.ty
		x			ḫq3 b3t
		x			sb3 ḥr ḫnty pt
		x			jmy-r wp.wt ḥtp.w-nṯr
x		x			jmy-r r.w-pr.w
x					ḫrp ḥtp.w-nṯr m r.w-pr.w nṯr.w njwt tn
		x	x		sm ḫrp šnd.t nb.t
			x		sm3 p3ḫt / sm3 m pr p3ḫt
			x		sm3 ḥr
x					shd ḫw.t-nṯr

EL-BERCHEH: TOMBEAUX

Djoutinakht	Djoutihotep	Sep	Ahanakht	Neheri	Ahanakht	Ahanakht	TITRES
x	x	x	x	x	x	x	jmy-r ḫm.w-nṯr
					x	x	jmy-r ḫm.w-nṯr ḏḥwty
x			x		x		jmy-r ḫm.w-nṯr ḏḥwty nb ḫnmw
	x						ḫm-ntr m3ʿ.t
				x			ḫm-nṯr ḥr
			x				ḫm-nṯr ḏḥwty
	x						wʿb
			x				wʿb ʿ3 n ḏḥwty
x							ḫm-nṯr wʿb ḏbʿ.w
	x						ḥry-ḥb ḥry-tp
	x						ḥry-sšt3 n m33 wʿt
	x						ḥry-sšt3 n mdw-nṯr
	x						ḥry-sšt3 n nṯr ʿ3
	x						ḥry-sšt3 n nṯr m s.wt ḏsr.wt
	x						ḥry-sšt3 n r.w-pr.w
	x						ḥry-sšt3 n ḫt ḏḥwty
x	x	x	x	x	x	x	ḫrp ns.ty
	x						wr djw
x	x		x				wr djw m pr-ḏḥwty
	x						wr djw m ḫw.wt ḏḥwty nt smʿw t3-mḥw
			x				sb3 ḥr ḫnty pt
	x						jmy-r pr-ḏḥwty
		x					jmy-r ḫw.t-nṯr
					x		ḥry-tp n pr-ʿntyw
	x						ḫrp ḥtp.w-nṯr
	x		x				sm ḫrp šnd.t nb.t

MEIR

Oukh-hotep	Oukh-hotep	Senbi	Oukh-hotep	Oukh-hotep	Oukh-hotep	TITRES
x	x	x	x	x		*jmy-r ḥm.w-nṯr*
			x			*jmy-r ḥm.w-nṯr nw ḥt-ḥr*
	x		x			*jmy-r ḥm.w-nṯr n ḥt-ḥr nb.t qjs*
	x					*jmy-r ḥm.w-nṯr n mb.t-r-ḏr*
			x			*jmy-r ḥm.w-nṯr n nb.t pt*
					x	*jmy-r ḥm.w-nṯr n ḥt-ḥr nb.t t3.wy*
		x	x			*ḥm-nṯr n ḥt-ḥr*
x	x		x			*ḥry-ḥb ḥry-tp*
			x			*ḥry-ḥb psḏ.t ꜥ3.t*
	x			x		*wꜥb ꜥ3 n nb.t pt*
				x		*ḥry-sšt3*
			x			*ḥry-sšt3 n w3ḏ.ty*
	x		x			*ḥry-sšt3 n m33 wꜥt(y)*
	x		x			*sš mḏ3.t nṯr*
	x		x	x		*sm n nb.t t3.wy*
	x		x			*sm ḥrp šnḏ.t nb.t*

ASSIOUT: TOMBEAUX-SARCOPHAGES

Khety I	Tefibi	Khety II	Hapidjefa I	Hapidjefa II	Mesehti	Mesehti	TITRES
			x	x	x	x	*jmy-r ḥm.w-nṯr*
x			x		x		*jmy-r ḥm.w-nṯr wp-w3.wt*
x	x	x	x	x	x	x	*jmy-r ḥm.w-nṯr n wp-w3.wt nb s3wt*
x			x	x			*jmy-r ḥm.w-nṯr n wsjr nb jmn.t*
x	x	x	x				*jmy-r ḥm.w-nṯr n jnpw nb r.qrr.t*
			x				*sḫḏ ḥm.w-nṯr n pr wp-w3.wt*
			x				*ḥm-nṯr jnpw*
			x	x			*ḥm-nṯr m3ꜥ.t*
			x	x			*ḥry-ḥb ḥry-tp*
			x				*ḥry-sšt3 m ḥw.t-nṯr*
			x				*ḥry-sšt3 n wsjr*
				x			*ḥry-sšt3 n wsjr m s.t=f*
			x				*ḥry-sšt3 n md.w-nṯr*
			x				*ḥrp ns.ty m pr.wy*
			x	x			*sb3 ḥr ḫnty pt*
			x				*jmy-r wp.wt ḥtp.w-nṯr*
			x				*jmy-r ḥw.t-nṯr*
				x			*jmy-r ḥw.t-nṯr m s.t ḏsr.t*
			x				*sm ḥrp šnḏ.t nb.t*
			x				*sm3 jnpw*
			x				*sm3 ḥr*

EL-BERCHEH: SARCOPHAGES

Amenemhat	Amenembat	Djoutinakht	Djoutinakht	TITRES
X			X	*jmy-r ḥm.w-nṯr*
X	X	X	X	*ḥrp ns.ty*
	X	X	X	*wr djw*

HATNOUB

Iha I	Ahanakht	Neheri I	Djoutinakht	TITRES
X	X	X	X	*jmy-r ḥm.w-nṯr*
X	X			*jmy-r ḥm.w-nṯr ḏhwty*
		X		*wꜥb ꜥꜣ n ḏhwty ḥr*
X	X	X	X	*ḥrp ns.ty*

précédente, les inscriptions nomment la déesse Hathor. Rappelons qu'il s'agit de représentations de fêtes rituelles auxquelles le nomarque participe, mais que ce dernier n'est pas représenté en train d'exercer l'une de ses fonctions à caractère religieux.

RELIGIONS FUNCTIONS OF NOMARCHS DURING THE MIDDLE KINGDOM

In Middle Egypt, the nomarchs of the Middle Kingdom possessed titles reflecting a relatively large range of religious functions, which were orientated along three main paths: the direction of the prophets of the nome, the carrying-out of rituals, and the responsibility for the liturgical material.

Les résidents des rives du Lac Sacré
Le cas d'Ankhefenkhonsou

CLAUDE TRAUNECKER

Introduction

En 1970, les travaux de préparation du spectacle Son et Lumière à Karnak allaient bon train. Il fallait, entre autres, fouiller l'emplacement et les abords de la tribune qui domine le Lac Sacré de Karnak. Les fondations de cette tribune s'enfoncent dans le mur d'enceinte de Thoutmosis. L'espace compris entre cette enceinte et le Lac Sacré n'avait pas été fouillé mais on savait qu'il recouvrait des vestiges de constructions en brique crue.

En effet, en 1960, le Service des Antiquités d'Egypte avait nivelé cette zone en trois gradins, dans le cadre d'un projet d'aménagement des abords du lac. Les berges du lac avaient été pavées et une «cafétéria» édifiée sur la hauteur qui domine l'angle sud-est du plan d'eau[1]. Au cours de ces travaux, plusieurs blocs inscrits ont été mis au jour, dont un linteau et un montant de porte.

La fouille de 1970, dirigée par Pierre Anus et Ramadan Sa'ad, a dégagé un quartier d'habitations adossé au mur d'enceinte de Thoutmosis III (*Fig. 1*). Six maisons se succédaient, du nord au sud. Les deux premières, fort bien conservées, ont livré un important matériel épigraphique et mobilier. Le montant droit de la porte de la première maison était encore en place. Je reconnus alors dans ce montant le complément in situ des éléments extraits une dizaine d'années auparavant. La porte a été reconstruite et les deux premières maisons restituées en partie. L'ensemble de cette documentation, architecture, objets et épigraphie, a été publié en 1971[2]. En 1971, la fouille fut étendue vers le nord, mais les maisons dégagées dans ce secteur appartenaient à un niveau supérieur au quartier dégagé par P. Anus et R. Sa'ad[3].

1. Chehata Adam, dans *ASAE* 59, 1966, p. 152.
2. P. Anus, R. Sa'ad, «Habitations de prêtres dans le temple d'Amon à Karnak», *Kêmi* 21, 1971, p. 217-238.
3. Quartier de maisons de service d'époque ptolémaïque (voir *Cahier de Karnak* V, 1975, p. 26 sq.). Une publication de ces travaux par J. Lauffray est actuellement en cours. La continuité vers le sud de ce quartier a probablement été détruite en 1960 au cours des travaux de terrassement.

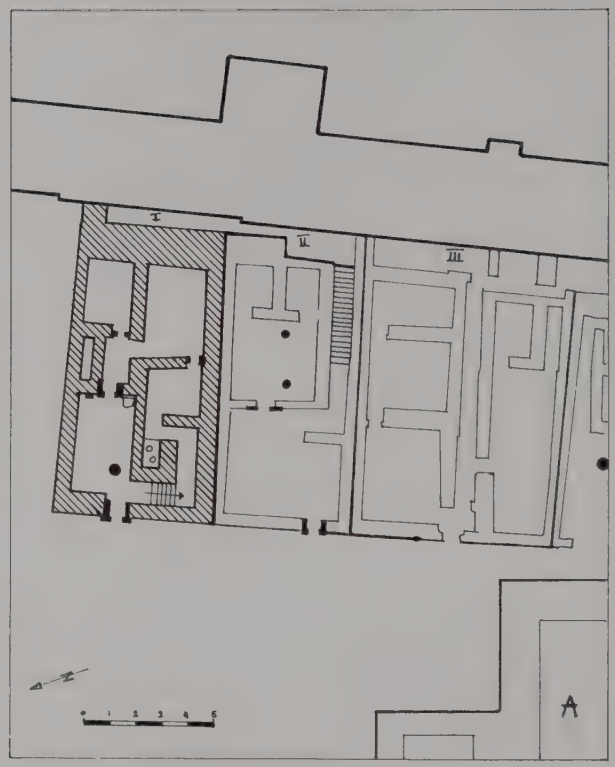

Fig. 1
Le quartier des maisons des prêtres au bord du Lac Sacré de Karnak.

Au moment de la publication de ce matériel, la datation de l'ensemble de ces six maisons n'était pas établie avec certitude. Dans leur conclusion, les auteurs proposent de faire remonter la construction et le fonctionnement de ce quartier aux XXIIe-XXVe dynasties[4]. La porte de la maison I perpétue le nom du prêtre d'Amon Ankhefenkhonsou, fils d'un quatrième prophète d'Amon au nom incomplet[5]. Dans l'entrée de la maison, nous avions trouvé une stèle au nom d'un homonyme[6]. La moitié gauche du linteau de la porte de la maison voisine (II) a été retrouvée. Elle montre le divin père Ameneminet, prêtre de Montou, en adoration devant son dieu[7]. L'étude

4. P. Anus, R. Sa'ad, *op. cit.*, p. 237 ; J. Lauffray, *Kêmi* 21, 1971, p. 72.
5. Chehata Adam, *op. cit.*, 153 et pl. 21-22 ; P. Anus, R. Sa'ad, *op. cit.*, fig. 7.
6. P. Anus, R. Sa'ad, *op. cit.*, p. 223, fig. 8.
7. P. Anus, R. Sa'ad, *op. cit.*, p. 230, fig. 16.

détaillée des noms et titres des personnages avait été repoussée en vue d'une synthèse à la fin de la fouille de l'ensemble du quartier[8]. Malheureusement, les événements en ont décidé autrement et cette fouille n'a jamais eu lieu. En reprenant ce dossier dans le cadre d'un cours à l'Ecole du Louvre, j'ai pu identifier les personnages qui ont occupé la maison I et restituer en partie le milieu des résidents des rives du lac sacré de Karnak. J'aimerais dans les pages qui suivent exposer les résultats de cette étude et livrer au public quelques réflexions sur les résidents des rives du Lac Sacré de Karnak.

La porte d'Ankhefenkhonsou

L'ordre de lecture de ces scènes donne la préséance à la gauche sur la droite. Ce principe, bien établi dans les décors des temples[9], est affirmé ici par la présence, à gauche, de l'image de la divinité principale dont le nom est répété sous sa forme régalienne dans le cartouche axial (*Fig. 2 et 3*).

1. Le linteau

a. Eléments axiaux

1. Soleil planant avec deux urei. Entre les deux urei, sous le disque : « Celui de Behedet ».

2. Cartouche axial, surmonté de la double plume et du disque solaire, posé sur le signe de l'or. Le tout repose sur le symbole *sema-taoui*.

Col. 1 : *Le roi de la Haute et de la Basse-Egypte, Amon-Rê, qui préside à son I(p.t)*[10].

b. Scène gauche

Les divinités :

1. Amon ithyphallique, portant deux bretelles entrecroisées[11].

Col. 2 : *Paroles dites par Amon-Rê, qui préside à son I(p.t.).*

2. Derrière Amon, une déesse debout portant la couronne rouge.

Col. 3-4-5 : *Paroles dites par Amonet [...].*

L'orant :

Un personnage au crâne rasé est agenouillé[12] et lève les bras en signe d'adoration. Il porte des sandales et la peau de léopard du haut clergé jetée sur une robe longue.

Col. 6 : *Adorer Amon-Kamoutef, se prosterner devant [...]* reste perdu (col. 7-8-9).

c. Scène droite

Les divinités :

1. Amon ithyphallique semblable à celui de la scène de gauche. Derrière lui, le support en forme de chapelle avec les trois plantes traditionnelles.

Col. 10 : *Paroles dites par Min de Coptos, le grand dieu, seigneur du ciel.*

2. Une déesse portant la coiffure dite hathorique.

Col. 11-13 : *Paroles dites par Isis la grande, mère divine, dame de tous les dieux.*

L'orant : même attitude et costume que sur la scène symétrique.

Col. 14 : *Adorer Min qui réside dans Coptos, se prosterner devant...*

Col. 15 : *[...] puissent-ils accorder [...] en joie [pour le ka du divin père] d'Amon-Rê roi des dieux, Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du [....] Nespaherenmout, juste de voix, fils de Hor [....].*

8. *Kêmi* 21, 1971, p. 220, n. 6.

9. Sur les sens de lecture, voir C. Traunecker, *Coptos, hommes et dieux sur le parvis de Geb*, 1992, p. 139, n. 692.

10. Graphie pour le titre khenty-ipetef. Pour les cartouches divins, voir les graffiti n°H 101,8, 11,9 ; R. 9, 3 et 4. Voir aussi H. Lange, *Der magische Papyrus Harris*, 1927, IV, 3, p. 32. Dans les documents de ce type plus anciens, le cartouche est celui du roi régnant, *ASAE* 38, 1938, p. 83-84, pl. 11, fig. 1 (XXe dynastie).

11. Ce détail est caractéristique de l'iconographie de la XXIe dynastie.

12. Appui sur le genou droit.

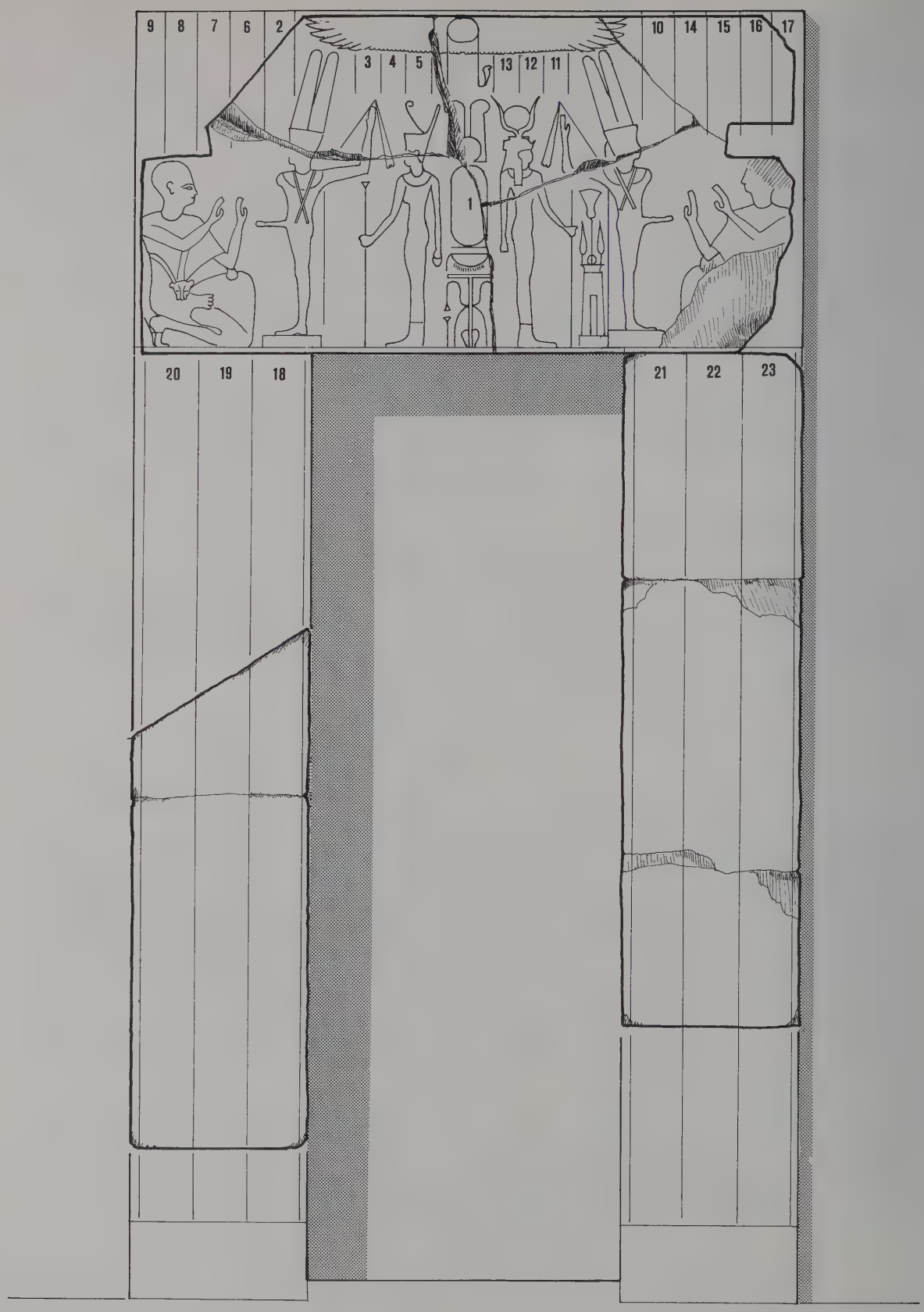

Fig. 2
La porte d'Ankhefenkhonsou

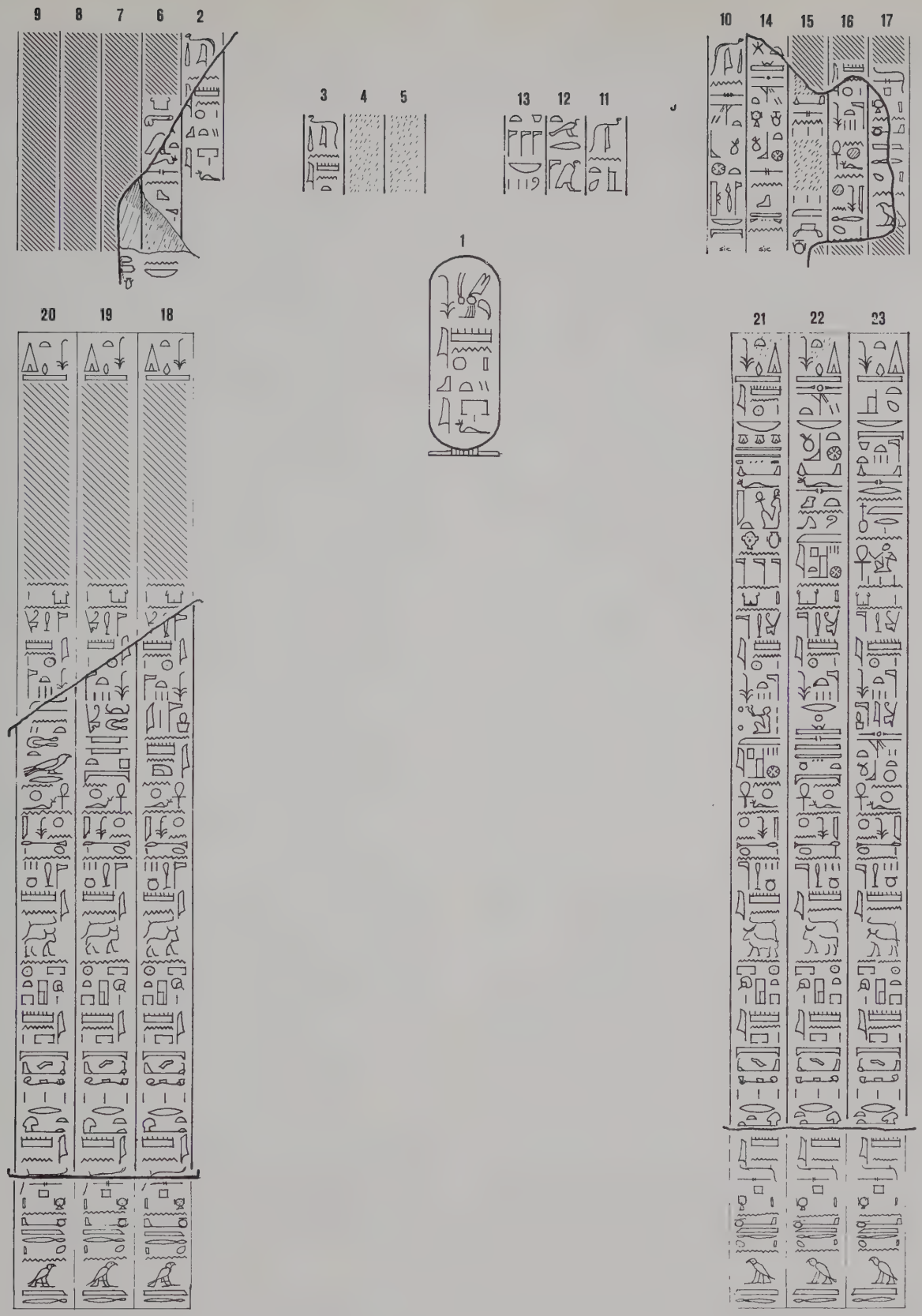

Fig. 3
Les textes de la porte d'Ankhefenkhonsou

2. *Les montants*

a. Montant gauche

Col. 18 : *[Offrande-que-donne-le roi à Amon, roi des dieux qu'il accorde [...] pour le ka du] prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux,* **divin père d'Amon d'Opê**, *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon, responsable du bétail du domaine de Rê qui est sur le toit d'Amon, supérieur des porteurs d'encensoirs à l'avant de (la procession) d'Amon, Nespaherenmout fils de Hor [...].*

Col. 19 : *[Offrande-que-donne-le roi à Amon - Kamoutef; qu'il accorde [...] pour le ka du] prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux* **qui explique le snṯ des portes du ciel** *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon* (suite comme colonne 1).

Col. 20 : *[Offrande-que-donne-le roi à Amonet qu'elle accorde [...] pour le ka du prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux];* **responsable du grand-snṯ**, *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon* (suite comme colonne 1).

b. Montant droit

Col. 21 : *Offrande-que-donne-le roi à Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, qu'il donne Maât, qui est le cœur des dieux, pour le ka du prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux,* **voyants dans Ipetsout**, *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon* (suite comme colonne 1).

Col. 22 : *Offrande-que-donne-le roi à Min le coptite, qu'il accorde d'aller de l'avant dans Karnak pour le ka du prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux,* **celui qui connaît les secrets de Nout**, *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon* (suite comme colonne 1).

Col. 23 : *Offrande-que-donne-le roi à Isis, dame du ciel, maîtresse des dieux; qu'elle accorde une belle renommée dans la bouche des vivants pour le ka du prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux,* **le père divin de Min coptite**, *Ankhefenkhonsou, juste de voix, fils du 3e prophète d'Amon* (suite comme colonne 1).

Titres et fonctions du prêtre d'Amon Ankhefenkhonsou

Autant que l'on puisse en juger, les textes du linteau exposent le titre premier d'Ankhefenkhonsou, « prêtre d'Amon » et son ascendance. Sur les montants, les six colonnes de texte égrènent six titres et fonctions particulières de ce personnage. Si nous appliquons l'ordre de lecture du linteau, nous obtenons la succession suivante s'ouvrant et se terminant avec des titres de père divin.

1 divin père d'Amon d'Opê
  2 qui explique les plans-*snṯ* des portes du ciel
  3 responsable du grand plan-*snṯ*
  4 voyants dans Ipetsout
  5 celui qui connaît les secrets de Nout
6 le père divin de Min coptite

Ankhefenkhonsou et le ciel

Quels sont *sšt3 Nwt* « les secrets de Nout » 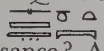 dont Ankhefenkhonsou a la connaissance ? Aânen, le beau-frère d'Amenhotep III, « grand voyant » dans le château du Prince et prêtre-sem dans l'Héliopolis du Sud était « celui qui connaît les chemins-*sšm* du ciel »[13]. Le texte connu sous le nom de livre de Nout donne une description dynamique du ciel et de ses mécanismes[14]. A l'Ancien Empire, Tjenti était investi des « secrets du ciel »[15]. On est donc tenté de voir dans ce titre une allusion aux connaissances en astronomie d'Ankhefenkhonsou.

13. *Urk.* IV, p. 1894. C. Traunecker, dans *Mémoires d'Egypte. Notices descriptives des objets présentés*, p. 39, F 10 ; M. Moursi, *Die Hohenpriester des Sonnengottes von der Frühzeit bis zum Ende des Neuen Reiches*, MÄS 26, 1972, p. 85.

14. O. Neugebauer et R. Parker, *Egyptian Astronomical Texts*, I, 1960, p. 36-94 ; C. Traunecker, *Les dieux de l'Egypte*, collection Que Sais-je ?, 1992, p. 79 et fig. 6.

15. M. Moursi, *op. cit.*, p. 25 ; O. Neugebauer, R. Parker, *Egyptian Astronomical Texts*, III, p. 100. Bakenhonsou II, grand prêtre d'Amon sous Ramsès III était « supérieur des secrets du ciel, de la terre et de la douat » (*LÄ* I, col. 688).

C'est probablement ainsi également qu'il faut comprendre la curieuse épithète de la colonne 4. Le personnage en position d'adoration doit être un de ces *m3w* « voyants » observant et saluant l'astre au point du jour[16]. Comme son collègue d'Héliopolis, le grand prêtre de « Rê-Atoum dans Thèbes » était un *wr-m3w* « grand des voyants »[17]. Mais il n'est pas certain que les « *m3w* » d'Ankhefenkhonsou soient les « voyants » du titre sacerdotal. Dans le titre, il est rare que le mot soit explicité par un déterminatif, mais quand c'est le cas, le signe représente soit le personnage assis dans un fauteuil[18] ou accroupi et tenant un flabellum[19], soit plus simplement le déterminatif du personnage assis[20] sans geste d'adoration. La difficulté réside dans l'usage du pluriel. Ankhefenkhonsou fut-il simplement un des « voyants-*m33w* » de Karnak ou faut-il restituer un titre oublié « chef des » ou « supérieurs des voyants-*m33w* » ou encore lire « celui qui voit les orants » ? (*m33 dw3w*). Quoi qu'il en soit, la racine « *m33* » convient bien à l'observation céleste. Dans le conte du Naufragé les marins « scrutent le ciel et scrutent la terre »[21] en tant qu'observateurs expérimentés qui savent regarder le ciel pour l'interpréter[22]. L'astronome / astrologue Harkhébis, était « l'observateur (*m33*) de tout ce qu'on peut observer au ciel et sur terre »[23].

Le grand snṯ

Les deux autres titres sont plus difficiles à interpréter. Le premier, « responsable du grand-*snṯ* » , est attesté à deux reprises dans la famille du 4e prophète d'Amon, Nakhtefmout au début de la XXIIe dynastie[24]. Sur une de ses statues (Caire 42207) la succession des titres est la suivante : « 4e prophète d'Amon, héraut du dieu (*ḥm-nṯr wḥm*), responsable du grand-*snṯ*, supérieur des porteurs d'encensoir pour Amon ». On trouve la même séquence avec toutefois l'inversion des deux titres centraux sur une autre statue (Caire 42208)[25]. Ce document ajoute une précision : Nakhtefmout est « responsable du grand-*snṯ* d'Amon dans Karnak ». Dans la titulature de son père, le 4e prophète d'Amon Djedkhonsouiouefankh, les deux titres se suivent selon la première séquence[26]. La fonction de héraut du dieu et celle de responsable du grand-*snṯ* paraissent donc étroitement associés[27]. Bès, un notable de Dendara, est « responsable du grand-*snṯ* de la Dame du ciel »[28].

Quelle est la nature de ce grand-*snṯ* d'Amon ou encore d'Hathor ? Le terme *snṯ* signifie « plan, fondation »[29]. On a proposé de voir dans cet emploi

16. C. Traunecker, « Observations sur les cultes à ciel ouvert en Egypte ancienne : la salle solaire de l'Akhmenou à Karnak », dans *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'antiquité*, Publications de la bibliothèque Salomon-Reinach, Université Lumière-Lyon 2, 1991, p. 258 ; J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, 1986, p. 377. Voir aussi S. Sauneron, « Le prêtre astronome du temple d'Esna », *Kêmi* XV, p. 36-41. Plusieurs graffiti de Karnak font allusion à cette fonction (représentation de la merkhet : n°R. 4, 18, 19, 21).

17. H. Kees, *Orientalia* 18, 1949, p. 427-442. « Grosser der Schauenden » (*LÄ* II, col. 1239). Contrairement à cet auteur, je ne pense pas que ce lieu de culte se trouvait dans l'Akhmenou (C. Traunecker, *op. cit.*, p. 249-259).

18. M. Moursi, *op. cit.*, p. 121, 123, 73.

19. M. Moursi, *op. cit.*. p. 124.

20. M. Moursi, *op. cit.*, p. 122, 114, 111, 100 (Thèbes).

21. *m33.sn pt m33.sn t3* (l. 28-29).

22. J. Winand, « Champ sémantique et structure en égyptien ancien. Les verbes exprimant la vision », *SAK* 13, 1986, p. 293-314, p. 304-5. Voir aussi B. Van de Walle, « le sens de la vue et la vertu du regard dans la mentalité égyptienne », dans *Mélanges Vercoutter*, 1985, p. 367 et P. Derchain dans *CdE*, LXIV, 1989, p. 76.

23. Traduction P. Derchain, « Harkhébis, le psylle-astrologue », dans *CdE* LXIV, 1989, p. 74-89, 76.

24. G. Legrain, *Statues et statuettes* CGC, 42207, p. 18 (18), 19 (12) ; K. Jansen-Winkeln, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, 1985, I, p. 36 et 38 ; II, p. 448, 449. Sur cette famille : M. Bierbrier, *The Late New Kingdom in Egypt*, 1975, p. 79 et sq. ; K.A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt*, 1973, §183-5. H. Kees, *Das Priestertum im Ägyptischen Staat*, 1953, p. 205 sq. et sur ces titres voir p. 209.

25. G. Legrain, *op. cit.*, p. 20 ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, I, p. 46 ; II, p. 453. Cet auteur traduit « den berichtenden Propheten und Leiter des *snṯ wry* ».

26. G. Legrain, *op. cit.*, p. 19 (12) ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, I, p. 37 ; II, p. 449 (9-10) le *m* qui suit *whm* est sans doute un complément phonétique en bas de colonne.

27. H. Kees, « Der berichtende Gottesdiener », *ZÄS* 85, 1960, p. 138-143, p. 141 ; *Priestertum*, p. 209.

28. Document inédit cité par H.G. Fischer, *Dendarah in the Old Kingdom* (version microfiche) note 164.

29. *Wb* IV, 178-179.

une métaphore désignant le temple en tant que butte primordiale[30] mais cette interprétation ne tient pas compte de son association avec la fonction de héraut du dieu, ni de la mention de Karnak. Un texte des cryptes de Dendara décrit « le grand-*snṯ* de Dendara et de l'œil de Rê avec l'inventaire de cette ville gravé sur les murs là où il doit être »[31]. Ici le grand-*snṯ*, une liste glosée des prescriptions concernant l'organisation d'un culte avec l'inventaire de son matériel, peut être accompagné d'un plan comme sur la tablette d'inventaire de Turin[32]. H.G. Fischer a fait observer que les mentions du grand-*snṯ* se réfèrent à une divinité et non pas à un lieu[33]. Lorsque le dieu déclare fonder (*snṯ*) les rives, ou la terre, il est difficile de distinguer le sens littéral « établir une assise, une base, un plan » du sens figuré « organiser, donner une base à une institution »[34]. On peut avancer l'hypothèse que le grand-*snṯ* d'un dieu est un document associant inventaires de matériel et prescriptions de culte et de fonctionnement de l'institution voire une liste du personnel ou du moins un organigramme[35]. Le préposé au grand-*snṯ* serait alors un prêtre chargé de la tenue et de la mise à jour de cet important document.

Cette hypothèse permet d'expliquer ce qui s'est passé le jour de la visite de Tanoutamon à Karnak. Le roi visité par un songe est allé vers le nord *afin de voir son père, Celui-dont-le-nom-est-caché plus que les (autres) dieux*. Dès son arrivée à Thèbes, le roi se rendit au *temple* (*ḥwt-nṯr*) *d'Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays*. Alors *vinrent vers lui le prêtre-hem du grand-snṯ, avec les prêtres-horaires du temple* (*ḥt-nṯr*) *d'Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays. Ils lui remirent le bouquet-ankhy de Celui-dont-le-nom-est-caché*[36]. Le roi est donc accueilli par celui qui avait charge de garder et d'appliquer[37] l'inventaire / organigramme de Karnak. Le roi est joyeux à la vue du temple et sans doute des commentaires et explications du savant personnage.

On connaît quelques mentions de « prêtre du grand-*snṯ* » dont un descendant de Nakhtefmout[38]. Sous Taharqa, ce prêtre participe au rite d'élever les quatre dieux sur leur pavois[39]. Selon un papyrus inédit du Louvre, cette charge faisait partie des attributions du Grand prêtre d'Amon à l'époque ptolémaïque[40]. Enfin, la liste des prêtres spécifiques de Dendara cite le « prêtre du grand-*snṯ* »[41].

Comment expliquer l'association de la fonction du responsable du « grand-*snṯ* » et de celle de héraut du dieu ? Intermédiaire entre la divinité et les hommes, le prêtre-héraut est chargé, comme son équivalent royal, de transmettre les décisions divines et donc de les faire appliquer[42]. Or cette volonté divine se manifeste, à cette époque, par la voie oraculaire. Le prêtre-héraut présent lors de la consultation et responsable de la formulation finale de la décision divine est tout naturellement chargé de reporter dans le grand-*snṯ* les modifications et mises à jour du fonctionnement du temple[43].

30. H. Kees, *Priestertum*, p. 209 ; *ZÄS* 85, 1960, p. 141 ; J.-C. Goyon dans R. Parker, J. Leclant, J.-C. Goyon, *The Edifice of Taharqa*, 1981, p. 68, n. 39. Cet auteur donne une liste d'attestation du titre et de sa variante « serviteur-*hem* du grand-*snṯ*). Il signale notre document. Ajouter les références de Fischer et la statue 42210.

31. *D* VI, 152 (1). Les textes décrivant Dendara, ses noms et ses cultes sont appelés grand-*snṯ* : *D* VI 158 (ult.), 173 (9).

32. *ZÄS* 71, 1935, p. 111 sq.

33. H.G. Fischer, *op. cit.*, p. 86.

34. Voir par exemple *Urk.* IV, 89 (104b) ; *ASAE* 54, 1956, p. 361 (exemples cités par J.-C. Goyon). *Wb* IV, 178 (13-15).

35. Voir *supra*, n. 32.

36. *Urk.* III, p. 65 ; N. Grimal, *Quatre stèles napatéennes au Musée du Caire*, 1981, p. 9, p. 10 (l. 12-15), p. 87.

37. Le serviteur-*hem* est ici une sorte d'agent d'exécution.

38. G. Legrain, *op. cit.*, 42210, p. 26 ; K. Jansen-Winkeln, *o.c.*, I, p. 65 (5a), au milieu de titres non sacerdotaux ; II, p. 463 : « Diener des grossen Grundrisses ».

39. J.-C. Goyon, *op. cit.*, pl. 26, p. 68, n. 39. P. Barguet, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak*, 1962, p. 145.

40. Papyrus Louvre N 3174 : « prêtre-*hem* du grand-*snṯ* dans le domaine d'Amon », cité par J.-C. Goyon, *op. cit.*, p. 68, n. 39 et *Rituels funéraires*, 1972, p. 234.

41. M *D* IV, pl. 33. Prêtres de la région thébaine ?

42. H. Kees, *ZÄS* 85, 1960, p. 138-143.

43. C'est sans doute à ces circonstances oraculaires donc processionnelles que l'on doit l'association de ces titres avec celui de « supérieur des encensoirs à l'avant d'Amon ».

Ainsi est-ce probablement lui qui, ce matin du 5 pachons de l'an 14 de Psammétik, a consigné la nomination de Horsaisis, fils de Peftjau à la charge de prêtre de Montou[44].

Ankhefenkhonsou et le snṯ *des portes célestes*

Enfin, il reste à examiner le dernier titre « qui explique le *snṯ* des portes célestes » . Je n'ai pas trouvé de parallèle à ce titre, aussi est-il difficile de résoudre l'ambiguïté de la formulation. Selon le *Wb.* le sens premier de *wḥʿ* est « dénouer »[45] et son sens figuré est « expliquer, commenter », par exemple « *wḥʿ ỉtnw* »[46], « expliquer les passages difficiles des écrits ». Mais que désigne le « *snṯ* des portes célestes » ? On pourrait penser à la métaphore bien connue du temple et de son naos[47]. Dans ce cas Ankhefenkhonsou serait un maître es rituels. Mais, en raison des autres titres du propriétaire de la maison I, on peut se demander si ces portes célestes ne seraient pas tout simplement les horizons, lieux d'apparition et de disparition des astres[48]. Ainsi les capacités intellectuelles de ce savant introduit dans « les secrets de Nout », voyant parmi les voyants, lui permettaient de comprendre et dénouer le *snṯ* des horizons, avec ses listes, plans et inventaires des corps célestes. Ankhefenkhonsou, observateur du ciel et averti de l'organisation et du fonctionnement des astres, serait alors un lointain prédécesseur de Harkhebis le prêtre astronome.

La famille d'Ankhefenkhonsou

Deux documents font mention d'un Nespaherenmout qui pourrait être le père d'Ankhefenkhonsou.

1. La grande inscription d'Isetemkheb du Xe pylône à Karnak mentionne l'arrivée, pour la consultation oraculaire, du 3e prophète d'Amon fils de Nespaherenmout. Malheureusement ce dernier personnage est cité sans aucun titre[49].

2. Un bloc de grès provenant de la cour dite du Moyen Empire à Karnak relate une inspection effectuée en l'an 40 de Psousennès, sous le pontificat du grand prêtre d'Amon Menkheperrê, fils de Pinedjem et sous la responsabilité du « 4e prophète d'Amon, prêtre de Montou, supérieur des porteurs d'encensoirs à l'avant de (la procession) d'Amon, fils du 4e prophète d'Amon, prêtre de Montou, Nespaherenmout »[50].

Tjanefer, 4e, puis 3e prophète d'Amon est un personnage bien connu[51]. Son papyrus funéraire atteste qu'il était aussi, comme le Nespaherenmout père d'Ankhefenkhonsou « responsable du bétail du domaine de Rê qui est sur le toit d'Amon »[52]. Devant cette conjonction entre les titres spécifiques de Tjanefer, fils de Nespaherenmout et ceux du Nespaherenmout, père d'Ankhefenkhonsou, on peut raisonnablement conclure à l'identité de ces deux Nespaherenmout, nom fort rare.

Ainsi Ankhefenkhonsou propriétaire de la maison I au bord du lac Sacré est un frère du 4e puis 3e prophète d'Amon Tjanefer. Selon Kitchen ce dernier était en poste pendant une quinzaine d'années, de 1000 à 985 avant J.-C. Tjanefer a épousé une fille du grand prêtre d'Amon Men-

44. R. Parker, *A Saïte Oracle Papyrus*, 1962, p. 32 en présence du prêtre-héraut (vignette).
45. *Wb* I, 348 (3-5).
46. *Wb* I, 348 (12-13).
47. *LÄ* VI, col. 795.
48. Voir par exemple la barque solaire passant les deux portes : *Medinet Habu*, OIC 84, pl. 422.
49. A.H. Gardiner, *JEA* 48, 1962, p. 58, l. 6. Inscription collationnée sur place.
50. G. Legrain, *RT* 22, 1900, p. 53, n°3.
51. Sur ce personnage et sa famille : H. Kees, *Priestertum*, p. 324 ; *Hohenpriester*, p. 68-71 ; K.A. Kitchen, *op. cit.*, § 232-233, et tableau 14 ; M. Bierbrier, *op. cit.*, p. 46 (Chart XI) et 49-50, 131, n.30 ; J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, 1986, p. 363-4. Tjanefer est représenté vêtu de la peau de léopard, à côté de la barque oraculaire.
52. K.A. Kitchen, *op. cit.*, p. 276, n.197. Le Tjanefer « grand des voyants de Rê Atoum dans Thèbes » est un homonyme un peu plus récent (Tjanefer B, *op. cit.*, § 53b, H. Kees, *Orientalia* 18, p. 432, n°10).

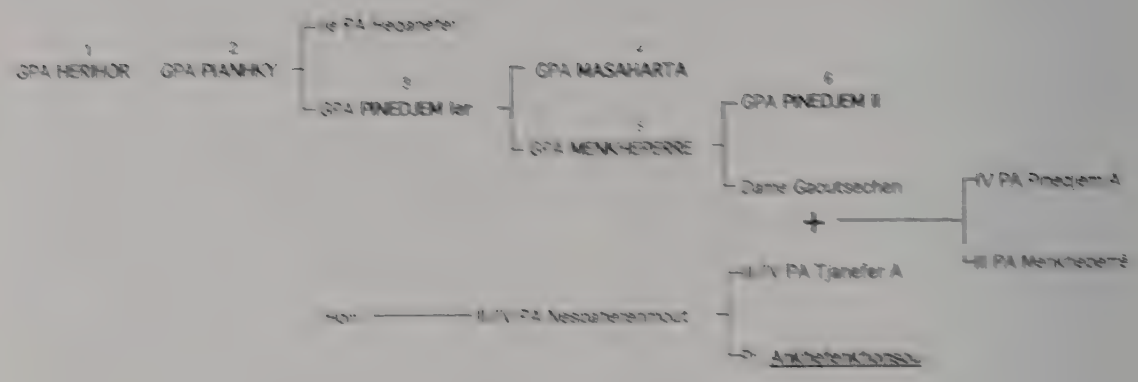

Fig. 4
La famille d'Ankhefenkhonsou et son alliance avec la famille régnante

kheperré, Gaoutsechen dont il eut deux fils Menkheperré B et Pinedjem A qui occupèrent successivement les fonctions de 3e et 4e prophète d'Amon.

Ankhefenkhonsou était probablement un frère cadet car c'est Tjanefer qui hérita des charges prestigieuses de Nespaherennout. L'arbre généalogique ainsi complété confirme l'hérédité des charges de 3e et 4e prophète d'Amon, attribuées aux aînés d'une famille alliée aux détenteurs du pouvoir local[55] *(Fig. 4).* La stèle dressée dans la cour de la maison a été dédiée par un descendant et homonyme du fondateur, mais pour l'instant nous n'avons pas réussi à restituer la filiation[54].

Pendant que l'aîné présidait aux oracles, le cadet se voyait attribuer une maison de service indépendante dominant la rive est du Lac sacré de Karnak. *Est-ce aller trop loin que d'imaginer dans ces pièces, aujourd'hui vides, Ankhefenkhonsou et son frère discutant des méfaits de l'intendant Thoutmosis, tout tous accusé et tout tous blanchi, commentant l'imbroglio juridique de la donation d'Isetemkheb B, affiché sur la paroi interne du Xe pylône pendant la jurisdiction de Tjanefer ou encore évoquant le transfert des momies royales.*

Quoiqu'il en soit, il faut à présent dater l'ensemble de ce quartier de la XXIe dynastie. C'est donc probablement de ces maisons que provient le linteau de cet étrange personnage qu'était Penherichef, homme de confiance du général et grand prêtre d'Amon Piankhy et attaché au service du fils de Piankhy, le 2e prophète d'Amon Hoganefer[56].

53. K.A. Kitchen, *op. cit.*, p. 276-77.
54. P. Anus, R. Sa'id, *op. cit.*, p. 225, fig. 8. Le nom du père se termine par « passif » « l'Enfant ».
55. Il pourrait s'agir d'une des maisons III à VI. Ces personnages ont vécu deux générations avant Ankhefenkhonsou (vers 1075 avant J.-C.) : K.A. Kitchen, *op. cit.*, § 50, 270, tableau 9 et 14.

Penherichef disposait d'un confortable pied à terre au bord du Lac Sacré de Karnak. Mais sur le linteau de sa porte[56], Penherichef se contente de montrer sa dévotion à Amon en se recommandant de ces deux maîtres, le père et le fils, tout en négligeant d'afficher un quelconque titre sacerdotal et en gardant le silence sur son ascendance. Quels services avait donc rendus ce Penherichef au général pour bénéficier de l'agrément d'une maison au milieu des pieux et savants résidents des berges du Lac Sacré ?

THE RESIDENTS OF THE BANKS OF THE SACRED LAKE: THE CASE OF ANKHEFENKHONSU

This is an attempt to identify the occupants of House I on the edge of the Sacred Lake of Karnak, and to recreate partially the milieu of the residents of the Lake banks. Those concerned are the priest of Amon, Ankhefenkhonsu, and his family, as well as a mysterious neighbour, Penherichef. Also included is an analysis of the title «the one in charge of the great-*inḏ*».

56. S. Gohary dans *BIFAO* 86, 1986, p. 183-85. Linteau conservé dans le magasin dit «du Cheikh Labib» à Karnak.

Egypte gréco-romaine

Une stèle de Tell el-Makhzan

MOHAMED ABD EL-SAMIE ET JEAN-YVES CARREZ-MARATRAY

Provenance : Péluse (Tell el-Makhzan)
Epoque : Hellénistique / Haut-Empire

Circonstances de la découverte

L'Organisation des Antiquités Egyptiennes a entrepris, depuis 1988, sous la responsabilité de M. Mohamed Abd el-Samie, l'exploration du site majeur de Tell el-Makhzan, l'un des vestiges essentiels de l'agglomération antique de Péluse, dans sa partie orientale. Ce tell haut recouvre en ses niveaux supérieurs, actuellement en cours de fouilles, un ensemble religieux byzantin de grande ampleur. Mais c'est au cours d'un « survey » dans les pentes de déblais qui l'environnent de tous côtés, et donc, malheureusement, hors de tout contexte stratigraphique, qu'a été découverte, durant la campagne de fouilles de l'hiver 1991-1992, la stèle que nous présentons ici* (*Pl. 8*).

Description du monument

Il s'agit d'une stèle votive anépigraphe en calcaire, sculptée en bas-relief, avec quelques traces de peinture ocre. Ses dimensions sont les suivantes : hauteur : 30,5 cm, largeur : 23 cm, épaisseur : 8,5 à 9,5 cm.

Elle appartient à la catégorie générale des stèles d'époque gréco-romaine reproduisant l'architecture d'un temple ou d'un naos à la porte ouverte. A l'intérieur de cette catégorie, elle entre dans la série, pour reprendre le titre de l'étude que leur a consacrée F. Le Corsu[1], des « stèles-portes égyptiennes à éléments emboîtés ». Elle les décrit ainsi : « Ce sont des stèles-portes de calcaire sculptées dont l'architecture est d'inspiration purement égyptienne et qui ont en commun la caractéristique d'être composées de constructions ''emboîtées'' les unes dans les autres, ce qui donne au

* Mohamed Abd el-Samie, « Preliminary Report on the Excavations at Tell el-Makhzan (Pelusium) », *CRIPEL* 14, 1992, p. 91-95, pl. 5-8 ; situation de Tell el-Makhzan : D. Valbelle, F. Le Saout *et al.*, « Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta. Rapport préliminaire sur les saisons 1990 et 1991 », *CRIPEL* 14, 1992, fig. 7, p. 21.

1. F. Le Corsu, « Stèles-Portes égyptiennes à éléments emboîtés d'époque gréco-romaine », *RdE* 20, 1968, p. 109-125, 8 figures, avec la datation (p. 110) « basse époque ptolémaïque ou déjà romaine ».

décor l'apparence de stries verticales. Gilbert écrit qu'"on s'est fait un jeu décoratif d'inscrire l'un dans l'autre, comme des poupées russes, toute une série de ces monuments composés". Dans l'étroite porte ménagée au centre de la composition, se dresse généralement un uraeus couronné du disque solaire »[2].

Sur la stèle de Tell el-Makhzan l'agencement des « filets » dessine trois éléments emboîtés :
— le naos extérieur est matérialisé par un cadre rectangulaire bien conservé en son côté supérieur, dans son angle supérieur droit et sur une partie de son montant latéral droit, et surmonté d'une corniche très arasée mais, semble-t-il, à gorge égyptienne ;
— ce naos encadre une construction à fronton arrondi porté par quatre montants répartis deux à deux ;
— cette construction enserre à son tour un naos composé de deux piliers encadrant une porte et surmontés d'un linteau, d'un tore horizontal et d'une corniche.

Sous le fronton arrondi et au-dessus de la corniche du naos central un œil *oudjat* a été sculpté flanqué de deux rosaces. La corniche elle-même reproduit ce rythme ternaire, creusée qu'elle a été par deux échancrures verticales dont il est difficile de dire si elles traversent intentionnellement ce qui paraît être une gorge égyptienne. L'espace central de la stèle, excavé sommairement en forme de niche, est très abîmé ; on y distingue pourtant avec assez de netteté les formes de l'uraeus dont l'extrémité caudale tout au moins est bien révélée sous un éclairage rasant. Les détériorations subies par la partie inférieure de la stèle empêchent de voir sur quels socles reposaient les montants et l'uraeus.

Comparaisons

On retrouve un triple emboîtement sur quatre des stèles similaires répertoriées par F. Le Corsu[3]. Sur plusieurs d'entre elles[4], la corniche du naos central est surmontée de *claustra* que les échancrures de notre stèle veulent peut-être schématiquement signifier.

Quoiqu'assez dégradées, les rosaces qui encadrent l'œil *oudjat* ne peuvent pas être confondues avec des étoiles ; c'est en effet ce même motif que l'on retrouve figuré à plusieurs reprises sur quatre autres stèles similaires : réparties en deux groupes de deux sur la stèle 1479 du British Museum[5], à quintuple emboîtement, elles occupent symétriquement les écoinçons, c'est-à-dire l'espace triangulaire compris entre le cadre rectangulaire du naos extérieur et le cintre du fronton intérieur, espace réservé sur notre stèle. Cette disposition des rosaces dans les écoinçons n'exclut pas leur présence dans le cintre, comme c'est le cas sur la stèle de Tell el-Makhzan ; deux paires de rosaces ornent ainsi les écoinçons et le fronton supérieur de la stèle de Bruxelles E 6793[6], à quintuple emboîtement, tandis que le bas-relief d'Edfou[7], à septuple emboîtement, multiplie aussi les paires de rosaces, deux dans les écoinçons et une dans le fronton supérieur.

Lorsqu'elles occupent l'intérieur du cintre, les rosaces encadrent un motif iconographique plus ou moins énigmatique comme celui de Bruxelles[8] ou les trois *claustra* d'Edfou, mais jamais l'*oudjat* comme à Tell el-Makhzan. Ce symbole apparaît cependant sur une autre « stèle à emboîtement » qui complètera utilement le catalogue établi par F. Le Corsu ; il s'agit de la stèle 7148 du Musée de Turin[9] qui montre, sur une face, Sérapis

2. *Ibid.*, p. 110.
3. *Ibid.*, n°1, 2, 3 et 8.
4. *Ibid.*, n°2, 5, 6 et 8.
5. *Ibid.*, n°5.
6. *Ibid.*, n°4.
7. *Ibid.*, n°6.
8. « Signe de vie » ou « motif floral » d'après F. Le Corsu, *ibid.*, p. 113.
9. M.-O. Jentel, « Isis ou la tyché d'Alexandrie ? », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, II (*EPRO* 68), Leiden, 1978, p. 542, 545-546 ; V. Tran Tam Tinh, *Sérapis debout, corpus des monuments de Sérapis debout et étude iconographique*, (*EPRO* 94), Leiden, 1983, p. 167 (IV A 4), pl. LVIII, fig. 121 b.

debout dans un naïskos de type grec, et sur l'autre un quadruple emboîtement de filets à l'égyptienne. Dans ce double agencement d'un naos encadrant un portique cintré, une paire d'*oudjat* et une paire de rosaces occupent respectivement les écoinçons du naos extérieur et du naos intérieur ; le fronton encadré des *oudjat* a reçu l'image de la *Tychè* d'Alexandrie, et celui encadré des rosaces le buste de l'« Harpocrate-Héraklès » portant la massue et coiffé de la couronne *hemhem*[10], la porte centrale montrant une représentation d'Isis-Thermouthis.

La stèle de Péluse n'offre donc aucune nouveauté particulière dans le choix de ses thèmes iconographiques (emboîtement des filets, rosaces, *oudjat* et uraeus) mais elle présente au moins une disposition originale, l'*oudjat* au centre de l'arc cintré, outre l'avantage appréciable d'être, à notre connaissance, le premier monument de ce type découvert dans un contexte archéologique bien déterminé[11].

Essais d'interprétation

F. Le Corsu a montré[12] que l'uraeus, en qui le syncrétisme gréco-romain a réuni les figures de Rénénoutet (Thermouthis), d'Isis, d'Hathor et d'autres divinités encore, « plus qu'un rôle de défense [...] devait assumer, dans nos exemples, celui joué par les déesses-serpents dans les mammisis, et devait aider le mort à renaître à la vie éternelle ». Sous la forme de l'Agathodémon[13] il préside aux destinées et au retour des êtres à la vie, méritant ainsi la dévotion dont il est l'objet, dans les nécropoles d'Alexandrie particulièrement[14].

Dans les symbolismes de l'œil *oudjat*, tels que les résume V. Tran Tam Tihn (d'après R.T. Rundle Clark), celui qui en fait « l'œil du soleil levant, l'œil de la pleine lune, l'œil qui préside au rythme saisonnier du Nouvel An »[15] paraît le mieux s'accorder à une conception cyclique de l'existence, de la mort et de la renaissance véhiculée par l'image de l'uraeus. La stèle de Turin, ornée deux fois de l'*oudjat*, porte sous le naïskos grec de Sarapis l'inscription γένεσι τοῦ Κυρίου Θὸθ Α, « Naissance du Seigneur, 1er Thoth (Jour de l'An égyptien) », que V. Tran Tam Tinh[16] met en rapport avec le rite de « toucher le soleil » par lequel la statue d'Horus d'Edfou était, le 1er Thoth, exposée aux rayons du soleil. Et F. Le Corsu remarque pour sa part : « Nous avons formulé plus haut l'hypothèse que les naos surmontés d'un dais pourraient représenter des sanctuaires dédiés à Hathor. La présence du bas-relief identique qui se trouve sur le toit du temple d'Edfou (n°6) en serait une confirmation. On sait que, sur les terrasses des temples ptolémaïques, se déroulait la fête du Jour de l'An ; une procession y montait à cette date pour faire "toucher le soleil" aux statues de culte »[17].

Le nouvel exemple, sur la stèle de Péluse, d'une association de l'uraeus et de l'œil *oudjat* sur une stèle égyptienne à filets, laisserait supposer que de telles festivités ou de semblables rituels liés au Nouvel An ou à des espoirs de renaissance avaient cours en ce coin oriental du Delta égyptien. On pourra penser aux solennités des *Pelusia* qui, le 20 mars, marquaient en l'honneur de Pèlousios, Bon Génie de la crue à Péluse, le « début de la période d'étiage du Nil, au moment où les basses terres inondées sont redevenues plaines de boue »[18]. Mais on ne saurait non plus négliger l'hypothèse d'un usage funéraire de la stèle, car le Tell el-

10. Sur l'Harpocrate-Héraklès, et la couronne *hemhem*, voir : J. Yoyotte-P. Chuvin, « Le Zeus Casios de Péluse à Tivoli, une hypothèse », *BIFAO* 88, 1988, p. 174-176.

11. Le lieu même de provenance des stèles est généralement inconnu, sauf pour les n°3 (Fayoum), 6 (Edfou) et 7 (Alexandrie).

12. *Op. cit.*, p. 117-119.

13. J. Yoyotte-P. Chuvin, *op. cit.*, p. 178, particulièrement n. 52-54.

14. A. Bernand, *Confins Libyques* I, Le Caire, 1970, p. 82-99 ; F. Dunand, « Les représentations de l'Agathodémon. A propos de quelques bas-reliefs du Musée d'Alexandrie », *BIFAO* 67, 1969, p. 9-48, en particulier p. 34-36 (Agathodémon, garant de la fécondité agraire), 36-37 (rôle funéraire et psychopompe).

15. V. Tran Tam Tinh, *op. cit.*, p. 17.

16. *Ibid.*, p. 20.

17. *Op. cit.*, p. 118.

18. J. Yoyotte-P. Chuvin, *op. cit.*, p. 179.

Makhzan domine à l'ouest la zone de Tell el-Kanaïs dont une partie au moins[19] recouvre de vastes ensembles de nécropoles, ou encore celle qui ferait de ce monument une première attestation d'un culte hathorique à Péluse[20].

A stela from Tell el-Makhzan

An uninscribed limestone votive stela was discovered in the debris of Tell el-Makhzan. It replicates the architecture of a temple or a naos with an open door, which is crowned by two rosettes encircling a *wḏ3.t*-eye. Traces of an uraeus-serpent associated with the *wḏ3.t*-eye suggest a connection with the New Year rituals. Nevertheless, a funerary function of the stela, or a use associated with a Hathor cult at Pelusium, cannot be dismissed.

19. J.-Y. Carrez-Maratray et G. Wagner, *CRIPEL* 15, 1993.

20. A l'heure où nous écrivons ces lignes (hiver 1992-1993), M. M. Abd el-Samie vient de découvrir à Tell el-Makhzan la statue en pierre, d'époque pharaonique, d'un prêtre accroupi présentant entre ses mains une effigie d'Hathor.

Le proscynème d'Aurélius Aménôthès

BERNARD BOYAVAL

Le proscynème d'Aurélius Aménôthès est un court texte grec de cinq lignes, gravé au Paneion de l'Ouadi Hammamat, sur la paroi de la chapelle rupestre[1]. Son auteur en a soigneusement réparti les lettres de part et d'autre du sceptre de Ptah, qui coupe verticalement la moitié inférieure du rectangle, comme ceci[2] :

ΤΟ	ΠΡΟΣ
ΚΥΝ	ΗΜΑ
ΑΥΡΗ	ΛΙΩ
ΑΜΕ	ΝΩ
ΘΗ	

Le lecteur d'aujourd'hui dispose d'excellentes photographies de ce texte, dans le recueil épigraphique d'A. Bernand, *De Koptos à Kosseir*, Leyde (1972) : les planches 13/2, 14/1 (angle inférieur droit du cliché), 19/1 (moitié gauche), 20/2 (angle supérieur droit) donnent une idée précise de son emplacement parmi ceux qui l'entourent et des images remarquablement nettes de sa gravure ; la planche 44/2 en reproduit un estampage, grandeur nature.

A. Bernand, qui est son plus récent éditeur, le traduit ainsi : *Voici l'acte d'adoration d'Aurélius Aménothès*.

Ce texte a déjà fait l'objet de plusieurs éditions et commentaires, consignés p. 124 n°59[3], par Bernand. Mais un point de langue paraît mériter une addition[4].

Sur l'orthographe du nom propre, A. Bernand écrit p. 125 : « Nous avons ici des génitifs dialectaux, en ω et η. Les formes normales seraient Αὐρηλίου Ἀμενώθου. Letronne et Franz, à tort, ont vu là des datifs et ont ajouté des *iota* souscrits ».

C'est certain, il faut exclure l'hypothèse du datif. Le tour τὸ προσκύνημα, qui introduit tant

1. Exactement, dans la niche rectangulaire inférieure du panneau central.

2. Les tirets verticaux, qui représentent le sceptre divin, coupent l'*èta* médian de la troisième ligne.

3. Copie initiale par Nestor L'Hôte, édition, d'après cette copie, par Letronne, *Recueil* II, p. 446, n°483 et *Atlas* pl. 37, reprise par Franz *Add.*, p. 1197, n°4716 d 44 et p. 1198 ; facsimilé de Lepsius *Bl.* 97 n°507 ; insertion dans le *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten* V, 8620 (i).

4. Aucune notice n'est consacrée à ce texte dans les sept volumes parus de la *Berichtigungsliste*.

de ces gravures pieuses, ne souffre que deux constructions[5], nominatif (τὸ προσκύνημα ὁ/ἡ δεῖνα) ou génitif (τὸ προσκύνημα τοῦ/τῆς δεῖνος). Un datif y serait une exception. Pourquoi Letronne et Franz en ont-ils supposé un, malgré tout ? Parce qu'il y a, disséminés, des phénomènes de réaction hyperpuriste en faveur de ce cas, qui, par leur outrance, témoignent de son déclin depuis l'ère chrétienne, déclin achevé par sa disparition en grec moderne[6]. Mais J. Humbert, qui a étudié cette évolution[7], a bien montré que ces réactions, qui allaient à contre-courant, se sont limitées à quelques cercles précisément définis : des fonctionnaires de l'administration protobyzantine[8], qui en ont fait une élégance de style, des graveurs qui trouvaient « chic » d'imiter les bureaux. Or, les auteurs des proscynèmes du Paneion, de bien modeste condition à juger par les professions indiquées[9], n'étaient pas de ceux à qui on peut attribuer ces faux raffinements de syntaxe et de style.

Peut-on cependant suivre A. Bernand, quand il préfère, à ce propos, parler de génitifs « dialectaux » ? Non, car aucun texte ne prouve que des formes dialectales du grec aient caractérisé la région de l'Ouadi Hammamat, pas plus, d'ailleurs, qu'aucune autre région d'Egypte. Tous les graffites grecs de l'Ouadi Hammamat appartiennent à la langue générale de l'Egypte, cette *koinè* homogène, étendue à *toute* la vallée du Nil. Mais, au lieu de révéler des distinctions dialectales, des formes prétendument anormales peuvent annoncer le grec moderne. Et c'est dans cette direction qu'il faut aller, croyons-nous, pour comprendre cette séquence.

Si Αὐρηλίω n'est qu'une cacographie d'Αὐρηλίου[10], Ἀμενώθη est certainement un génitif « moderne » : les noms (communs et propres, paroxytons et périspomènes) en -ης/-ῆς ont vu se développer tardivement un second génitif en -η/-ῆ, à côté du génitif traditionnel -ου/-οῦ et c'est le génitif en -η/-ῆ qui a fini par l'emporter et se généraliser en grec contemporain[11]. Le proscynème d'Aurélius Aménothès peut être rapproché d'autres graffites nilotiques où apparaît le même génitif[12].

5. *Kentron* 8/1, 1992, p. 32-33.

6. Exemples de ces réactions sur plusieurs stèles funéraires, dans *CdE*, LIII, n°105, 1978, p. 176.

7. *La disparition du datif en grec (du Ier au Xe siècle)*, Paris, 1930.

8. Les pagarques d'Aphroditô (*P. Lond.* IV), donc de petits fonctionnaires de village, probablement soucieux de produire des effets littéraires.

9. Les 102 graffites du Paneion proprement dit (n°38-140) révèlent surtout des ouvriers des carrières (49, 60, 75, 105), des graveurs (89), des métallurgistes (91, 113, 127, 131), des militaires en cantonnement dans le secteur, cavaliers (62, 127) ou fantassins (43, 50, 60, 64, 115, 133). On y note un hiérope (87) et des « intendants » aux compétences non précisées, donc probablement bien modestes (44, 74).

Il faut évidemment mettre à part le proscynème 41, qui concerne le « directeur des mines » Publius Juventius Rufus et son affranchi et « administrateur général » en l'an 5 de Tibère, Publius Juventius Agathopous : autour d'eux, gravitait un menu personnel de scribes, décurions, contremaîtres et « entrepreneurs » (?), qui tranchait sur la médiocrité générale des professions recensées plus haut, par sa condition un peu plus relevée.

10. *Oméga* et *omicron* transcrivent si fréquemment la diphtongue -ou qu'il suffit de tourner quelques pages du livre de Bernand pour en trouver un autre témoignage (p. 131, n°65 et pl. 46/2).

11. Pour le grec impérial et protobyzantin, v. F.Th. Gignac, *A grammar of the Greek papyri of the Roman and Byzantine periods*, tome 2, *Morphology*, 1981, p. 14 et 21-22, qui cite στρατιώτη, Ἰωάννη etc., en face des classiques στρατιώτου, Ἰωάννου etc. Pour le néo-hellénique, v. par exemple A. Mirambel, *Grammaire du grec moderne*, 1949, p. 49 et 53, qui cite les paradigmes ὁ ποιητῆς/τοῦ ποιητῆ, ὁ κλέφτης/τοῦ κλέφτη etc.

Pendant la longue période qui va du Haut-Empire romain au début de l'ère byzantine, des scribes ont même hésité, à quelques lignes d'intervalle, entre les génitifs traditionnels et les formations récentes, témoin, *o.l.*, p. 14, le cas d'οἰκέτου/οἰκέτη.

12. A. Bernand, *De Thèbes à Syène*, Paris, 1989, p. 97, n°133 (*SB* III, 6895), corrigé dans *Kentron* 8/1, 1992, p. 42-43.

Sur l'inscription de Publius Juventius Agathopous, juste en face du Paneion de l'Ouadi Hammamat (A. Bernand, *De Koptos à Kosseir*, n°41, 1-2, p. 81), on lit aussi

Ἐπὶ Τεβερίου (*sic*) Καίσαρος Σεβαστοῦ, Ποπλίου
Ἰουεντίου Ῥούφου μεταλάρχη ζμαράκτου
etc.

« Sous Tibère César Auguste, quand Publius Juventius Rufus était directeur des mines d'émeraude etc. »

où μεταλάρχη est un génitif de même type (*o.l.*, p. 84, *ad* l. 2).

On rencontre des probabilités identiques sur deux graffites non localisés et partant non relus par A. Bernand, mais qui, apparemment, devaient avoir été gravés non loin du Paneion, le n°138, p. 212 (Δόρχων Εὐτύχη, « Dorchon fils d'Eutychès ») et le suivant, le n°139 *ibid.* (Τὸ προσκύνημα Μασητῆ, « Voici l'acte d'adoration de Masètès »).

Les témoignages qu'a rassemblés F.Th. Gignac (v. note 11) montrent que cette évolution morphologique a été générale et ne s'est pas limitée à quelques terroirs ou aires dialectales. Ils croissent nettement en nombre aussi, à partir du Ve siècle après J.-C. Il n'est donc pas inintéressant de constater que quelques-uns d'entre eux, jusqu'à présent méconnus, remontent à des époques très antérieures, puisque les proscynèmes susmentionnés sont attribués à l'époque impériale par A. Bernand et que la mention du directeur général des mines Publius Juventius Rufus est même de l'an 5 de Tibère. Ce n'est certainement pas un hasard si l'on voit apparaître précocement ces traits de langue néo-hellénique dans des proscynèmes. Ils ont été, le plus souvent, l'œuvre de petites gens et c'est parmi les petites gens, de culture sommaire, que les innovations grammaticales, annonciatrices des étapes ultérieures d'une langue, se frayent généralement leur chemin.

The proscynema of Aurelius Amenothis

Here is presented a new study of the proscynema of Aurelius Amenothis, carved at the Paneion of the Wadi Hammamat, with specific reference to the genitives used: not so much «dialectal» genetives in this case, but rather early «modern» genitives.

Tell el-Kanaïs

JEAN-YVES CARREZ-MARATRAY ET GUY WAGNER*

Le toponyme Tell el-Kanaïs, littéralement « le Tell des Églises », pluriel de Kenisa, est une appellation locale, d'origine bédouine. Cet appellatif recouvre une série de tells qui s'étendent d'Est en Ouest, parallèlement à la côte littorale Nord du Sinaï, à l'Est de Péluse, sur une distance de près de 3 km (Tell el-Makhzan — Kanaïs VIII) (*Fig. 1*).

La zone de Tell el-Kanaïs a fait l'objet de trois campagnes d'exploration dans le cadre de la « Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta » organisée conjointement par l'Organisation des Antiquités Egyptiennes et l'Université de Lille III, durant les printemps 1990, 1991 et 1992[1]. C'est à la faveur de ce Survey qu'ont pu être délimités, *in fine*, douze sites auxquels ont été conférées les dénominations de Kanaïs I à Kanaïs XII, lesquelles recouvrent aussi bien une simple construction en briques cuites qu'un grand tell de 500 m de long. Dans l'état actuel de la Prospection, on peut tenir pour assuré que les sites antiques de la zone ont été repérés dans leur totalité.

Il n'y a jamais eu de fouilles dans le cadre du Survey, hormis à Kanaïs VII (le théâtre), en 1992 ; l'O.E.A., en revanche, a procédé à des travaux de dégagement sur une partie de Kanaïs IV (les bains), en 1992 également. Jusqu'en 1991 inclus, les travaux du Survey ont été volontairement limités à des relevés topographiques, de la prospection archéologique au sens large, c'est-à-dire la lecture du terrain et des prélèvements de surface.

Tell el-Kanaïs s'étendait, dans l'Antiquité, en bordure de mer, le long de l'ancienne ligne de côte romaine, et, en particulier, Kanaïs VII et Kanaïs XII, sur la rive droite de l'embouchure de la branche Pélusiaque du Nil, tandis que Kanaïs X se trouve carrément sur la rive droite de l'estuaire, face au large[2].

* Chercheurs au C.N.R.S.

1. Pour les rapports préliminaires portant sur les campagnes 1990 et 1991, voir D. Valbelle, F. Le Saout *et Al.*, « Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta. Rapport préliminaire sur les saisons 1990 et 1991 », *CRIPEL* 14, 1992, p. 11-22, fig. 7 ; pour la liste détaillée des participants au Survey, voir *ibid.*, p. 11, n.2 et 3.

2. L'ancienne ligne de côte romaine ainsi que l'embouchure de la branche Pélusiaque ont pu être délimitées dans le cadre de l'étude géomorphologique conduite par B. Marcolongo ; voir, à ce sujet, B. Marcolongo, « Évolution du paléoenvironnement dans la partie orientale du Delta du Nil depuis la transgression flandrienne (8 000 B.P.) par rapport aux modèles de peuplements anciens », *CRIPEL* 14, 1992, p. 23-31, fig. 1.

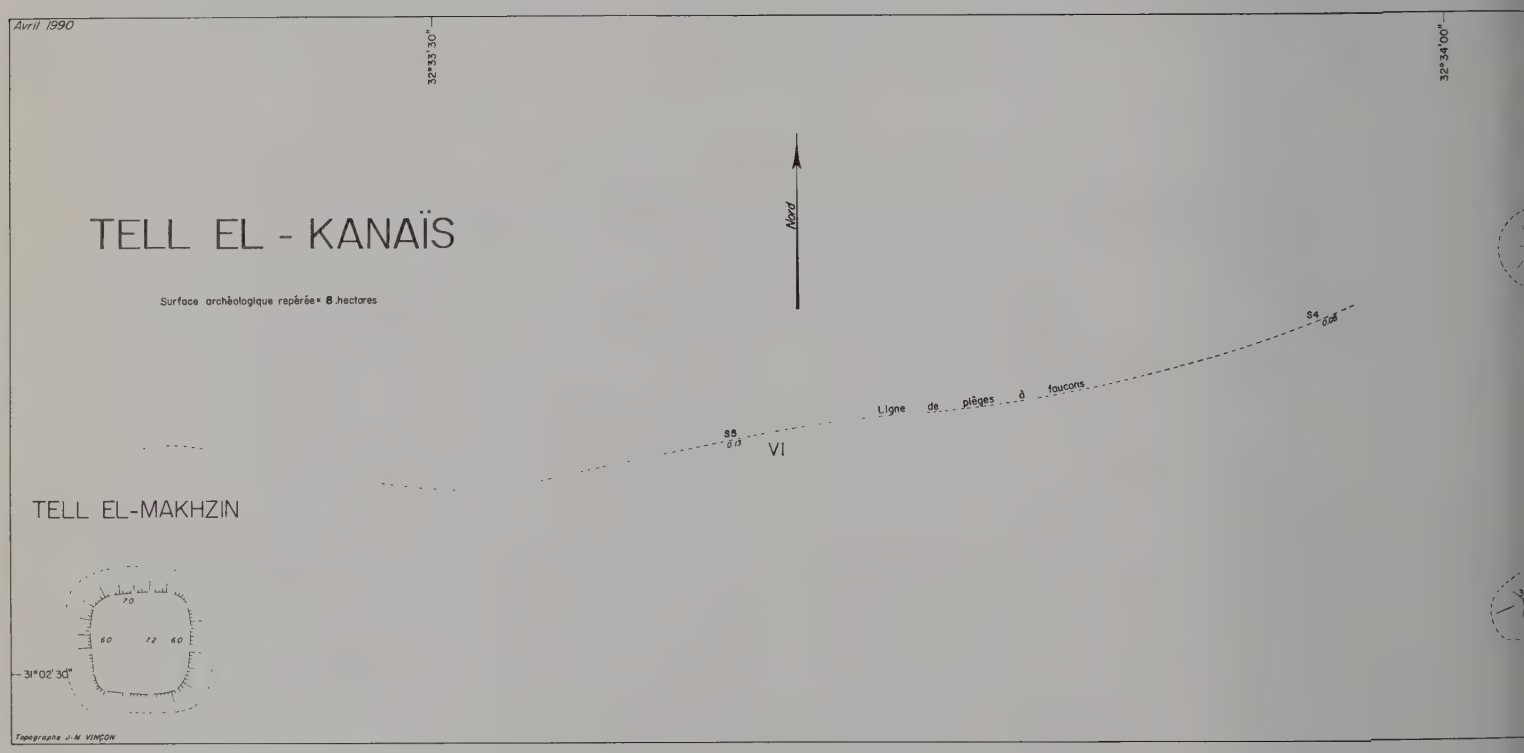

Fig. 1
Tell el-Kanaïs (relevé J.-M. Vinçon)

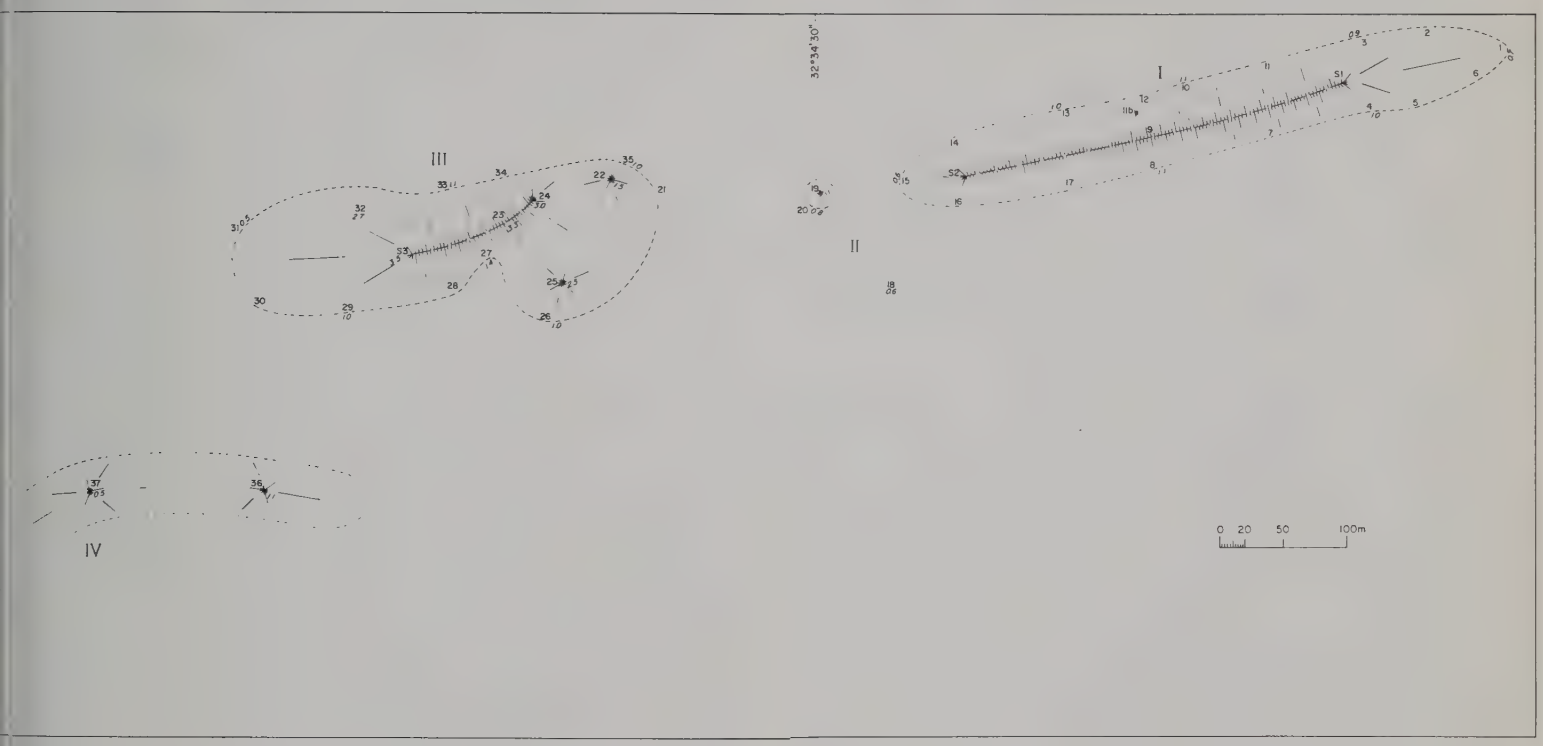
32°34'30"
I
II
III
IV
0 20 50 100m

Kanaïs I

Superficie : 500 × 60 m
Orientation : Est-Ouest
C'est une nécropole reconnaissable aux ossements, aux tombes maçonnées en briques cuites, à des dalles (d'obturation ?), en calcaire fin, et à de grandes jarres cylindriques rouges (probablement à emboîter), associées à des ossements. Une importante céramique de surface est à mettre en relation avec des pratiques funéraires.

Kanaïs II

Petit tell circulaire de 20 m de diamètre correspondant à un bâtiment en briques cuites qui paraît être une tombe collective comportant plusieurs caveaux unidimensionnels (2,90 × 1 m) et un seuil en calcaire coquillier encore en place ; 3 plaques éparses, dont une en marbre, et un linteau en granit (100 × 20 × 7 cm).

Kanaïs III

Superficie (dim. max.) : 340 × 120 m
Orientation : Est-Ouest
A l'inverse de Kanaïs I et de Kanaïs II, Kanaïs III n'est pas une nécropole (ni ossements, ni matériel funéraire), mais se caractérise par des briques en abondance et peu de céramique ; au sol, un bloc à fruit, un autre en quartzite et une plaque de calcaire coquillier.

Kanaïs IV

Superficie : 420 × 50 m
Orientation : Est-Ouest
Le tell est largement recouvert d'une céramique abondante et de briques cuites de petit module (26 × 12 × 4 cm) témoignant de la présence de nombreuses constructions.
A l'extrémité occidentale du tell, des bains constitués de salles dallées en brique cuite et de plusieurs canalisations d'alimentation et d'évacuation ont été mis au jour en mai-juin 1992 par l'O.E.A. La totalité de la céramique est constituée d'amphores datées du Bas-Empire (Late Roman) et des IVe-VIe siècles[3].

Kanaïs V

Orientation : Nord-Sud
Ligne discontinue de constructions arasées en briques cuites, s'étendant sur 200 m, qui s'arrête au pied de Kanaïs IV. Peu de céramique.

Kanaïs VI

A 500 m à l'Est de Tell el-Makhzan et à 650 m à l'Ouest de Kanaïs VII, sur une ligne actuelle de pièges à faucons : gisements épars.

Kanaïs VII

Situation : à 100 m au Nord de Kanaïs V et à 260 m à l'Ouest de Kanaïs III.

3. D'après P. Ballet, « Sauvetage des sites antiques du Sinaï Nord (printemps-été 1992). La céramique. Farama Sud, Kanaïs A et Kanaïs B », en particulier « Kanaïs B », c'est-à-dire les bains (Rapport inédit communiqué par le Dr M. Abd el-Maksoud).

Vaste champ de briques cuites, de forme circulaire (∅ : 60 m). Peu de céramique, mais un bloc de calcaire coquillier, une grande abondance de pièces de monnaie et de clous en bronze.

La forme circulaire de ce site s'est avérée correspondre à un théâtre gréco-romain découvert et dégagé en mai 1992. Orienté Nord-Sud, il est situé face à la mer et précisément à l'embouchure présumée de la branche Pélusiaque du Nil, sur sa rive orientale.

Construit en briques cuites, conservé sur une hauteur variant de 1 à 2 m, le théâtre possède encore, dans l'état actuel des travaux, le mur semi-circulaire séparant l'*orchestra* de la *cavea*, renforcé en tout et pour tout de seize contreforts et dans lequel sont ménagés quatre accès. Ce mur semi-circulaire, d'un diamètre de 35 m, est traversé par une scène orientée d'Ouest en Est qui en épouse le diamètre et dont le pavement est également conservé. Dans l'angle Nord-Ouest, un couloir d'accès à l'*orchestra*, comportant un seuil en pierre avec sa crapaudine encore en place, a été mis au jour.

Ce théâtre est séparé de la forteresse de Péluse, donc du centre de la ville, par une distance de près de 3 km (exactement 2,8 km), ce qui représenterait, compte-tenu de la traversée du fleuve, un trajet de 45 minutes de marche à pied au bas mot.

Depuis la mise au jour du grand théâtre de Péluse, situé à 2,5 km de là, à l'Ouest, au centre de la métropole (Tell Farama), le monument de Kanaïs, de dimensions plus modestes, s'est révélé être un théâtre de quartier, celui du faubourg oriental de la cité, implanté sur la rive asiatique et dont nos Tells Kanaïs I à XII constitueraient les ultimes vestiges encore apparents.

La céramique trouvée en surface et lors des premiers nettoyages comprend des pièces du Bas-Empire, voire de l'époque byzantine, mais surtout des éléments datés des IIe ou IIIe siècles, cette datation constituant pour certains d'entre-eux un *terminus post quem*[4].

Kanaïs VIII

Situation : à 400 m à l'Est de Kanaïs I.

C'est un bâtiment arasé, en briques cuites, de 10 × 10 m, auquel aboutit un canal d'irrigation venant du Sud où, après environ 300 m, il se perd dans les sables ; le site a été appelé « site des monnaies », car ce ne sont pas moins de 42 monnaies de module AE 3, 4 et 5 qui y ont été prélevées ainsi qu'un moyen bronze ptolémaïque.

Kanaïs IX

Situation : à 250 m à l'Ouest de Kanaïs VIII.

Kanaïs IX correspond à une vaste zone de vestiges épars (briques cuites, poterie).

Kanaïs X

Situation : à 300 m au Nord-Est de Kanaïs VII et à 95 m au Nord-Ouest de Kanaïs XI.

Construction ronde ou quadrangulaire, en briques cuites, de 30 × 30 m, isolée face à la mer, sur l'ancienne ligne de côte romaine, très précisément sur la rive orientale de l'embouchure de la branche Pélusiaque, à l'entrée de l'estuaire : phare, fort, tour de guet ?

Kanaïs XI-XII

Deux bâtiments quadrangulaires isolés, apparemment jumeaux de par leur situation, leur structure et sans doute leur fonction.

Kanaïs XI : situation : à 95 m au Sud-Est de Kanaïs X et à 270 m au Nord-Est de Kanaïs VII.

Bâtiment quadrangulaire, en briques cuites, de 14 × 6,5 m, divisé en trois pièces d'environ 25 m² chacune, où furent trouvées de nombreuses monnaies.

4. D'après P. Ballet, *op. cit.*, en particulier « Kanaïs A », c'est-à-dire le théâtre.

Kanaïs XII : situation : à 160 m au Nord-Est de Kanaïs VII et à 140 m au Sud-Ouest de Kanaïs X.

Bâtiment quadrangulaire, en briques cuites, de dimensions conservées 8,60 × 5 m, probablement divisé en trois pièces, de plus de 20 m² chacune, dont deux sont conservées.

La répartition topographique des douze sites composant Tell el-Kanaïs est parfaitement conforme à l'urbanisme antique. Ainsi, l'emplacement de Kanaïs VIII et Kanaïs IX marque les limites extrêmes de la cité, à l'Est. A Péluse comme ailleurs, les nécropoles (Kanaïs I et Kanaïs II) sont les structures urbaines les plus extérieures. Au fur et à mesure qu'on se rapproche de la branche Pélusiaque, le tissu urbain se densifie, avec des bâtiments publics comme le théâtre et les bains, lesquels ne sauraient être privés, vu leurs dimensions.

Nous sommes bien dans un quartier de la ville, son faubourg oriental et donc asiatique — il s'agit, à n'en pas douter, de l'*Arabia* du nome Pélusiote —, puisqu'il est implanté sur la rive droite de la branche Pélusiaque du Nil.

Les constructions de Kanaïs X, Kanaïs XI et Kanaïs XII nous paraissent correspondre à des équipements tels qu'on en trouve dans tous les complexes portuaires : phares, tours, douanes. C'est, en effet, à cet endroit très précis, par l'estuaire de la branche Pélusiaque, que passait tout le trafic maritime de Péluse, sans que pour autant il y ait eu un port de mer à proprement parler à cet emplacement.

Les deux bâtiments publics mis au jour à Tell el-Kanaïs, en l'occurrence un théâtre et des bains, constituent, en modèles plus réduits, les pendants du grand théâtre[5] et du grand bain[6] situés au cœur de la métropole (Tell el-Farama) ; à ce titre, Tell el-Kanaïs, qui aurait pu passer, il y a peu, pour une cité voisine mais distincte de Péluse, s'avère aujourd'hui être incontestablement un faubourg de cette mégalopole. Des confins du faubourg oriental (Tell el-Kanaïs) à ceux des faubourgs Nord (El-Souq)[7] et Ouest (Farama Ouest)[8], l'agglomération s'étend, parallèlement à la ligne de côte, sur 6 km environ.

On sait aujourd'hui que le centre-ville de Péluse comportait, dans un périmètre restreint, outre un grand théâtre et un grand bain, une énorme forteresse, un hippodrome[9], une très vaste citerne et un château d'eau. A ce titre, Péluse s'inscrit dans la catégorie des grands sites urbains de l'Egypte grecque, romaine et byzantine. Toutefois, jusqu'à plus ample informé, ce sera, à ce jour, le seul d'entre eux à avoir développé un faubourg éloigné dont au moins deux bâtiments publics, un théâtre et des bains, auront doublé ceux du cœur de la cité.

TELL EL-KANAÏS

The toponym Tell el-Kanaïs covers a series of tells located to the east of Pelusium, extending over a distance of nearly 3 kms. Twelve sites have been recorded during the archaeological survey of the eastern extremity of the Delta (1990-1992) and several are in the process of being excavated; amongst these are Kanaïs VII, which consists of a Graeco-Roman theatre and Kanaïs IV which includes a Roman bath. The distribution of the sites conforms perfectly to notions of ancient urbanism : the group makes up a separate suburb distanced from Pelusium, the buildings of which mirror those of the heart of the city.

5. A. El-Taba'i and P. Grossmann, « The Central Theater at Pelusium » (rapport inédit communiqué par le Dr Abd el-Maksoud).

6. *ASAE* 70, 1984, p. 3-8 ; voir aussi *CRIPEL* 11, 1989, p. 135-8.

7. L'exploration systématique du marais boueux du Nord-Ouest a permis d'identifier 5 sites d'époque gréco-romaine qui, réunis sous l'appellation locale d'« El-Souq » (le marché), constituaient le faubourg Nord de Péluse.

8. J.-Y. Carrez-Maratray, « Projet de sauvetage du Nord-Sinaï. Fouilles de Farama Ouest 1992 » (rapport inédit, à paraître).

9. A. El-Taba'i et J.-Y. Carrez-Maratray, « Aux Portes de Péluse. Farama Ouest 1992 », *CRIPEL* 15, 1993.

Aux portes de Péluse : Farama Ouest
Campagne de sauvetage 1992

AHMED EL-TABA'I ET JEAN-YVES CARREZ-MARATRAY

La gigantesque entreprise du « Canal de la Paix » qui doit irriguer le Nord-Sinaï d'Ouest en Est et ouvrir ainsi, jusqu'à El-Arish au moins, de nouvelles terres agricoles à l'Egypte est en marche. Son achèvement est envisagé pour décembre 1998. Inaugurée par la construction du siphon faisant passer l'eau du Nil de la rive occidentale à la rive orientale du Canal de Suez, à hauteur de la station ferroviaire d'El-Tina, elle s'est poursuivie en 1992 par le creusement de la première tranche du canal. Celle-ci a pour cadre la zone archéologiquement la plus riche du Nord-Sinaï puisqu'elle recouvre l'ancienne pointe orientale du Delta du Nil[1] : l'année 1992 a donc vu se mettre en place, sous l'impulsion de l'Organisation des Antiquités Egyptiennes et de son président le Pr. Dr Mohamed Bakr, le « Projet de Sauvetage Archéologique du Nord-Sinaï » (*North Sinai Archaeological Salvage Project*).

Dans une assemblée réunissant, à l'invitation de Mme le Dr Fayza Haikal, directeur du projet, et du Dr Mohamed Abd el-Maksoud, responsable sur le terrain, au Centre de Documentation du Caire, le 14 octobre 1992, les instances dirigeantes de l'O.A.E., les directeurs des instituts étrangers d'archéologie travaillant en Egypte et plusieurs membres de la Mission Franco-Egyptienne du Nord-Sinaï[2], cette zone a été déclarée prioritaire parmi les cinq touchées par le Projet[3] et l'urgence qu'elle soulève définie en ces termes : « It is clear that the greatest danger and the most urgent schedule involves the majority of the sites in zone 1, which is a triangular area roughly bordered by the Mediterranean, the old Pelusiac branch of the Nile and the Suez Canal, that is, from the town of Balouza (Pelusium) to

1. Présentation et cartes : D. Valbelle, F. Le Saout *et alii*, « Reconnaissance archéologique à la pointe orientale du Delta. Rapport préliminaire sur les saisons 1990 et 1991 », *CRIPEL* 14, 1992, p. 11-22.

2. C'est-à-dire soit de la « Mission archéologique Franco-Egyptienne de Tell el-Herr » soit de la « Reconnaissance archéologique Franco-Egyptienne à la pointe orientale du Delta » ; les membres présents étaient Mme D. Valbelle, professeur à l'Université de Lille III, MM. M. Abd el-Maksoud, O.E.A., G. Wagner, C.N.R.S., J.-Y. Carrez-Maratray, C.N.R.S. et T. Dessaix, archéologue.

3. Les 5 zones correspondent aux aires géographiques de Tinah, Qantara, Raba, Bir el-'Abd et Ser'and el-Kawarir.

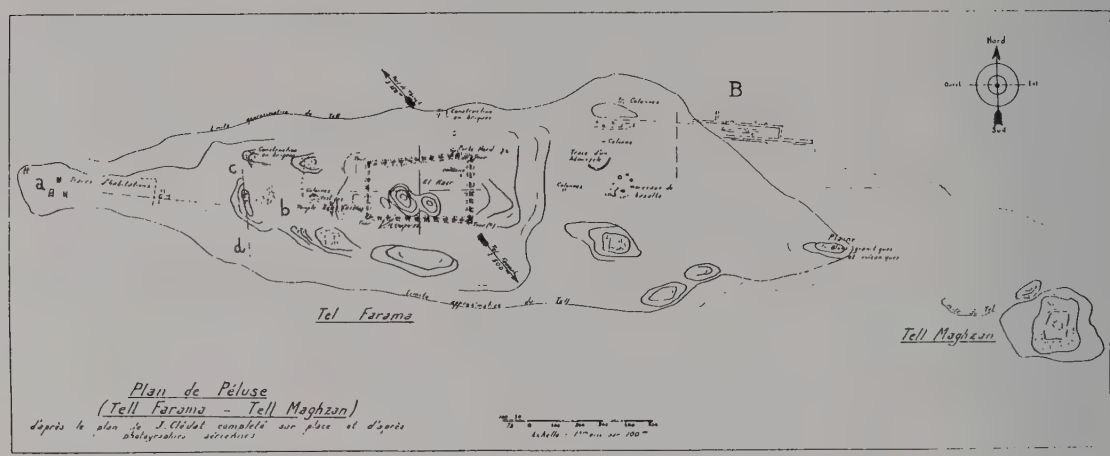

Fig. 1
Plan de Péluse, d'après le plan de Clédat.

Qantara East to Port Fouad (east of Port Said)».

S'il ne menace pas Péluse définie *stricto sensu* par les vestiges des deux tells Farama et Makhzan prolongés à l'Est par la zone des tells Kanaïs[4], le Canal de la Paix n'en constitue pas moins un grave danger pour toute la plaine qui les jouxte au Sud et qu'il traverse de part en part, laissant à quelques centaines de mètres seulement de sa rive Nord le petit Tell Farama Sud et le Tell el-Zagag. Plus alarmant encore, le creusement d'un canal secondaire Nord-Sud risque d'entraîner la submersion des parties basses du Tell Farama et particulièrement de la partie de la ville antique qui s'allonge sur plus de 800 mètres à son extrémité occidentale. Ces menaces ont déterminé le Dr Mohamed Abd el-Maksoud à engager des fouilles de sauvetage à l'extrémité Ouest du Tell Farama et à confier la conduite du chantier de «Farama Ouest» à M. Ahmed el-Taba'i, inspecteur du Nord-Sinaï[5]. C'est dans le cadre de l'Appel International pour le Sauvetage du Nord-Sinaï, et à l'occasion de la réunion du 14 octobre 1992, qu'il nous a été demandé, ainsi qu'au Dr Peter Grossmann, de l'Institut Allemand, de collaborer à cette opération de sauvetage.

Des 3 kilomètres de long que compte d'Ouest en Est le Tell Farama, la zone basse de Farama Ouest occupe les 700 premiers mètres; au-delà, la pente monte assez brutalement pour atteindre la «terrasse» supérieure du tell dominée par l'enceinte entièrement conservée de la forteresse du Bas-Empire. Alfred Fontaine, ancien membre de la Compagnie du Canal et bon connaisseur de Péluse, décrit ces mêmes lieux, qu'il visite pour

4. Carte: D. Valbelle, F. Le Saout, *op. cit.*, fig. 7, p. 21.

5. Après le départ de M. Ahmed el-Taba'i, appelé sur d'autres chantiers du sauvetage, la fouille a été conduite par M. Salem Salah, inspecteur du Nord-Sinaï et moi-même; j'adresse ici à l'un comme à l'autre mes sincères remerciements pour leur amicale collaboration.

sa part d'Est en Ouest, en ces termes[6] : « A partir de là (la pente du tell) nous atteignons la plaine et le tell se rétrécit, s'allonge en un rectangle d'environ 700 m sur 200 m suivant l'axe a b (W.M.F. Petrie n'a trouvé en cet endroit aucune trace de l'époque arabe). Cet emplacement, terminé par des vestiges d'une construction en briques, comporte d'évidentes traces d'habitation. Barthélémy Saint-Hilaire, en 1856, y trouva à même le sol les restes d'une mosaïque dont le dessin avait évidemment disparu » (*Fig. 1*).

Le peu de différence entre le niveau du tell à cet endroit et celui de la plaine saline qui l'enserre de trois côtés le rendait peu pratiquable en hiver et au printemps avant le relatif assainissement de la lagune par le canal de drainage. Mais une ultime élévation du terrain à l'extrême pointe occidentale du site se prêtait davantage à l'examen en profondeur. La zone archéologique ainsi définie forme une éminence affectant la forme générale d'un ovale dont le grand diamètre orienté N.O. / S.E. mesure 170 m, le petit diamètre orienté N.E. / S.O. 120 m, et dont le point culminant, à 2 m au-dessus de la plaine, occupe la partie Nord-Est[7]. L'urgence d'une opération de sauvetage tempérée par l'opportunité d'ouvrir le dossier, jusqu'alors cruellement lacunaire, des stratigraphies horizontales et verticales de Péluse nous a conduit à privilégier deux axes d'étude : un large balayage du tell a été réalisé par l'Inspecteur Ahmed el-Taba'i afin de repérer rapidement les structures de briques cuites affleurant en surface tandis que nous menions de pair un sondage profond sur le point le plus élevé du site jusqu'aux niveaux les plus reculés qu'il nous serait possible d'atteindre.

Les structures conservées

La fouille extensive du niveau supérieur du tell a révélé la présence de plusieurs structures de briques cuites apparemment contemporaines et datant probablement de l'époque romaine tardive ou byzantine. Leur dispersion sur le site, sans réseau urbanistique visible, paraît suggérer qu'elles appartenaient à un faubourg industriel et artisanal. Elles sont très arasées, ne subsistant que sur une ou deux assises de briques, ou devant leur conservation à leur fonctionnement en sous-sol. C'est le cas de diverses canalisations en briques de chant, d'un puits (?) carré (longueur : 2 m) et de quatre fours circulaires alignés, au diamètre croissant (1,50 m ; 1,60 m ; 1,80 m ; 2,20 m) et à l'ouverture alternativement désaxée (vers l'Ouest, vers le Nord et vers l'Est). Une grande construction circulaire arasée, d'un diamètre extérieur de 7 mètres, pourrait avoir été un four à chaux. Le bâtiment le mieux conservé, qui doit correspondre aux « vestiges d'une construction en briques » aperçus par Fontaine, se présente sous la forme de caves de stockage réunissant, autour d'une salle centrale, un couloir et deux paires d'annexes latérales à coupoles[8].

Dans la partie Sud-Est du kôm, quatre massifs de fondations rectangulaires en briques rouges, d'un module à peu près standardisé (longueur moyenne : 4,20 m ; largeur moyenne : 1,80 m) ont été mis au jour ; parallèles et séparés, pour au moins trois d'entre eux, par un espace régulier de 3,50 m environ, ils constituent, selon toute probabilité, les stalles de départ (*carceres*) d'un

6. A.L. Fontaine, « Enquête sur Péluse », *Bulletin de la Société d'Etudes historiques et géographiques de l'Isthme de Suez*, 4, 1951-1952, p. 31 ; ce n'est pas W.M.F. Petrie, mais F. Ll. Griffith, auteur du chapitre 14 « Qantarah » de *Tanis II, Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)*, Londres, 1888, qui « n'a trouvé en cet endroit aucune trace de l'époque arabe » ; la référence à Jules Barthélémy Saint-Hilaire se trouve dans *Lettres d'Egypte*, Paris, 1857, p. 425.

7. Les mesures du tell ont été prises les 7 et 8/10/1992 par carroyage, avec l'aide de B. Gratien, C.N.R.S. et le 13/11/1992 par nivellement, avec l'aide de J.-P. Sodini, professeur à l'Université de Paris I. Nous avons par ailleurs bénéficié des conseils amicaux de P. Ballet, I.F.A.O., et C. Defernez, céramologues et de l'assistance de F. Le Saout, C.N.R.S., et N. Favry pour le dessin et la restauration des objets : que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

8. Cet édifice a été relevé et fera l'objet d'une étude par le Dr P. Grossmann.

hippodrome[9]. S'ouvrant vers l'Est/Sud-Est ils devaient marquer la limite occidentale de la piste qu'il faut chercher au pied du versant Sud de Farama Ouest dont la longueur (700 m) est suffisante pour recevoir un édifice de cet ordre.

Stratigraphie verticale

Le sondage, implanté sur le point le plus élevé du kôm, s'est trouvé situé à 15 mètres au Nord du bâtiment en caves et délimité, à son angle Sud-Est, par deux lignes de briques cuites de chant (longueur : 1,45 m et 2,35 m) délimitant une canalisation d'époque tardive. Elle appartient au niveau supérieur du sondage (niveau 1) et doit être en relation avec le bâtiment situé au Sud. D'abord entrepris, le 18/10/1992, sur une surface de 10 × 10 m, il a été, à partir du 21/10/1992, ramené à une surface d'environ 5 × 5 m orientée approximativement Nord/Sud. Il a été interrompu le 4/11/1992 à la profondeur de -1,76 m à compter du point zéro de nivellement. Celui-ci a été établi le 12/11/1992, en accord avec le Dr P. Grossmann, sur une assise de pierre en place sur le bâtiment en caves voisin (sommet de l'angle Sud-Ouest de la pièce centrale) ; il lui a été attribué la cote fictive de + 20 m[10].

La fouille du sondage a permis de mettre en évidence cinq niveaux d'occupation du site, soit du haut vers le bas :

— Niveau 1 : surface de déblais romains et byzantins probablement en connexion avec le bâtiment en caves voisin.

— Niveau 2 : couche de transition faite de briques pulvérulentes et de concrétions salines.

— Niveau 3 (-0,39 m) : niveau d'occupation marqué par des structures d'habitat en briques crues et cuites, un pavement avec un seuil de pierre, des murets en briques de chant arasés ou tombés. Aux angles Sud-Ouest et Sud-Est du sondage se trouvaient deux dépotoirs de céramique, le second étant posé sur un lit de pierre entouré d'un alignement de briques cuites.

— Niveau 4 (-1,11 m) : épais niveau de remplissage de boue jusqu'à un sol marqué par d'abondantes traces de foyer, des ossements alimentaires, une grande jarre en place entourée par de gros fragments de céramique du genre « fire-dogs ».

— Niveau 5 (-1,76 m) : repérable seulement par un matériel céramique trouvé dans l'eau salée provenant de la résurgence de la nappe phréatique d'origine marine.

Chronologie de Farama Ouest

Le substrat de surface du sondage est romain. Il occupe les deux premiers niveaux comme le montrent, par exemple, les découvertes de la forme de lèvre (*Fig. 2,1*) et de plusieurs exemplaires de céramique de type *Eastern Sigillata* à engobe rouge brillant et pâte dure et jaunâtre, du modèle (*Fig. 2,2*), dans les niveaux 1 et 2. Apparaît aussi comme romain l'usage, attesté dans le sondage, des anses horizontales. Il occupe une tranche chronologique qui va sans doute jusqu'au Bas-Empire et à l'époque byzantine, période illustrée par les amphores côtelées de surface. Mais celles-ci se retrouvent aussi à certains endroits du Niveau 3, à l'emplacement, par exemple, du dépotoir Est, dont la céramique mélangée est peu signifiante.

On retrouve de fait un certain nombre d'éléments romains dans le Niveau 3 comme les structures en briques cuites, un bracelet de verre (*Pl. 9, A*) et la lampe (*Pl. 9, B*)[11] ; mais l'essentiel du matériel garde la plupart des traits distinctifs de l'époque ptolémaïque. C'est ainsi que la cérami-

9. En attendant des relevés plus précis, on les rapprochera utilement des exemplaires conservés à Lepcis Magna et Gerasa : voir J.H. Humphrey, *Roman Circuses. Arenas for Chariot Racing*, Berkeley-Los Angeles, 1986, p. 48, 502.

10. Le point culminant du tell est ainsi à la cote de 20,24 m, le niveau inférieur du sondage à celle de 18,24 m.

11. Nous avons retrouvé un exemplaire identique au Musée d'Ismaïlia.

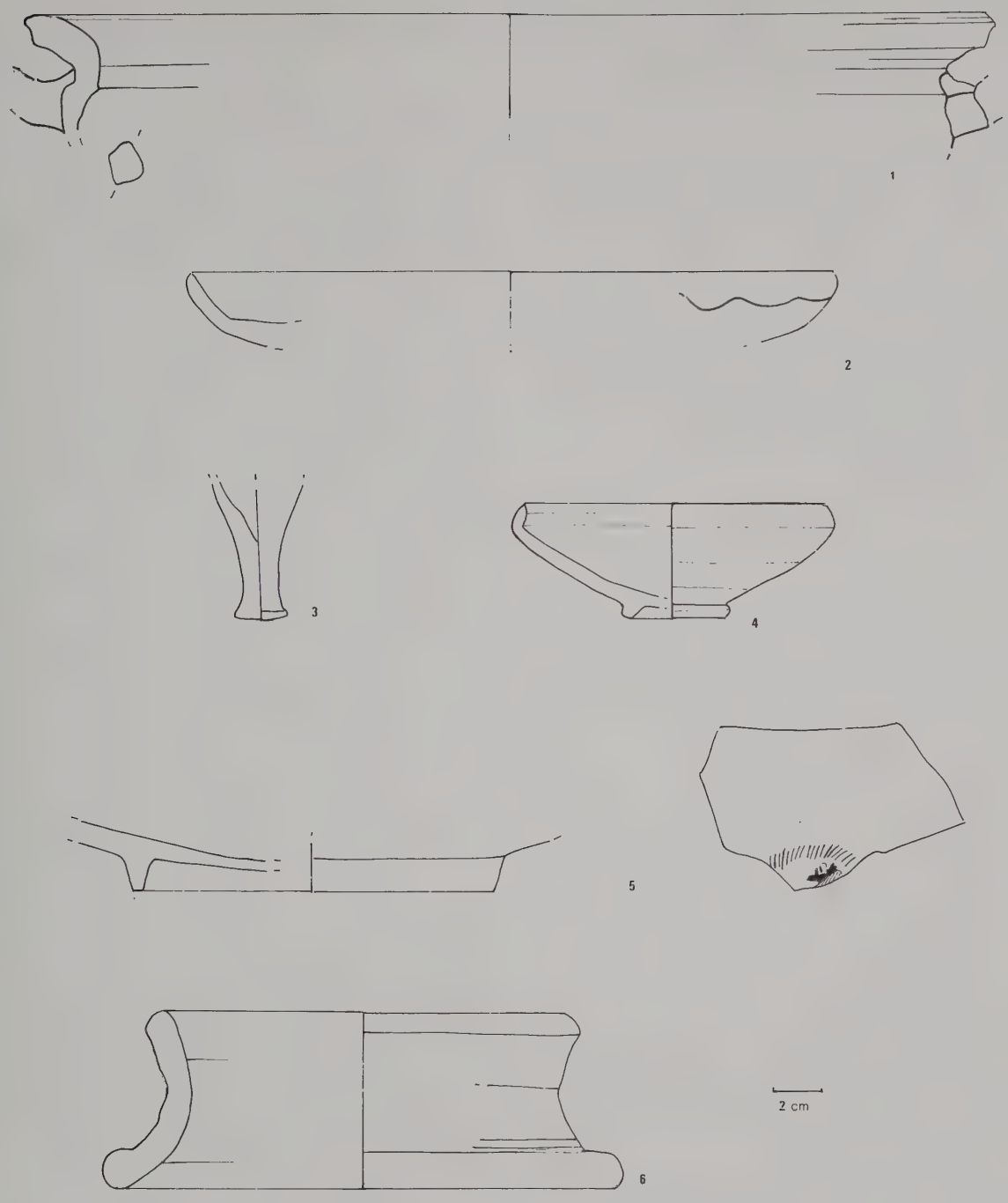

Fig. 2
Céramiques de Farama Ouest (dessins N. Favry, B. Gratien)

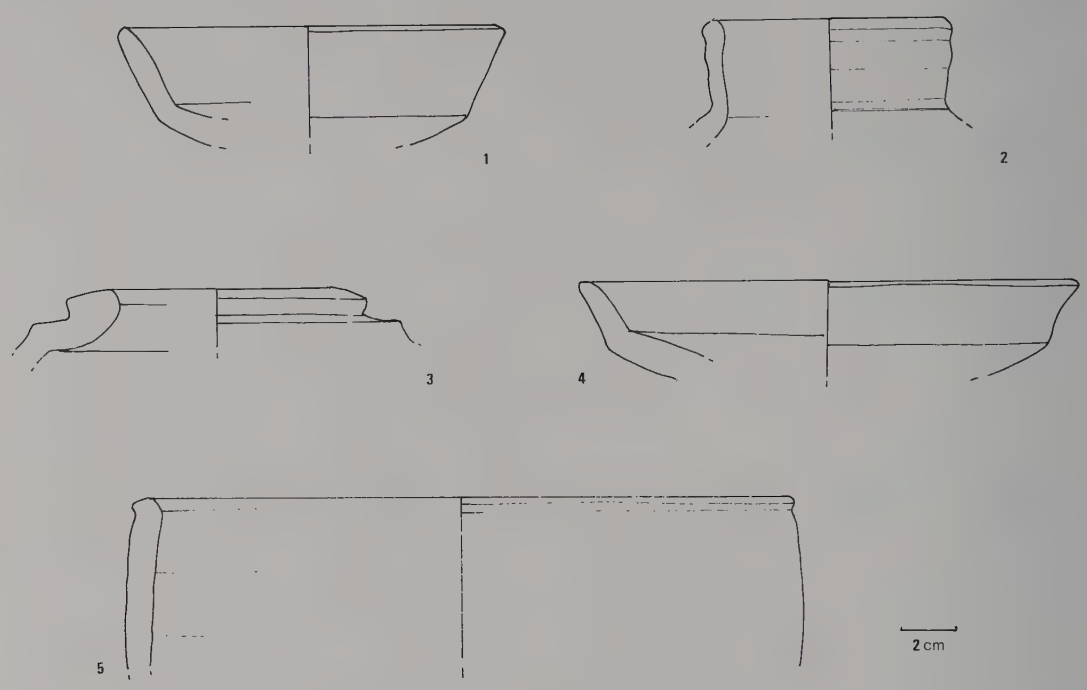

Fig. 3
Céramiques de Farama Ouest (dessins N. Favry, B. Gratien)

que sigillée y est aussi représentée mais avec l'usage d'un vernis de meilleure qualité. Plutôt ptolémaïques que romains apparaissent déjà le fragment de lampe (*Pl. 9, C*) ainsi que les nombreux fonds de flacons à pâte importée, le modèle (*Fig. 2,3*) étant assurément ptolémaïque. Par ailleurs la coupelle (*Fig. 2,4*) existe à Tebtynis dans les niveaux du Ier siècle avant J.-C.

Toutes les monnaies recueillies dans le Niveau 3, qu'elles soient partiellement lisibles (aigle, légende lacunaire ΠΤΟΛΕΜ]ΑΙΟΥ ou Β]ΑΣΙ[ΛΕΩΣ) ou reconnaissables à leur forme, sont ptolémaïques ; c'est aussi le cas de 6 timbres amphoriques, tous rhodiens[12]. Mais ces documents pouvant connaître une durée d'utilisation couvrant les débuts de l'époque romaine, on datera, sous réserves de confirmations ultérieures, le Niveau 3 de Farama Ouest du 1er siècle avant J.-C.

12. Ils feront l'objet d'une publication séparée, avec d'autres timbres de Péluse et de sa région, par J.-Y. Carrez-Maratray et G. Wagner.

Les structures qu'on y a dégagées paraissent appartenir à un habitat léger (seuil à crapaudine, céramique d'usage journalier, ossements alimentaires, traces de foyer) mais la plupart sont détruites ou tombées. La brique crue y est employée en conjonction avec des lits de briques rouges de chant.

Le Niveau 4 est, quant à lui, nettement séparé du niveau supérieur par une couche limoneuse de près de 0,60 m d'épaisseur. Le matériel ptolémaïque n'en est pas pour autant absent, comme le montre le fond de plat (*Fig. 2,5*) à décor de guillochis et palmettes. Cela laisserait à penser que, pendant une partie au moins de l'époque hellénistique, le faubourg occidental de Péluse fut tributaire des crues de la branche Pélusiaque voisine et laissé à l'écart des zones urbanisées.

La différence qui existe entre ce Niveau 4 et le Niveau 3 est sensible dans la disparition des trouvailles monétaires et dans l'apparition de formes attribuables au début de l'époque ptolémaïque — c'est le cas du support (*Fig. 2,6*) — ou à la fin de la Basse Epoque, comme les nombreux bols convexes et coupelles du type (*Fig. 3,1*), qui illustrent un maintien de la tradition pharaonique. C'est à cette même période qu'on attribuera les cols de jarre à dégraissant végétal et profil en S (modèle *Fig. 3,2*) et les imitations égyptiennes des jarres cananéennes « torpedo » (*Fig. 3,3*).

Il paraît donc loisible de dater le Niveau 4 de la transition entre la Basse Epoque pharaonique et la période hellénistique, soit aux environs de 300 avant J.-C. et d'attribuer à cette tranche chronologique un petit lot de trouvailles à usage décoratif voire semi-précieux comme une fibule, une boucle de ceinture avec son ardillon, des perles en faïence et, en bronze, un joli poids trapézoïdal et une petite tête d'Harpocrate (*Pl. 9, D*)[13].

La résurgence de l'eau souterraine n'ayant pas permis de déceler la présence éventuelle de structures dans le Niveau 5, celui-ci ne nous est connu que par les trouvailles céramiques qui se sont multipliées à la profondeur de 0,60 m sous le sol d'occupation du Niveau 4, dans l'angle Nord-Est du sondage. Il semble cependant que l'on puisse attribuer avec assez de certitude des fragments comme, parmi d'autres, celui de l'assiette (*Fig. 3,4*) ou celui du grand bol à petite lèvre soulignée (*Fig. 3,5*) à l'époque perse tardive. On avancera donc, pour la datation de ce Niveau 5, l'époque qui va de la fin du Ve siècle avant J.-C. au début du IVe siècle avant J.-C., soit les environs de l'an 400 et des années ultérieures.

Conclusions

On est loin de connaître toutes les modalités d'occupation du site de Péluse, tant dans l'espace que dans la diachronie. Mais cette campagne 1992 de sauvetage à Farama Ouest permet de poser les premiers jalons de leur étude et a le mérite, certes toujours provisoire, de s'accorder aux postulats qu'on était en droit d'émettre à leur égard. Ainsi, le dégagement d'un bâtiment aussi prestigieux qu'un hippodrome s'inscrit dans la logique des fondations édilitaires qui semblent se multiplier à Péluse à partir du IIIe siècle après J.-C. et qui forment la toile de fond, au Ve siècle, de la vie urbaine évoquée par Saint Isidore. Celui-ci consacre d'ailleurs deux longues lettres[14] aux dangers des spectacles et dénonce nommément τὰ θέατρα καὶ τοὺς ἱπποδρόμους, τὴν κοινὴν τῆς οἰκουμένης λύμην.

Le matériel du Niveau 3 de Farama Ouest présente quant à lui des affinités apparentes avec celui que l'on peut relever en surface de Farama Est.

13. Poids : L. 24 mm ; l. 18 mm ; ép. 8 mm. Tête d'Harpocrate : H. 19 mm ; l. 20 mm.

14. V, 185, 186.

On détient là, semble-t-il, le premier élément d'une stratigraphie horizontale du site, en attendant que d'autres recoupements, à commencer par un sondage à Farama Est, permettent d'en dire plus à ce sujet.

Enfin, et ce n'est pas là le moindre intérêt de cette campagne, la découverte en profondeur, malgré les difficultés inhérentes à l'humidité du tell, d'un matériel céramique attribuable à l'époque perse tardive a offert, dans l'état présent de la recherche, les plus anciens vestiges de Péluse relevés *in situ*. Même modestes, ils n'en constituent pas moins les premiers échos concrets des récits d'Hérodote et de Diodore pour lesquels la ville des Ve-IVe siècles était déjà ce qu'elle devait demeurer plus d'un millénaire durant, le « verrou » de l'Egypte.

AT THE GATE OF PELUSIUM : FARAMA WEST. 1992 RESCUE CAMPAIGN

The cutting of a secondary canal in North Sinai is endangering the low-lying sector of the ancient city of Pelusium, which spreads out more than 800m westwards from the city. Rescue excavations here have revealed a stratigraphy extending from modern times through to the Late Period (c. 400 BC), incorporating the Romano-Byzantine and Ptolemaic periods.

PLANCHES

Planches

1 Kerma. Vue générale du quartier religieux avec l'entrée occidentale au premier plan (Cliché D. Berti)

2 Rue centrale avec, au deuxième plan, les vestiges de la porte orientale en cours de fouille (Cliché D. Berti)

3 La chapelle E VIII, à salle unique, accolée à des constructions plus anciennes (Cliché D. Berti)

4 La chapelle E III, rebâtie au moins trois fois (Cliché D. Berti)

5 Socle de statue au nom de Séthi II (Clichés A. Cabrol)
- A Vue d'ensemble du socle
- B Vue de détail de la partie arrière.

6 La digue/chaussée de Péluse
- A La digue/chaussée au moment de sa découverte. Vue prise de son extrémité sud vers le nord (Cliché M. Chartier-Raymond)
- B La digue/chaussée: le déversoir sud en cours de dégagement (Cliché C. Traunecker)

7
- A Vue générale du site de Tell el-Mousallem. Vue prise vers le sud (Cliché C. Traunecker)
- B Le site vu vers le sud-ouest. A l'horizon, Tell el-Ibrahi; au premier plan, une meule domestique en quartzite (Cliché C. Traunecker)

8 Une stèle de Tell el-Makhzan (Cliché F. Le Saout)

9 Farama ouest (Clichés F. Le Saout)
- A Bracelet de verre
- B Lampe romaine.
- C Fragment de lampe ptolémaïque
- D Tête d'Harpocrate

PLANCHE 1

PLANCHE 2

PLANCHE 3

PLANCHE 4

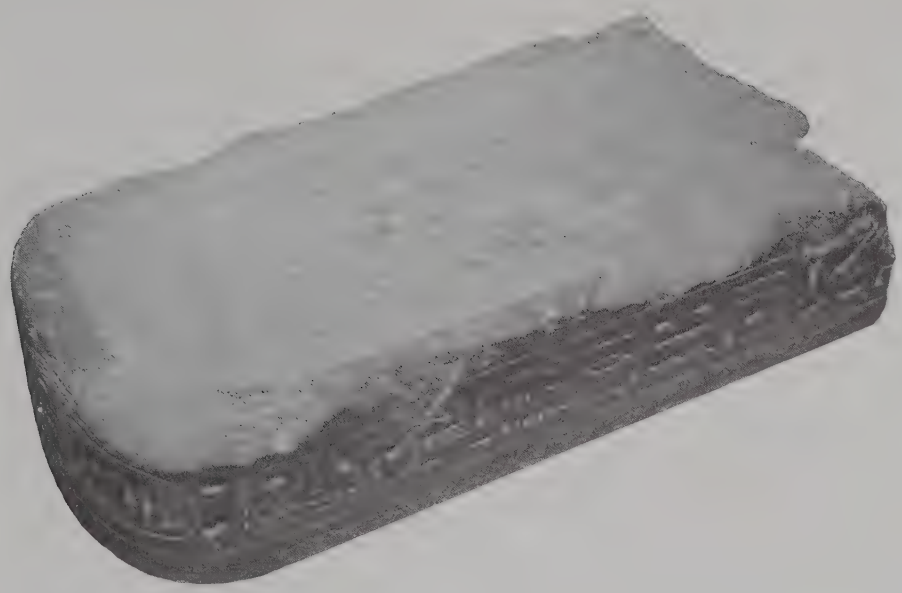

A

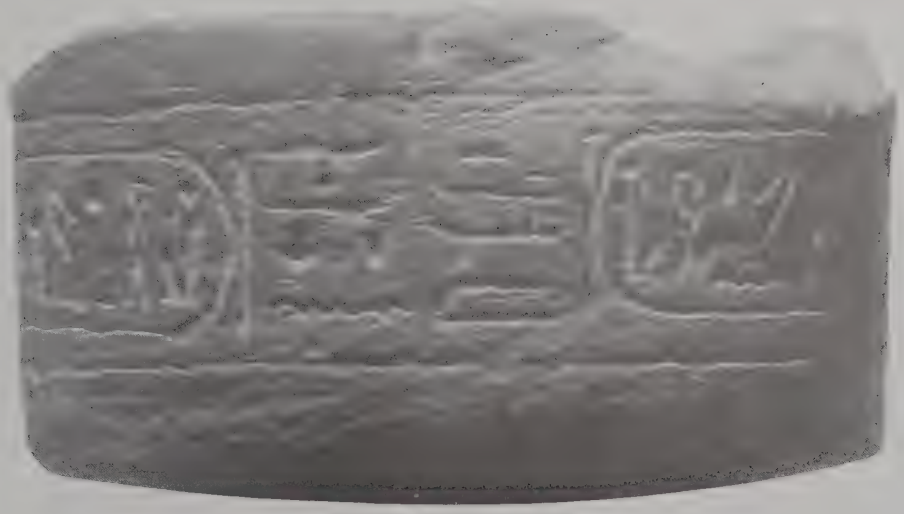

B

PLANCHE 5

A

B

PLANCHE 6

A

B

PLANCHE 7

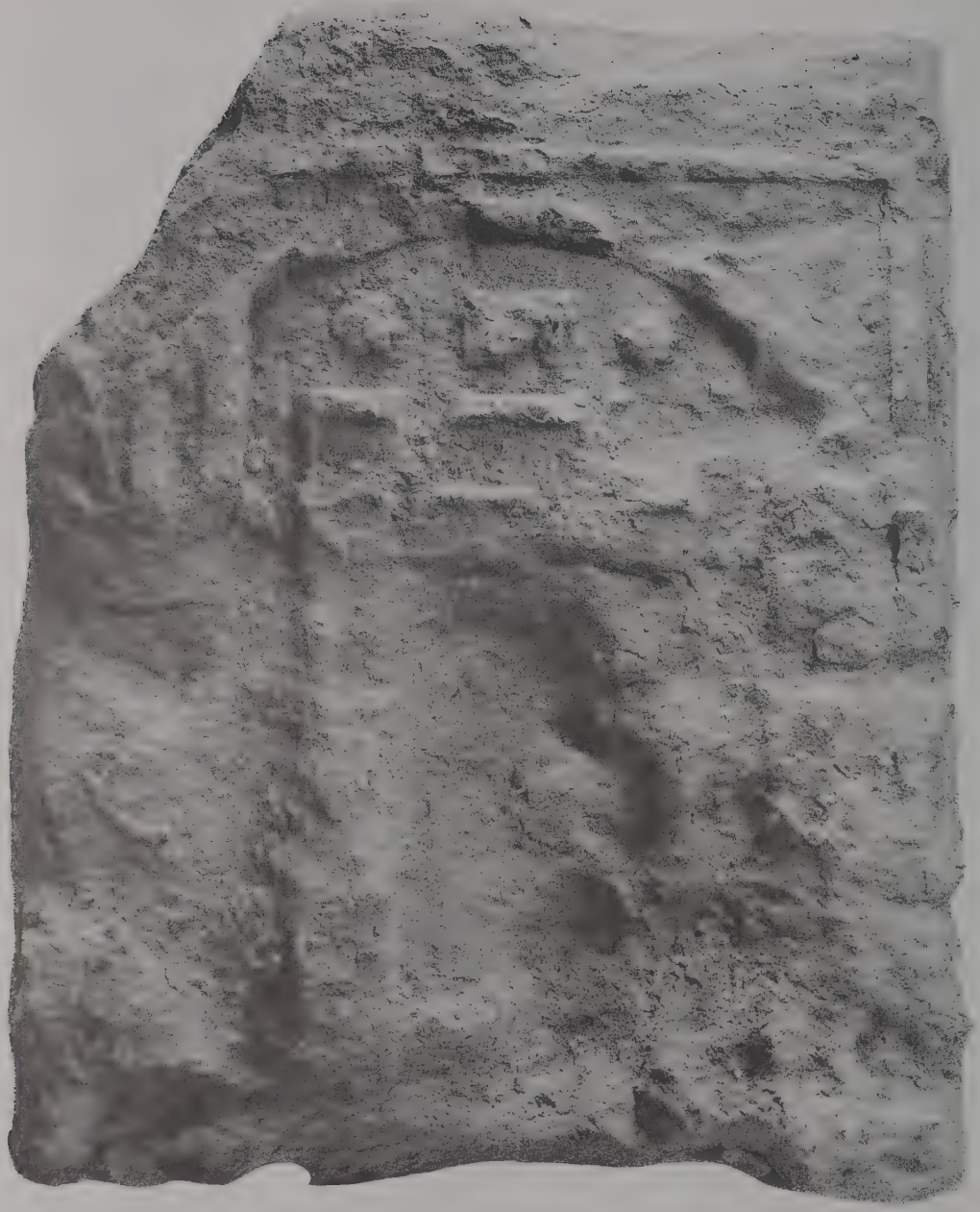

PLANCHE 8

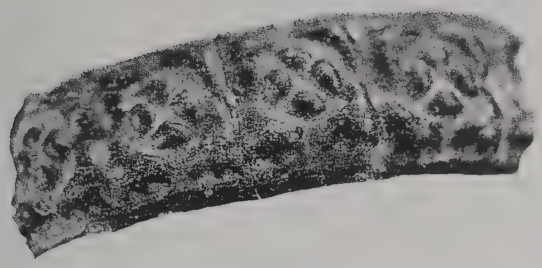

A

B

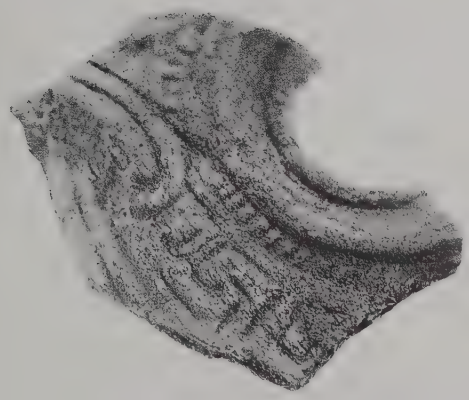

C

D

PLANCHE 9

COMPOSITION :
CENTRE DE PHOTOCOMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE III

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A L'UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE - LILLE III
OUVRAGE FAÇONNÉ
PAR L'IMPRIMERIE CENTRALE DE L'ARTOIS
RUE Ste MARGUERITE A ARRAS

Dépôt Légal : 4e trimestre 1993

Correspondance scientifique à adresser à :

DOMINIQUE VALBELLE
Institut de Papyrologie et d'Egyptologie de Lille
Université Charles-de-Gaulle — Lille III
D.U.L.J.V.A. - B.P. 149
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cédex

ADMINISTRATION
Abonnements :
Revue CRIPEL
Institut de Papyrologie et d'Egyptologie
Université Charles-de-Gaulle — Lille III
D.U.L.J.V.A. - B.P. 149
59653 Villeneuve d'Ascq Cédex
Tél. 20.33.61.12 - Fax. 20.33.63.06

Abonnement 1993 (1 numéro) 170 FF
Prix de vente au numéro 200 FF
+ participation aux frais de port 30 FF par volume
(sauf expédition par voie aérienne facturée au coût réel)
Règlement par chèque à l'ordre du Régisseur CRIPEL
C.C.P. Lille 5 708 53 M

ISSN 0153-5021

Duke University Libraries
D00586477.

71 302 DR BR 4174
07/27/94 33357